
MÉMORIAL

DES

SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA VILLE DE GENÈVE

Quarante-deuxième séance – Mardi 17 février 2009, à 17 h

Présidence de M. Thierry Piguet, président

La séance est ouverte à 17 h dans la salle du Grand Conseil.

Fait excuser son absence: *M. Alpha Dramé.*

Assistent à la séance: *M. Manuel Tornare*, maire, *M. Rémy Pagani*, vice-président, *M. Patrice Mugny*, *M^{me} Sandrine Salerno* et *M. Pierre Maudet*, conseillers administratifs.

CONVOCATION

Par lettre du 6 février 2009, le Conseil municipal est convoqué dans la salle du Grand Conseil pour mardi 17 février, mercredi 18 février et lundi 23 février 2009, à 17 h et 20 h 30.

1. Communications du Conseil administratif.

M. Manuel Tornare, maire. Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, on a distribué sur vos bancs une publicité concernant la Journée internationale des femmes du 8 mars prochain, où les femmes auront gratuitement accès à toutes les installations sportives de la Ville. Telle était la promesse que j'avais faite lors du débat budgétaire du mois de décembre 2008. Pendant que certaines et certains causent, d'autres agissent...

Le mardi 24 février, un débat sera organisé au Palais Eynard qui intéressera sans doute un certain nombre d'entre vous, puisqu'il est intitulé «La violence dans le sport: phénomène de société ou exception sportive?». Parmi les personnalités invitées, je mentionne Dominique Bodin, professeur de sociologie du sport à l'Université européenne de Bretagne, Michel Pont, entraîneur assistant de l'équipe de Suisse de football, ainsi que Christian Ramel, responsable de la cellule hooligan de la police genevoise. Je vous convie tous à ce débat.

2. Communications du bureau du Conseil municipal.

Le président. Je demande à M. de Kalbermatten de donner lecture de la lettre de M. Henri Gobet, adressée à la cheffe du Secrétariat du Conseil municipal, qui nous informe de sa démission du conseil de la Fondation de la Ville de Genève pour le logement social. L'élection de son remplaçant aura lieu lors d'une séance ultérieure.

Lecture de la lettre:

Genève, le 6 février 2009

Concerne: Le conseil de la Fondation de la Ville de Genève pour le logement social

Madame,

Pour diverses raisons personnelles, je vous prie de prendre note de ma démission de membre du conseil de la Fondation de la Ville de Genève pour le loge-

ment social. Pour éviter une vacance à ce poste, ma démission sera effective le jour où mon remplaçant aura été nommé par le Conseil municipal. Une copie de la présente sera aussi envoyée au chef de la fraction de l'Union démocratique du centre du Conseil municipal.

En vous remerciant, je vous prie de croire, Madame, à l'expression de ma plus grande considération.

Henri Gobet

Le président. Merci, Monsieur de Kalbermatten. Je vous prie de donner lecture également de la lettre de démission du Conseil municipal de M^{me} Nathalie Fontanet.

Lecture de la lettre:

Genève, le 17 février 2009

Concerne: Démission du Conseil municipal de la Ville de Genève

Monsieur le président,

Par la présente, j'ai le regret de vous informer de ma démission du Conseil municipal de la Ville de Genève, qui prendra effet le 10 mars 2009 à 19 h.

Malheureusement, mes deux mandats politiques au Grand Conseil et au Conseil municipal ne sont plus compatibles avec mes obligations professionnelles. Et j'ai été contrainte de faire un choix.

Ce n'est cependant pas sans une grande émotion que je renonce à siéger dans votre Conseil. En bientôt six ans, j'y ai non seulement énormément appris, mais j'ai également découvert des personnalités attachantes, des femmes et des hommes engagés avec lesquels, même si nous ne partagions pas la même vision de la société idéale, nous pouvions échanger et partager tout en essayant de faire avancer les choses.

L'avenir de notre ville, son aménagement, la qualité de vie de ses habitants et leur sécurité me tiennent à cœur. Je continuerai donc à m'en préoccuper.

J'ai eu énormément de plaisir à siéger parmi vous. Enormément de plaisir à servir mon parti et à défendre les valeurs libérales auxquelles je crois.

Je profite de la présente pour remercier les membres de l'administration municipale pour leur disponibilité et leur présence, ainsi que le Secrétariat du Conseil municipal pour son indéfectible support tout au long de ces années.

Tout en vous souhaitant bonne réception de la présente, je vous prie de croire, Monsieur le président, à l'assurance de ma considération distinguée.

Nathalie Fontanet

(Applaudissements nourris.)

Le président. Nous donnons lecture du communiqué de la Chancellerie d'Etat concernant l'invalidation par le Conseil d'Etat de la décision du Conseil municipal relative aux prestations de la Ville de Genève versées aux rentiers AVS/AI.

Lecture du communiqué de presse du Conseil d'Etat:

Concerne: Invalidation de l'initiative populaire «Pour le maintien des prestations de la Ville de Genève aux rentiers AVS/AI»

Le Conseil d'Etat a invalidé l'initiative populaire municipale «Pour le maintien des prestations de la Ville de Genève aux rentiers AVS/AI». Statuant en sa qualité d'autorité de surveillance des communes, le Conseil d'Etat souligne, comme l'avait fait le Conseil administratif de la Ville de Genève en mai 2008, que cette initiative populaire n'est pas conforme au droit fédéral et cantonal.

En effet, cette initiative ne respecte pas la répartition des compétences en matière de régime de prestations complémentaires, telle que fixée par le droit fédéral depuis le 1^{er} janvier 2008 – réforme de la péréquation financière et de la répartition des tâches entre la Confédération et les cantons (RPT) et loi fédérale sur les prestations complémentaires (LPC). Dans ce contexte, le Conseil d'Etat précise que la législation cantonale n'octroie aucune compétence résiduelle aux communes en matière de prestations complémentaires, ceci afin d'empêcher des inégalités de traitement injustifiables entre les habitants de différentes communes.

Le Conseil d'Etat rappelle à cet égard que des prestations complémentaires municipales, versées à des bénéficiaires de prestations complémentaires fédérales et cantonales AVS/AI, renforceraient encore le puissant effet de seuil qui pénalise aujourd'hui déjà des personnes dont les ressources ne permettent pas de bénéficier de ces prestations et des avantages qui y sont liés.

En parallèle, le Conseil d'Etat a annulé formellement la délibération du Conseil municipal de la Ville de Genève du 5 novembre 2008 qui validait cette initiative. Cette décision a été rendue suite au dépôt par une conseillère municipale de la Ville de Genève d'une plainte pour violation de la procédure d'adoption des délibérations.

Le président. Nous tenons à adresser à M. Jacques Hämmerli nos sincères condoléances pour le décès de sa mère, survenu cet après-midi. Considérez que nous sommes avec vous dans cette peine, Monsieur le conseiller municipal.

3. Liste des objets en suspens arrêtée au 28 janvier 2009 (D-12).

Le président. Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, vous avez tous reçu la liste des objets en suspens. Cette liste figurera au *Mémorial*.



Conseil municipal

Liste des objets en suspens

Arrêtée au 28 janvier 2009
(Article 23 du règlement du Conseil municipal)

Table des matières

Commission Agenda 21.....	5
Divers (CM)	5
Motions	5
Commission de contrôle de gestion	7
Motions	7
Résolutions	7
Commission de l'aménagement et de l'environnement	8
Divers (CM)	8
Motions	8
Pétitions.....	12
Projets d'arrêtés	12
Propositions CA au CM	13
Résolutions	14
Commission de l'informatique et de la communication	16
Divers (CM)	16
Motions	16
Commission des arts et de la culture	18
Divers (CM)	18
Motions	18
Pétitions.....	19
Propositions CA au CM	19
Commission des finances	21
Divers (CM)	21
Motions	22
Propositions CA au CM	24
Résolutions	31
Commission des pétitions	32
Pétitions.....	32
Commission des sports et de la sécurité	36
Divers (CM)	36
Motions	36
Pétitions.....	38
Résolutions	38
Commission des travaux	39
Divers (CM)	39
Motions	39
Propositions CA au CM	40
Commission du logement	47
Divers (CM)	47
Motions	47
Pétitions.....	48

Projets d'arrêtés	48
Propositions CA au CM	49
Commission du règlement	50
Initiatives municipales	50
Motions	50
Projets d'arrêtés	50
Commission sociale et de la jeunesse	52
Divers (CM)	52
Motions	52
Propositions CA au CM	54
Grand Conseil	55
Motions	55
Département Autorités	56
Motions	56
Questions écrites	57
Département N° 1 Finances et logement – M^{me} Sandrine Salerno	58
Motions	58
Pétitions.....	61
Questions écrites	61
Département N° 2 Constructions et aménagement –	
M. Rémy Pagani	62
Interpellations	62
Motions	62
Pétitions.....	70
Postulats	70
Questions écrites	71
Département N° 3 Culture – M. Patrice Mugny	74
Motions	74
Département N° 4 Environnement urbain et sécurité –	
M. Pierre Maudet	76
Motions	76
Département N° 5 Cohésion sociale, jeunesse et sports –	
M. Manuel Tornare	77
Motions	77
Pétitions.....	79
Questions écrites	80
Motions	80
Direction générale	81
Motions	81
Conseil administratif	82
Motions	82
Questions écrites	82

Délégation aux fêtes et quartiers	83
Pétitions.....	83

Commission Agenda 21

Divers (CM)

- D-33 (164) Rapport du Conseil administratif sur sa politique en matière de développement durable: bilan de législature 2003-2007.
- ❖ Commission(s): Commission Agenda 21
 - ❖ Renvoi en commission: 17.04.2007
 - ❖ Rapporteur[se]: M^{me} Florence Kraft-Babel (CA21)

Motions

- M-509 (162) Motion de M^{mes} Liliane Johner, Marie-France Spielmann, Hélène Ecuyer, MM. Alain Dupraz et Pierre Rumo: «Label de qualité sociale».
- ❖ Commission(s): Commission Agenda 21
 - ❖ Renvoi en commission: 21.02.2005
 - ❖ Rapporteur[se]: M. Pascal Rubeli (CA21)
- M-557 (163) Motion de MM. Eric Rossiaud, Marc Dalphin, Pierre Losio, Yves de Matteis, Olivier Norer, François Gillioz, Mathias Buschbeck, Alpha Dramé, Roberto Broggin, M^{mes} Frédérique Perler-Isaaz, Anne Moratti Jung, Marguerite Contat Hickel et Sarah Klopmann: «Pour que le sol de la ville de Genève contribue à la sauvegarde de son environnement».
- ❖ Renvoi en commission: 09.11.2005
 - ❖ Rapporteur[se]: M^{me} Martine Sumi (CA21)
 - ❖ Vote commission: 22.05.2008
 - ❖ Remis au secrétariat: 13.01.2009
 - ❖ Inscription(s) en séance CM:
 - 17.02.2009
- M-705 (165) Motion du 17 septembre 2007 de M^{mes} Marguerite Contat Hickel, Anne Moratti Jung, Anne Pictet, Claudia Heberlein Simonett, Frédérique Perler-Isaaz, Sandrine Burger, Sarah Klopmann, Sophie de Weck Haddad, MM. Alexandre Wisard, Alpha Dramé, Gilles Garazi, Mathias Buschbeck, Philippe Cottet et Yves de Matteis: «Pour une politique cohérente de coopération au développement».
- ❖ Commission(s): Commission Agenda 21
 - ❖ Renvoi en commission: 21.01.2008
 - ❖ Rapporteur[se]: M^{me} Catherine Gaillard (CA21)

M-767 (165) Motion du 21 janvier 2008 de MM. Alain de Kalbermat-
ten, Mathias Buschbeck, Olivier Fiumelli, Christian Zaugg,
M^{mes} Nicole Valiquer Grecuccio et Catherine Buchet-Harder:
«Pour une Maison du vélo à Genève».

- ❖ Commission(s): Commission Agenda 21
- ❖ Renvoi en commission: 26.05.2008
- ❖ Rapporteur[se]: M. Christian Lopez Quirland
(CA21)

M-795 (165) Motion du 28 avril 2008 de M^{mes} Anne Pictet, Sandrine Burger
et M. Alexandre Wisard: «FSC: pour une gestion exemplaire et
durable de nos forêts».

- ❖ Commission(s): Commission Agenda 21
- ❖ Renvoi en commission: 26.11.2008

Commission de contrôle de gestion

Motions

- M-619 (163) Motion du 17 mai 2006 de M^{mes} Hélène Ecuyer, Nelly Hartlieb, Frédérique Perler-Isaaz, Annina Pfund, MM. Alexis Barbey, David Carrillo, Gérard Deshusses, Alpha Dramé, Eric Ischi, André Kaplun, Pierre Maudet, Patrice Reynaud, Lionel Ricou et Christian Zaugg: «Pour l'activation de la commission de contrôle de gestion de la Ville de Genève».
- ❖ Commission(s): Commission de contrôle de gestion
 - ❖ Renvoi en commission: 06.06.2006

Résolutions

- R-97 (164) Résolution du 27 juin 2006 de M^{mes} Catherine Gaillard-Iungmann, Gisèle Thiévent, Ruth Lanz Aoued, Vera Figurek, MM. Sébastien Bertrand, Christian Zaugg, François Sottas et Jacques Mino: «Etat des lieux au Grand Théâtre».
- ❖ Commission(s): Commission de contrôle de gestion
Commission des finances
 - ❖ Renvoi en commission: 13.09.2006
 - ❖ Rapporteur[se]: M^{me} Hélène Ecuyer (CF)

Commission de l'aménagement et de l'environnement

Divers (CM)

- D-39 (165) Troisième plan financier d'investissement 2008-2019.
- ❖ Renvoi en commission: 06.11.2007
 - ❖ Rapporteur[se]: M^{me} Anne Pictet (CICO)
M^{me} Frédérique Perler-Isaaz (CF)
M. Jean-Louis Fazio (CT)
M^{me} Nicole Valiquer Grecucio (CL)
M^{me} Martine Sumi (CSJ)
 - ❖ Vote commission: 10.09.2008
 - ❖ Remis au secrétariat: 12.01.2009
 - ❖ Inscription(s) en séance CM:
 - 17.02.2009
- D-39 (166) Quatrième plan financier d'investissement 2009-2020.
- ❖ Commission(s): Commission de l'aménagement et de l'environnement
Commission de l'informatique et de la communication
Commission des arts et de la culture
Commission des finances
Commission sociale et de la jeunesse
Commission des sports et de la sécurité
Commission des travaux
Commission du logement
 - ❖ Renvoi en commission: 14.10.2008
 - ❖ Rapporteur[se]: M. Gérard Deshusses (CF)

Motions

- M-392 (156) Motion de M^{mes} Marie Vanek, Catherine Gonzalez-Charvet, MM. Didier Burkhardt et Jean-Pierre Lyon: «Extension des zones piétonnes au centre-ville».
- ❖ Commission(s): Commission de l'aménagement et de l'environnement
 - ❖ Renvoi en commission: 16.06.1999

- ❖ Rapporteur[se]: M. Jean-Marc Froidevaux
(CAE)
 - ❖ Vote commission: 04.09.2001
- M-311 (160) Motion de M. Michel Ducret: «Pour un aménagement vert du square de Sainte-Clotilde».
- ❖ Commission(s): Commission de l'aménagement et de l'environnement
 - ❖ Renvoi en commission: 20.11.2002
 - ❖ Rapporteur[se]: M. Jean-Marc Froidevaux
(CAE)
 - ❖ Vote commission: 13.05.2003
- M-637 (164) Motion du 30 septembre 2006 de MM. Olivier Norer, François Sottas, Alain Dupraz, Philippe Herminjard, Pascal Rubeli, M^{mes} Alexandra Rys et Nicole Valiquer Grecuccio: «Pour des trams sur des sites propres écologiques et sûrs».
- ❖ Commission(s): Commission de l'aménagement et de l'environnement
 - ❖ Renvoi en commission: 23.04.2007
- M-714 (165) Motion du 17 septembre 2007 de M^{mes} Monique Cahannes, Claudia Heberlein Simonett et M. Mathias Buschbeck: «Crèche des Ouches: plus de verdure, moins de voitures!»
- ❖ Commission(s): Commission de l'aménagement et de l'environnement
 - ❖ Renvoi en commission: 21.01.2008
 - ❖ Rapporteur[se]: M^{me} Diana Duarte Rizzolio
(CAE)
- M-718 (165) Motion du 15 octobre 2007 de M^{mes} Isabelle Brunier, Diana Duarte Rizzolio, Nicole Valiquer Grecuccio et M. Thierry Piguet: «Pour l'application de critères intelligents et cohérents en matière de mobilier urbain».
- ❖ Commission(s): Commission de l'aménagement et de l'environnement
 - ❖ Renvoi en commission: 25.02.2008
 - ❖ Rapporteur[se]: M^{me} Salika Wenger (CAE)
- M-722 (165) Motion du 15 octobre 2007 de MM. Simon Brandt, Olivier Fiumelli, Grégory Baud, Rémy Burri, Guy Dossan, M^{mes} Anne-Marie Gisler, Virginie Jordan, Patricia Richard et Christine Camporini:

«Pour un véritable pont entre les Vernets et la rue de l'Ecole-de-Médecine!»

❖ Commission(s): Commission de l'aménagement et de l'environnement

❖ Renvoi en commission: 25.02.2008

M-738 (165) Motion du 7 novembre 2007 de M^{mes} Alexandra Rys, Nathalie Fontanet, Anne-Marie Gisler, MM. Thierry Piguet et Jean Sanchez: «La rade en rade».

❖ Commission(s): Commission de l'aménagement et de l'environnement

❖ Renvoi en commission: 12.03.2008

❖ Rapporteur[se]: M^{me} Salika Wenger (CAE)

M-765 (165) Motion du 21 janvier 2008 de MM. Alain de Kalbermatten, Jean-Charles Lathion, Robert Pattaroni, M^{mes} Odette Saez, Anne Caron-Cescato, Marie Chappuis et Alexandra Rys: «Des places pour garer les vélos à la place de la Navigation».

❖ Commission(s): Commission de l'aménagement et de l'environnement

❖ Renvoi en commission: 17.03.2008

M-775 (165) Motion du 25 février 2008 de MM. Grégoire Carasso, Gérard Deshusses, Christian Lopez Quirland, Patrick Baud-Lavigne, M^{mes} Diana Duarte Rizzolio, Nicole Valiquer Grecuccio, Véronique Paris, Annina Pfund, Andrienne Soutter, Mary Pallante, Martine Sumi et Silvia Machado: «Péage routier urbain à Genève».

❖ Commission(s): Commission de l'aménagement et de l'environnement

❖ Renvoi en commission: 26.05.2008

M-782 (165) Motion du 12 mars 2008 de MM. Thierry Piguet, Christophe Buemi, Patrick Baud-Lavigne, Gérard Deshusses, Grégoire Carasso, Jean-Louis Fazio, M^{mes} Silvia Machado, Isabelle Brunier, Véronique Paris, Diana Duarte Rizzolio, Christiane Olivier, Annina Pfund et Mary Pallante: «De l'air à la place Dorcière!»

❖ Commission(s): Commission de l'aménagement et de l'environnement

❖ Renvoi en commission: 10.11.2008

M-783 (165) Motion du 12 mars 2008 de MM. Thierry Piguet, Patrick Baud-Lavigne, Grégoire Carasso, Jean-Louis Fazio, M^{mes} Sil-

Liste des objets en suspens

via Machado, Isabelle Brunier, Diana Duarte Rizzolio, Martine Sumi, Christiane Olivier et Mary Pallante: «Pour une véritable politique de rues piétonnes».

❖ Commission(s): Commission de l'aménagement et de l'environnement

❖ Renvoi en commission: 10.11.2008

M-789 (165) Motion du 12 mars 2008 de MM. Thierry Piguet, Christophe Buemi, Grégoire Carasso, Jean-Louis Fazio, M^{mes} Diana Duarte Rizzolio, Andrienne Soutter et Marie-France Spielmann: «Sur les pavés de la Vieille-Ville (zone piétonne)».

❖ Commission(s): Commission de l'aménagement et de l'environnement

❖ Renvoi en commission: 10.11.2008

M-790 (165) Motion du 22 avril 2008 de M^{mes} Alexandra Rys, Nathalie Fontanet, Marie Chappuis, Anne-Marie Gisler, Claudia Heberlein Simonett, Sarah Klopmann, Salika Wenger, MM. Jean Sanchez, Alpha Dramé, Pascal Rubeli, Olivier Tauxe et Pierre Rumo: «Déplacement des activités portuaires: il est temps de faire des propositions».

❖ Commission(s): Commission de l'aménagement et de l'environnement

❖ Renvoi en commission: 23.04.2008

❖ Rapporteur[se]: M^{me} Diana Duarte Rizzolio (CAE)

M-809 (166) Motion du 10 juin 2008 de M. Simon Brandt, M^{mes} Anne-Marie Gisler, Patricia Richard, Nathalie Fontanet, MM. Alexandre Chevalier, Jean Sanchez, Jean-Charles Lathion et M^{me} Anne Carron-Cescato: «Maintenons le site artisanal du Vélodrome».

❖ Renvoi en commission: 23.06.2008

❖ Rapporteur[se]: M^{me} Diana Duarte Rizzolio (CAE)

❖ Remis au secrétariat: 16.12.2008

❖ Inscription(s) en séance CM:

- 20.01.2009
- 17.02.2009

M-812 (166) Motion du 11 juin 2008 de M^{mes} Claudia Heberlein Simonett, Sarah Klopmann et M. Mathias Buschbeck: «Relions la Maison de quartier de Saint-Jean au quartier des Charmilles».

- ❖ Commission(s): Commission de l'aménagement et de l'environnement
- ❖ Renvoi en commission: 17.12.2008

M-816 (166) Motion du 24 juin 2008 de M^{mes} Anne-Marie Gisler, Christine Camporini, Patricia Richard, MM. Simon Brandt, Grégory Baud, Rémy Burri, Guy Dossan, Olivier Fiumelli et Adrien Genecand: «Très petites entreprises, petites et moyennes entreprises et petites et moyennes industries: créons des hôtels d'entreprises pour faciliter leur éclosion!»

- ❖ Commission(s): Commission de l'aménagement et de l'environnement
- ❖ Renvoi en commission: 17.12.2008

M-822 (166) Motion du 24 juin 2008 de M^{mes} Sarah Klopmann, Claudia Heberlein Simonett, Marie-Pierre Theubet, Sophie de Weck Haddad, Frédérique Perler-Isaaz, Marguerite Contat Hickel, Anne Moratti Jung, MM. Eric Rossiaud, Gilles Garazi, Mathias Buschbeck, Yves de Matteis et Miguel Limpo: «Pour des écoquartiers participatifs!»

- ❖ Commission(s): Commission de l'aménagement et de l'environnement
- ❖ Renvoi en commission: 17.09.2008
- ❖ Rapporteur[se]: M. Pierre Rumo (CAE)

Pétitions

P-25 (157) Pétition: «Pour la sauvegarde des conditions de parage et de circulation dans le square Pradier et le square de Chantepoulet».

- ❖ Commission(s): Commission de l'aménagement et de l'environnement
- ❖ Renvoi en commission: 24.05.2000
- ❖ Rapporteur[se]: M. Pascal Rubeli (CAE)
- ❖ Vote commission: 05.09.2000

Projets d'arrêtés

PA-78 (165) Projet d'arrêté du 12 mars 2008 de MM. Christian Zaugg, Pierre Rumo, M^{mes} Salika Wenger, Vera Figurek, Catherine Gaillard, Hélène Ecuyer, Charlotte Meierhofer, Marie-France Spielmann, Maria Casares et Maria Pérez: «Modification du règlement général relatif aux plans d'utilisation du sol».

Liste des objets en suspens

- ❖ Commission(s): Commission de l'aménagement et de l'environnement
- ❖ Renvoi en commission: 16.09.2008
- ❖ Rapporteur[se]: M^{me} Marie Chappuis (CAE)

PA-83 (165) Projet d'arrêté du 20 mai 2008 de M. Christian Zaugg, M^{me} Vera Figurek, M. Simon Brandt, M^{me} Anne-Marie Gisler, MM. Pascal Rubeli, Alexis Barbey, M^{mes} Danièle Magnin, Alexandra Rys et M. Jean-Charles Lathion: «Réalisation d'un tunnel de liaison entre la station CEVA Champel-Hôpital et l'Hôpital».

- ❖ Commission(s): Commission de l'aménagement et de l'environnement
- ❖ Renvoi en commission: 20.05.2008

Propositions CA au CM

PR-337 (161) Proposition du Conseil administratif du 3 mars 2004 en vue de l'ouverture d'un crédit de 1 506 000 francs pour l'étude des mesures d'aménagement urbain dans le quartier des Acacias.

- ❖ Commission(s): Commission de l'aménagement et de l'environnement
- ❖ Renvoi en commission: 06.04.2004
- ❖ Rapporteur[se] de majorité: M^{me} Nicole Valiquier Grecucio (CAE)
- ❖ Rapporteur[se] de minorité: M. François Sottas (CAE)
- ❖ Vote commission: 12.04.2005

PR-640 (166) Proposition du Conseil administratif du 27 août 2008 en vue de l'octroi de droits de superficie distincts et permanents (ou de toute autre forme d'accord, convention, acte ou servitude permettant la réalisation de l'opération) sur une partie des parcelles 3340 et 3384, feuille 6 du cadastre de la commune de Genève, section Plainpalais, propriété de la Ville de Genève et des Services industriels de Genève (à acquérir par la Ville de Genève), en vue de la réalisation, par des tiers partenaires, des constructions prévues dans le cadre de l'écoquartier sur le site des anciens terrains des Services industriels de Genève à la Jonction, soit:

- à la Fondation de la Ville de Genève pour le logement social en vue de la réalisation d'un immeuble de 80 à 100 logements sociaux pérennes de type HBM;
- à la coopérative CODHA en vue de la réalisation de tout ou partie (part des droits à bâtir revenant à la Ville de Genève)

d'un immeuble de logement coopératif et d'activités, comprenant en tout 80 à 100 appartements;

- à la Fondation des parkings en vue de la réalisation d'un parking pour les habitants du quartier et en compensation des places supprimées par le TCOB.

❖ Commission(s): Commission de l'aménagement et de l'environnement

❖ Renvoi en commission: 17.09.2008

❖ Rapporteur[se]: M. Pierre Rumo (CAE)

PR-641 (166) Proposition du Conseil administratif du 27 août 2008 en vue de l'ouverture de trois crédits d'étude pour un montant total de 3 842 000 francs, soit:

- un crédit de 3 150 000 francs destiné à l'étude de la construction de dépôts pour les collections patrimoniales des Musées d'art et d'histoire, du Musée d'ethnographie, du Muséum d'histoire naturelle et de la Bibliothèque de Genève sur les anciens terrains des Services industriels de Genève à la Jonction, situés boulevard Saint-Georges 21, sur les parcelles 3340 et 3384, feuille 6 du cadastre de la commune de Genève, section Plainpalais;
- un crédit de 442 000 francs destiné à l'étude d'aménagement des espaces publics et collectifs du futur quartier situé boulevard Saint-Georges 21, sur les parcelles 3340 et 3384, feuille 6 du cadastre de la commune de Genève, section Plainpalais;
- un crédit de 250 000 francs destiné aux études relatives à l'élaboration du concept énergétique global, selon les objectifs définis dans la stratégie générale «100% renouvelable en 2050», à savoir le développement d'un quartier à énergie positive, c'est-à-dire qui produit plus d'énergie qu'il n'en consomme.

❖ Commission(s): Commission de l'aménagement et de l'environnement

❖ Renvoi en commission: 17.09.2008

❖ Rapporteur[se]: M. Pierre Rumo (CAE)

Résolutions

R-108 (165) Résolution du 12 mars 2008 de MM. Thierry Piguet, Christophe Buemi, Gérard Deshusses, Grégoire Carasso, Christian Lopez Quirland, M^{mes} Andrienne Soutter, Mary Pallante, Sil-

Liste des objets en suspens

via Machado et Annina Pfund: «PUS et PLQ: que fait-on de la culture?»

- ❖ Commission(s): Commission de l'aménagement et de l'environnement
- ❖ Renvoi en commission: 25.11.2008

Commission de l'informatique et de la communication

Divers (CM)

- D-39 (165) Troisième plan financier d'investissement 2008-2019.
- ❖ Renvoi en commission: 06.11.2007
 - ❖ Rapporteur[se]: M^{me} Anne Pictet (CICO)
M^{me} Frédérique Perler-Isaaz (CF)
M. Jean-Louis Fazio (CT)
M^{me} Nicole Valiquer Grecucio (CL)
M^{me} Martine Sumi (CSJ)
 - ❖ Vote commission: 10.09.2008
 - ❖ Remis au secrétariat: 12.01.2009
 - ❖ Inscription(s) en séance CM:
 - 17.02.2009
- D-39 (166) Quatrième plan financier d'investissement 2009-2020.
- ❖ Commission(s): Commission de l'aménagement et de l'environnement
Commission de l'informatique et de la communication
Commission des arts et de la culture
Commission des finances
Commission sociale et de la jeunesse
Commission des sports et de la sécurité
Commission des travaux
Commission du logement
 - ❖ Renvoi en commission: 14.10.2008
 - ❖ Rapporteur[se]: M. Gérard Deshusses (CF)

Motions

- M-698 (165) Motion du 17 septembre 2007 de M^{mes} Marie Chappuis, Anne Carron-Cescato, Nelly Hartlieb, Alexandra Rys, Odette Saez, MM. Jean-Charles Lathion, Alain de Kalbermatten, Vincent Maitre et Robert Pattaroni: «Accord M6/Naxoo: oui, mais à quel prix?»

Liste des objets en suspens

- ❖ Commission(s): Commission de l'informatique et de la communication
- ❖ Renvoi en commission: 21.01.2008
- ❖ Rapporteur[se]: M. Grégoire Carasso (CICO)

M-772 (165) Motion du 20 février 2008 de MM. Vincent Maitre, Alain de Kalbermatten, Jean-Charles Lathion, Robert Pattaroni, M^{mes} Anne Carron-Cescato, Marie Chappuis, Nelly Hartlieb, Alexandra Rys, Odette Saez, Florence Kraft-Babel, MM. Alexandre Chevalier, Jean Sanchez et Alexis Barbey: «Sécurité informatique: connectons-nous à la réalité!»

- ❖ Commission(s): Commission de l'informatique et de la communication
- ❖ Renvoi en commission: 22.09.2008
- ❖ Rapporteur[se]: M. Pascal Rubeli (CICO)

Commission des arts et de la culture

Divers (CM)

- D-39 (165) Troisième plan financier d'investissement 2008-2019.
- ❖ Renvoi en commission: 06.11.2007
 - ❖ Rapporteur[se]: M^{me} Anne Pictet (CICO)
M^{me} Frédérique Perler-Isaaz (CF)
M. Jean-Louis Fazio (CT)
M^{me} Nicole Valiquer Grecuccio (CL)
M^{me} Martine Sumi (CSJ)
 - ❖ Vote commission: 10.09.2008
 - ❖ Remis au secrétariat: 12.01.2009
 - ❖ Inscription(s) en séance CM:
 - 17.02.2009
- D-39 (166) Quatrième plan financier d'investissement 2009-2020.
- ❖ Commission(s): Commission de l'aménagement et de l'environnement
Commission de l'informatique et de la communication
Commission des arts et de la culture
Commission des finances
Commission sociale et de la jeunesse
Commission des sports et de la sécurité
Commission des travaux
Commission du logement
 - ❖ Renvoi en commission: 14.10.2008
 - ❖ Rapporteur[se]: M. Gérard Deshusses (CF)

Motions

- M-807 (165) Motion du 26 mai 2008 de MM. Thierry Piguet, Christian Lopez Quirland, Grégoire Carasso, Jean-Louis Fazio, Patrick Baud-Lavigne, Gérard Deshusses, M^{mes} Nicole Valiquer Grecuccio, Annina Pfund, Diana Duarte Rizzolio, Isabelle Brunier et Christiane Olivier: «Nuit des musées».

- ❖ Commission(s): Commission des arts et de la culture
- ❖ Renvoi en commission: 17.12.2008
- ❖ Rapporteur[se]: M. Yves de Matteis (CARTS)

M-810 (166) Motion du 11 juin 2008 de M^{mes} Maria Pérez, Salika Wenger, Maria Casares, M. Pierre Rumo, M^{me} Anne Carron-Cescato, MM. Jean-Charles Lathion, Yves de Matteis, M^{me} Marie-Pierre Theubet et M. Jacques Baud: «Afin que le Théâtre Pitoëff rede-vienne un théâtre».

- ❖ Commission(s): Commission des arts et de la culture
- ❖ Renvoi en commission: 17.12.2008
- ❖ Rapporteur[se]: M^{me} Vera Figurek (CARTS)

M-817 (166) Motion du 24 juin 2008 de M^{mes} Isabelle Brunier, Nicole Valiquer Grecuccio, Martine Sumi, Andrienne Soutter, Silvia Machado, Véronique Paris, Diana Duarte Rizzolio, Mary Pallante, Annina Pfund, Christiane Olivier, MM. Grégoire Carasso, Christophe Buemi, Gérard Deshusses, Thierry Piguet, Christian Lopez Quirland, Patrick Baud-Lavigne et Jean-Louis Fazio: «Des ateliers pour les artistes attribués et gérés d'une façon plus juste et égalitaire».

- ❖ Commission(s): Commission des arts et de la culture
- ❖ Renvoi en commission: 17.12.2008

Pétitions

P-209 (165) Pétition: «Oui à un beau et grand Musée d'ethnographie à Genève (Artamis), oui à l'agrandissement de l'école Carl-Vogt».

- ❖ Commission(s): Commission des arts et de la culture
- ❖ Renvoi en commission: 12.03.2008
- ❖ Rapporteur[se]: M^{me} Florence Kraft-Babel (CARTS)

Propositions CA au CM

PR-614 (165) Proposition du Conseil administratif du 16 avril 2008 en vue de l'approbation des comptes de la saison 2006/2007 du Grand Théâtre de Genève.

- ❖ Commission(s): Commission des finances

- | | | |
|---|-----------------------|--------------------------------------|
| | | Commission des arts et de la culture |
| ❖ | Renvoi en commission: | 20.05.2008 |
- PR-629 (166) Proposition du Conseil administratif du 18 juin 2008 en vue de l'ouverture d'un crédit destiné à la finalisation du catalogage rétrospectif des collections des bibliothèques scientifiques de la Ville de Genève, soit:
- un crédit de 4 800 000 francs pour la variante 1;
 - un crédit de 6 200 000 francs pour la variante 2;
 - un crédit de 10 000 000 de francs pour la variante 3.
- | | | |
|---|-----------------------|--|
| ❖ | Commission(s): | Commission des arts et de la culture |
| ❖ | Renvoi en commission: | 16.09.2008 |
| ❖ | Rapporteur[se]: | M ^{me} Christiane Olivier (CARTS) |

Commission des finances

Divers (CM)

- D-32 (165) Rapport annuel 2006 de la Fondation pour le développement des emplois et du tissu économique en ville de Genève (Fondetec).
❖ Commission(s): Commission des finances
❖ Renvoi en commission: 11.09.2007
- D-32.1 (165) Rapport d'activité 2007 et budget de fonctionnement 2008 de la Fondation communale pour le développement des emplois et du tissu économique en ville de Genève (Fondetec).
❖ Commission(s): Commission des finances
❖ Renvoi en commission: 23.06.2008
❖ Rapporteur[se]: M. Gérard Deshusses (CF)
❖ Vote commission: 11.11.2008
- D-39 (165) Troisième plan financier d'investissement 2008-2019.
❖ Renvoi en commission: 06.11.2007
❖ Rapporteur[se]: M^{me} Anne Pictet (CICO)
M^{me} Frédérique Perler-Isaaz (CF)
M. Jean-Louis Fazio (CT)
M^{me} Nicole Valiquer Grecucio (CL)
M^{me} Martine Sumi (CSJ)
❖ Vote commission: 10.09.2008
❖ Remis au secrétariat: 12.01.2009
❖ Inscription(s) en séance CM:
○ 17.02.2009
- D-54 (165) Ratification de la rémunération du président et des membres de la Fondetec.
❖ Commission(s): Commission des finances
❖ Renvoi en commission: 25.06.2007
❖ Rapporteur[se]: M^{me} Annina Pfund (CF)
❖ Vote commission: 04.12.2008
- D-39 (166) Quatrième plan financier d'investissement 2009-2020.
❖ Commission(s): Commission de l'aménagement et de l'environnement
Commission de l'informatique et de la communication

	Commission des arts et de la culture
	Commission des finances
	Commission sociale et de la jeunesse
	Commission des sports et de la sécurité
	Commission des travaux
	Commission du logement
❖ Renvoi en commission:	14.10.2008
❖ Rapporteur[se]:	M. Gérard Deshusses (CF)

Motions

- M-580 (163) Motion du 18 janvier 2006 de M. Alpha Dramé, M^{me} Marguerite Contat Hickel, M. Eric Rossiaud, M^{mes} Sarah Klopmann, Anne Moratti Jung, MM. Mathias Buschbeck, Yves de Matteis, François Gillioz, M^{me} Frédérique Perler-Isaaz, MM. Marc Dalphin, Olivier Norer et Roberto Brogini: «Maîtrisons nos investissements en améliorant nos instruments de gestion».
- | | |
|-------------------------|--------------------------|
| ❖ Commission(s): | Commission des finances |
| ❖ Renvoi en commission: | 05.04.2006 |
| ❖ Rapporteur[se]: | M. Gérard Deshusses (CF) |
- M-595 (163) Motion du 15 février 2006 de MM. Pierre Maudet, Patrice Reynaud, Gérard Deshusses, M^{mes} Nelly Hartlieb, Alexandra Rys et Frédérique Perler-Isaaz: «Pour des budgets politiques à la place des plans comptables».
- | | |
|-------------------------|-------------------------|
| ❖ Commission(s): | Commission des finances |
| ❖ Renvoi en commission: | 07.06.2006 |
| ❖ Rapporteur[se]: | M. Alexis Barbey (CF) |
- M-642 (164) Motion du 11 octobre 2006 de M^{me} Nathalie Fontanet, MM. Alexis Barbey, Alexandre Chevalier, M^{me} Linda de Coulon, MM. Jean-Marc Froidevaux, Jean-Marie Hainaut, Blaise Hatt-Arnold, André Kaplun, M^{me} Florence Kraft-Babel, MM. Jean-Luc Persoz, Jean-Pierre Oberholzer, Georges Queloz, Vincent Schaller et Armand Schweingruber: «Pour une clarification des critères de subventionnement à diverses associations».
- | | |
|-------------------------|-----------------------------------|
| ❖ Commission(s): | Commission des finances |
| ❖ Renvoi en commission: | 23.04.2007 |
| ❖ Rapporteur[se]: | M ^{me} Annina Pfund (CF) |

Liste des objets en suspens

- M-691 (165) Motion du 26 juin 2007 de MM. Jean-Marc Froidevaux, Alexis Barbey, Jean Sanchez, M^{mes} Fabienne Aubry Conne, Danièle Magnin, MM. Roland Crot, Jacques Hämmerli, Simon Brandt, Olivier Fiumelli et M^{me} Christine Camporini: «Pour la mise en œuvre d'un instrument d'évaluation de la quotité nécessaire des subventions aux institutions culturelles».
- ❖ Commission(s): Commission des finances
 - ❖ Renvoi en commission: 15.10.2007
 - ❖ Rapporteur[se]: M^{me} Hélène Ecuyer (CF)
- M-713 (165) Motion du 17 septembre 2007 de M. Olivier Fiumelli, M^{mes} Anne-Marie Gisler, Christine Camporini, MM. Simon Brandt, Rémy Burri, M^{me} Virginie Jordan, MM. Grégory Baud, Guy Dossan et M^{me} Patricia Richard: «Pour des états financiers intelligibles, pertinents, fiables et comparables, appliquons les normes IPSAS aux comptes de la Ville!»
- ❖ Commission(s): Commission des finances
 - ❖ Renvoi en commission: 21.01.2008
 - ❖ Rapporteur[se]: M. Mathias Buschbeck (CF)
- M-774 (165) Motion du 20 février 2008 de MM. Simon Brandt, Olivier Fiumelli, Grégory Baud, Rémy Burri, Guy Dossan, M^{mes} Virginie Jordan, Christine Camporini, Patricia Richard et Anne-Marie Gisler: «Mettons fin au non-sens économique de la taxe professionnelle».
- ❖ Commission(s): Commission des finances
 - ❖ Renvoi en commission: 22.09.2008
 - ❖ Rapporteur[se]: M^{me} Nicole Valiquer Grecucio (CF)
- M-787 (165) Motion du 12 mars 2008 de MM. Olivier Fiumelli, Simon Brandt, Jean-Charles Lathion, Robert Pattaroni, Alexis Barbey et Jean-Marc Froidevaux: «Pour la mise en place d'une véritable culture du contrôle en Ville de Genève et un renforcement de l'audit interne».
- ❖ Commission(s): Commission des finances
 - ❖ Renvoi en commission: 10.11.2008
- M-793 (165) Motion du 23 avril 2008 de MM. Alain de Kalbermatten, Robert Pattaroni, Jean-Charles Lathion, Vincent Maitre, M^{mes} Anne Caron-Cescato, Marie Chappuis, Nelly Hartlieb, Alexandra Rys et Odette Saez: «Pour une équitable répartition de la manne fiscale

entre communes liées à la future réalisation du projet d'aménagement de la zone Praille-Acacias-Vernets (PAV)».

- ❖ Commission(s): Commission des finances
- ❖ Renvoi en commission: 26.11.2008
- ❖ Rapporteur[se]: M^{me} Hélène Ecuyer (CF)

Propositions CA au CM

PR-448 (163) Proposition du Conseil administratif du 7 décembre 2005 en vue:

- du boucllement d'un crédit de 770 000 francs destiné à la récupération des déchets compostables générés par six services de l'administration municipale et à l'acquisition d'un camion multibenne (OTP I470007101);
- de l'ouverture d'un crédit complémentaire de 115 098,31 francs.
- ❖ Commission(s): Commission des finances
- ❖ Renvoi en commission: 17.01.2006
- ❖ Rapporteur[se]: M. Alpha Dramé (CF)
- ❖ Vote commission: 07.02.2006

PR-469 (163) Proposition du Conseil administratif du 26 avril 2006 en vue de l'ouverture d'un crédit supplémentaire de 660 000 francs destiné à la mise en place, en 2006, du projet de gestion de l'absence non planifiée en Ville de Genève.

- ❖ Commission(s): Commission des finances
- ❖ Renvoi en commission: 16.05.2006
- ❖ Rapporteur[se]: M. Alexis Barbey (CF)

PR-480 (164) Proposition du Conseil administratif du 14 juin 2006 en vue du boucllement du crédit destiné au renouvellement de certains véhicules et engins spécifiques de l'administration municipale, hors Service d'incendie et de secours et Voirie, avec l'ouverture d'un crédit complémentaire de 305 834,20 francs.

- ❖ Commission(s): Commission des finances
- ❖ Renvoi en commission: 26.06.2006
- ❖ Rapporteur[se]: M. Alpha Dramé (CF)
- ❖ Vote commission: 13.12.2006

PR-484 (164) Proposition du Conseil administratif du 21 juin 2006 en vue du boucllement du crédit de 150 000 francs (proposition PR-287, votée le 2 juin 1998) destiné à l'achat de mobilier et de matériel pour la crèche collective et la crèche familiale avec halte-garderie, qui devaient être créées sur la couverture des voies CFF à

Liste des objets en suspens

Saint-Jean, sur la parcelle 3591, feuille 39 du cadastre de la commune de Genève, section Petit-Saconnex.

- ❖ Commission(s): Commission des finances
- ❖ Renvoi en commission: 12.09.2006
- ❖ Rapporteur[se]: M^{me} Annina Pfund (CF)
- ❖ Vote commission: 28.03.2007

- PR-500 (164) Proposition du Conseil administratif du 20 septembre 2006 en vue d'élargir la qualité de partie aux plaignants dans les cas d'enquêtes administratives ouvertes pour atteinte à la personnalité. Introduction de nouvelles dispositions dans le statut du personnel de l'administration municipale et le statut du personnel du Service d'incendie et de secours.

- ❖ Commission(s): Commission des finances
- ❖ Renvoi en commission: 10.10.2006
- ❖ Rapporteur[se]: M. Olivier Fiumelli (CF)
- ❖ Vote commission: 16.05.2007

- PR-507 (164) Proposition du Conseil administratif du 4 octobre 2006 en vue du bouclement du crédit destiné à la réalisation et à l'information d'un inventaire général de l'ensemble des collections des Musées d'art et d'histoire ainsi qu'à l'acquisition de différents progiciels destinés aux services de l'administration, avec l'ouverture d'un crédit complémentaire de 764 069,06 francs.

- ❖ Commission(s): Commission des finances
- ❖ Renvoi en commission: 28.11.2006
- ❖ Rapporteur[se]: M. Alexis Barbey (CF)
- ❖ Vote commission: 16.05.2007

- PR-512 (164) Proposition du Conseil administratif du 18 octobre 2006 en vue du bouclement du crédit extraordinaire de 2 150 000 francs destiné à la réalisation d'un inventaire général de l'ensemble des collections du Musée d'art et d'histoire, avec l'ouverture d'un crédit complémentaire de 95 915 francs.

- ❖ Commission(s): Commission des finances
- ❖ Renvoi en commission: 29.11.2006
- ❖ Rapporteur[se]: M. Alpha Dramé (CF)
- ❖ Vote commission: 30.01.2007

- PR-534 (164) Proposition du Conseil administratif du 17 janvier 2007 en vue de l'approbation des comptes de la saison 2005/2006 de la Fondation d'art dramatique de Genève.

- ❖ Commission(s): Commission des finances
- ❖ Renvoi en commission: 20.03.2007
- ❖ Rapporteur[se]: M. Olivier Fiumelli (CF)

PR-539 (164) Proposition du Conseil administratif du 31 janvier 2007 en vue de l'approbation des comptes de la saison 2005/2006 du Grand Théâtre de Genève.

- ❖ Commission(s): Commission des finances
- ❖ Renvoi en commission: 20.03.2007
- ❖ Rapporteur[se]: M. Olivier Fiumelli (CF)

PR-547 (164) Proposition du Conseil administratif du 4 avril 2007 en vue du bouclage de 87 crédits de préétudes et d'études terminés, non utilisés, non suivis de réalisations ou abandonnés avec l'ouverture d'un crédit complémentaire de 1 754 818,45 francs composé:

- I. d'un montant de 1 754 818,45 francs destiné à couvrir les dépenses supplémentaires de 19 crédits d'études terminés dont la réalisation est abandonnée;
- II. de 55 crédits d'études non utilisés, non suivis de réalisations ou abandonnés, représentant un montant total voté de 9 835 525 francs moins une dépense cumulée de 2 529 404,43 francs, sans demande de crédit complémentaire;
- III. de 10 soldes ou réserves de crédits de préétudes et d'études diverses non attribués par le Conseil administratif, représentant un montant total voté de 2 003 947 francs moins un montant total attribué de 1 211 107 francs, laissant un solde positif de 792 840 francs, sans demande de crédit complémentaire;
- IV. de 3 crédits terminés, représentant un montant total voté de 450 000 francs moins une dépense cumulée de 263 139,90 francs, dont le bouclage nécessite le vote d'annuités d'amortissement, sans demande de crédit complémentaire.

- ❖ Commission(s): Commission des finances
- ❖ Renvoi en commission: 08.05.2007
- ❖ Rapporteur[se]: M. Gérard Deshusses (CF)

PR-549 (164) Proposition du Conseil administratif du 21 mars 2007 en vue du bouclage de divers crédits d'étude et de construction terminés avec l'ouverture d'un crédit complémentaire d'un montant de 12 803 934,01 francs, composé de:

Liste des objets en suspens

- I. un crédit complémentaire d'un montant de 10 010 092,02 francs destiné à couvrir les hausses conjoncturelles et contractuelles de sept crédits de construction terminés;
 - II. un crédit complémentaire d'un montant de 1 224 552,09 francs destiné à couvrir les dépenses supplémentaires, les hausses conjoncturelles et contractuelles de deux crédits de construction terminés;
 - III. un crédit de construction dont la réalisation est abandonnée, sans demande de crédit complémentaire;
 - IV. un crédit complémentaire d'un montant de 1 569 289,90 francs destiné à couvrir les dépenses supplémentaires de crédits d'étude non suivis de réalisation;
 - V. un crédit d'étude dont le projet de réalisation est abandonné, sans demande de crédit complémentaire.
- ❖ Commission(s): Commission des finances
 - ❖ Renvoi en commission: 08.05.2007
 - ❖ Rapporteur[se]: M^{me} Hélène Ecuyer (CF)

PR-557 (165) Proposition du Conseil administratif du 16 mai 2007 en vue du bouclement des crédits de construction relatifs à la transformation et redistribution de locaux, locaux de préparation, zone des banquets, stockage au sous-sol, rénovation des salles et aménagement de la cuisine au rez-de-chaussée (à l'exception de l'agencement) et création de sanitaires et bureaux au 1^{er} étage et aménagement complet des combles en chambres d'hôtes du Restaurant du Parc des Eaux-Vives, situé au quai Gustave-Ador 82, et de l'ouverture d'un crédit de 4 302 745 francs, composé, d'une part, d'un crédit complémentaire de 3 545 068 francs destiné à couvrir les dépenses supplémentaires et, d'autre part, d'un crédit complémentaire de 757 677 francs destiné à couvrir les hausses.

- ❖ Commission(s): Commission des finances
- ❖ Renvoi en commission: 25.06.2007
- ❖ Rapporteur[se]: M. Gérard Deshusses (CF)

PR-575 (165) Proposition du Conseil administratif du 26 septembre 2007 en vue de:

- la constitution d'une servitude de passage à usage des pompiers sur les parcelles N^{os} 6622 et 6417, section Petit-Saconnex de la commune de Genève, propriété de la Ville de Genève, sises rue du Grand-Pré 17, en faveur des parcelles N^{os} 5252 et 5251, section Petit-Saconnex de la commune de Genève, sises rue du Grand-Pré 19-21;

- la constitution d’une servitude de distance et vue droite sur les parcelles N^{os} 6622 et 6417, section Petit-Saconnex de la commune de Genève, propriété de la Ville de Genève, au profit de la parcelle N° 5252, section Petit-Saconnex de la commune de Genève.

Ces deux servitudes sont consenties moyennant la cession gratuite à la Ville de Genève d’une partie de la parcelle N° 5252, section Petit-Saconnex de la commune de Genève, d’une surface de 70 m² environ, l’aménagement de la parcelle cédée aux frais du bénéficiaire et le paiement d’une indemnité unique de 358 500 francs.

- ❖ Commission(s): Commission des finances
- ❖ Renvoi en commission: 06.11.2007
- ❖ Rapporteur[se]: M. Christian Zaugg (CF)
- ❖ Vote commission: 09.12.2008

- PR-607 (165) Proposition du Conseil administratif du 19 mars 2008 en vue de l’ouverture d’un crédit de 77 200 francs destiné à l’octroi d’une subvention complémentaire pour les travaux de transformation et de restauration de la chapelle de la Pélisserie.

- ❖ Commission(s): Commission des finances
- ❖ Renvoi en commission: 20.05.2008

- PR-608 (165) Proposition du Conseil administratif du 19 mars 2008 en vue du bouclage de sept crédits de préétudes diverses abandonnés, sans demande de crédit complémentaire.

- ❖ Commission(s): Commission des finances
- ❖ Renvoi en commission: 20.05.2008

- PR-614 (165) Proposition du Conseil administratif du 16 avril 2008 en vue de l’approbation des comptes de la saison 2006/2007 du Grand Théâtre de Genève.

- ❖ Commission(s): Commission des finances
Commission des arts et de la culture
- ❖ Renvoi en commission: 20.05.2008

- PR-617 (166) Proposition du Conseil administratif du 30 avril 2008 en vue du bouclage de 11 crédits d’étude, de préétude et de construction terminés, avec l’ouverture d’un crédit complémentaire de 127 722,14 francs, composé:

- I. d'un montant de 107 464,09 francs destiné à couvrir les dépenses supplémentaires de deux crédits de réalisation terminés;
- II. d'un montant de 10 747,55 francs destiné à couvrir les dépenses supplémentaires d'un crédit d'étude non suivi de réalisation;
- III. d'un montant de 9510,50 francs destiné à couvrir les dépenses supplémentaires de deux crédits d'étude dont le crédit de travaux a déjà été bouclé;

de six crédits d'étude, non suivis de réalisation, non utilisés ou abandonnés, représentant un montant total voté de 942 205 francs moins une dépense cumulée de 105 150,80 francs, sans demande de crédit complémentaire.

- ❖ Commission(s): Commission des finances
- ❖ Renvoi en commission: 10.06.2008

- PR-628 (166) Proposition du Conseil administratif du 11 juin 2008 en vue du boucllement du crédit de 40 200 francs destiné à l'accroissement de la capacité d'accueil du restaurant scolaire de l'école Micheli-du-Crest, avec l'ouverture d'un crédit complémentaire de 2311,83 francs.

- ❖ Commission(s): Commission des finances
- ❖ Renvoi en commission: 16.09.2008

- PR-632 (166) Proposition du Conseil administratif du 25 juin 2008 en vue du boucllement de huit crédits d'étude et de construction terminés avec l'ouverture d'un crédit complémentaire de 3 221 535,74 francs, composé:

- I d'un crédit complémentaire d'un montant de 3 221 535,74 francs destiné à couvrir les hausses conjoncturelles et contractuelles de six crédits de construction terminés;
- II de deux crédits d'étude, l'un non suivi de réalisation, l'autre abandonné, sans demande de crédit complémentaire.

- ❖ Commission(s): Commission des finances
- ❖ Renvoi en commission: 16.09.2008

- PR-637 (166) Proposition du Conseil administratif du 16 juillet 2008 en vue de la constitution d'une servitude de distance et vue droite sur la parcelle N° 3005, section Plainpalais, propriété de la Ville de Genève, sise square des Allobroges, au profit de la parcelle N° 1338 (nouveau numéro 4040), section Plainpalais, actuellement propriété de M. Lionel Bagnoud, sise rue Caroline.

❖ Commission(s):	Commission des finances
❖ Renvoi en commission:	16.09.2008
❖ Rapporteur[se]:	M ^{me} Hélène Ecuyer (CF)
❖ Vote commission:	09.12.2008

PR-639 (166) Proposition du Conseil administratif du 27 août 2008 en vue de l'ouverture d'un crédit complémentaire à la proposition PR-536 de 1 399 900 francs destiné à la réhabilitation des installations de ventilation, de chauffage, d'éclairage et de sécurité du Musée Rath situé au 1, place Neuve, parcelle N° 5022, feuille N° 31, commune de Genève-Cité.

❖ Commission(s):	Commission des finances
❖ Renvoi en commission:	25.11.2008
❖ Rapporteur[se]:	M. Olivier Fiumelli (CF)
❖ Vote commission:	09.12.2008

PR-651 (166) Proposition du Conseil administratif du 17 septembre 2008 en vue de l'approbation des comptes 2007 de la Fondation de la Ville de Genève pour le logement social.

❖ Commission(s):	Commission des finances
❖ Renvoi en commission:	22.09.2008
❖ Rapporteur[se]:	M. Olivier Fiumelli (CF)

PR-652 (166) Proposition du Conseil administratif du 17 septembre 2008 en vue de l'ouverture d'un crédit de 2 450 000 francs destiné à couvrir les frais de préétudes et d'études, à engager en 2009, pour les projets inscrits au 4e plan financier d'investissement (PFI) 2009-2020.

❖ Commission(s):	Commission des finances
❖ Renvoi en commission:	14.10.2008
❖ Rapporteur[se]:	M. Gérard Deshusses (CF)

PR-655 (166) Proposition du Conseil administratif du 5 novembre 2008 en vue de l'ouverture d'un crédit de 230 000 francs destiné à l'acquisition d'un orgue pour la chapelle de l'Ange de la consolation (chapelle de l'ancien cimetière de Saint-Georges, située dans le cimetière de Saint-Georges).

❖ Commission(s):	Commission des finances
❖ Renvoi en commission:	25.11.2008

PR-659 (166) Proposition du Conseil administratif du 3 décembre 2008 en vue de l'ouverture d'un crédit extraordinaire d'un montant de

Liste des objets en suspens

3 627 000 francs destiné au renouvellement et à l'acquisition de 52 véhicules, machines et engins spécifiques de l'administration municipale (tranche 2007/2008).

- ❖ Commission(s): Commission des finances
- ❖ Renvoi en commission: 16.12.2008
- ❖ Rapporteur[se]: M^{me} Hélène Ecuyer (CF)

Résolutions

R-97 (164)

Résolution du 27 juin 2006 de M^{mes} Catherine Gaillard-Iungmann, Gisèle Thiévent, Ruth Lanz Aoued, Vera Figurek, MM. Sébastien Bertrand, Christian Zaugg, François Sottas et Jacques Mino: «Etat des lieux au Grand Théâtre».

- ❖ Commission(s): Commission de contrôle de gestion
Commission des finances
- ❖ Renvoi en commission: 13.09.2006
- ❖ Rapporteur[se]: M^{me} Hélène Ecuyer (CF)

Commission des pétitions**Pétitions**

- P-61 (159) Pétition: «Des bureaux ou des logements et non une zone industrielle dans le périmètre entre le chemin Frank-Thomas et le chemin de Grange-Canal».
- ❖ Commission(s): Commission des pétitions
 - ❖ Renvoi en commission: 17.04.2002
- P-101 (161) Pétition: «Avenir de l'immeuble Clarté».
- ❖ Renvoi en commission: 10.02.2004
 - ❖ Rapporteur[se]: M. Alexandre Wisard (CP)
 - ❖ Remis au secrétariat: 12.01.2009
 - ❖ Inscription(s) en séance CM:
 - 17.02.2009
- P-162 (163) Pétition: «Lieux de récupération du PET».
- ❖ Commission(s): Commission des pétitions
 - ❖ Renvoi en commission: 15.02.2006
- P-172 (163) Pétition: «Qualité de vie dans le quartier de la plaine de Plainpalaïs».
- ❖ Commission(s): Commission des pétitions
 - ❖ Renvoi en commission: 17.05.2006
 - ❖ Rapporteur[se]: M. Rémy Burri (CP)
 - ❖ Vote commission: 29.09.2008
- P-194 (164) Pétition: «Contre la suppression du stationnement dans la rue de Saint-Jean».
- ❖ Commission(s): Commission des pétitions
 - ❖ Renvoi en commission: 14.05.2007
 - ❖ Rapporteur[se]: M. Rémy Burri (CP)
- P-198 (165) Pétition: «Pour de l'ombre à la pataugeoire et une couverture des voies utilisable par les enfants».
- ❖ Renvoi en commission: 21.01.2009
 - ❖ Rapporteur[se]: M^{me} Silvia Machado (CP)
 - ❖ Vote commission: 05.11.2007
 - ❖ Remis au secrétariat: 15.12.2008
 - ❖ Inscription(s) en séance CM:
 - 20.01.2009

Liste des objets en suspens

- P-204 (165) Pétition: «Beuveries, violence et tapage nocturne à l'Usine».
- ❖ Renvoi en commission: 28.11.2007
 - ❖ Rapporteur[se] de majorité: M. Gérard Deshusses (CP)
 - ❖ Rapporteur[se] de minorité: M^{me} Sarah Klopmann (CP)
 - ❖ Remis au secrétariat: 08.01.2009
 - ❖ Inscription(s) en séance CM:
 - 20.01.2009
 - 17.02.2009
- P-205 (165) Pétition: «Insalubrité et nuisances à la rue de la Coulouvrenière: quelle est la situation depuis le vote de la pétition P-141?»
- ❖ Renvoi en commission: 28.11.2007
 - ❖ Rapporteur[se] de majorité: M^{me} Marie-France Spielmann (CP)
 - ❖ Rapporteur[se] de minorité: M^{me} Sarah Klopmann (CP)
 - ❖ Remis au secrétariat: 02.10.2008
 - ❖ Inscription(s) en séance CM:
 - 20.01.2009
 - 17.02.2009
- P-206 (165) Pétition: «Pour des Pâquis vivants, mais pas invivables!»
- ❖ Commission(s): Commission des pétitions
 - ❖ Renvoi en commission: 08.12.2007
 - ❖ Rapporteur[se]: M. Patrick Baud-Lavigne (CP)
- P-207 (165) Pétition: «Pour le renforcement de l'offre des Mouettes genevoises».
- ❖ Renvoi en commission: 21.01.2009
 - ❖ Rapporteur[se]: M^{me} Silvia Machado (CP)
 - ❖ Remis au secrétariat: 15.12.2008
 - ❖ Inscription(s) en séance CM:
 - 20.01.2009
- P-208 (165) Pétition: «Contre le sataionnement au quai Capo-d'Istria».
- ❖ Commission(s): Commission des pétitions
 - ❖ Renvoi en commission: 20.02.2008
 - ❖ Rapporteur[se]: M. Gérard Deshusses (CP)
 - ❖ Vote commission: 07.04.2008
- P-210 (165) Pétition: «Pour une maison de quartier dans le secteur situé entre les avenues d'Aïre, de Châtelaine et de l'Ain».
- ❖ Renvoi en commission: 20.01.2009

- ❖ Rapporteur[se]: M^{me} Silvia Machado (CP)
- ❖ Remis au secrétariat: 15.12.2008
- ❖ Inscription(s) en séance CM:
 - 20.01.2009

- P-212 (165) Pétition: «Donnons des espaces à la culture!»
- ❖ Commission(s): Commission des pétitions
 - ❖ Renvoi en commission: 21.05.2008
 - ❖ Rapporteur[se]: M^{me} Sarah Klopmann (CP)
- P-213 (166) Pétition: «Réaménager le pourtour élargi de la gare Cornavin».
- ❖ Commission(s): Commission des pétitions
 - ❖ Renvoi en commission: 11.06.2008
 - ❖ Rapporteur[se]: M. Alexandre Wisard (CP)
- P-215 (166) Pétition: «Pour l'installation de jeux du type de ceux de Baby-Plage».
- ❖ Commission(s): Commission des pétitions
 - ❖ Renvoi en commission: 11.06.2008
 - ❖ Rapporteur[se]: M^{me} Mary Pallante (CP)
 - ❖ Vote commission: 01.12.2008
- P-216 (166) Pétition: «Amélioration des conditions de stationnement dans le quartier de la Jonction».
- ❖ Commission(s): Commission des pétitions
 - ❖ Renvoi en commission: 11.06.2008
 - ❖ Rapporteur[se]: M. Alexandre Wisard (CP)
- P-217 (166) Pétition: «Fermer la rue de la Tour-de-Boël pour lutter contre le vacarme nocturne».
- ❖ Renvoi en commission: 11.06.2008
 - ❖ Rapporteur[se]: M^{me} Linda de Coulon (CP)
 - ❖ Remis au secrétariat: 08.12.2008
 - ❖ Inscription(s) en séance CM:
 - 20.01.2009
 - 17.02.2009
- P-218 (166) Pétition: «Halte aux excès de vitesse à la rue Philippe-Plantamour!»
- ❖ Commission(s): Commission des pétitions
 - ❖ Renvoi en commission: 24.06.2008
 - ❖ Rapporteur[se]: M. Mathias Buschbeck (CP)

Liste des objets en suspens

- P-219 (166) Pétition: «Pertes financières des stands du Fan Village au Bout-du-Monde».
- ❖ Commission(s): Commission des pétitions
 - ❖ Renvoi en commission: 24.06.2008
 - ❖ Rapporteur[se]: M^{me} Christiane Olivier (CP)
- P-220 (166) Pétition: «Pour l'installation de tables et de bancs dans les parcs».
- ❖ Commission(s): Commission des pétitions
 - ❖ Renvoi en commission: 24.06.2008
 - ❖ Rapporteur[se]: M^{me} Linda de Coulon (CP)
 - ❖ Vote commission: 01.12.2008
- P-221 (166) Pétition: «Nuisances des installations de récupération du verre à la rue Henri-Frédéric-Amiel».
- ❖ Commission(s): Commission des pétitions
 - ❖ Renvoi en commission: 17.09.2008
 - ❖ Rapporteur[se]: M^{me} Linda de Coulon (CP)
- P-222 (166) Pétition: «Pour des ludothécaires salarié(e)s!»
- ❖ Commission(s): Commission des pétitions
 - ❖ Renvoi en commission: 22.09.2008
 - ❖ Rapporteur[se]: M^{me} Marie-France Spielmann (CP)
- P-223 (166) Pétition: «Contre l'abattage d'arbres».
- ❖ Commission(s): Commission des pétitions
 - ❖ Renvoi en commission: 15.10.2008
- P-224 (166) Pétition: «Pour la réalisation du projet de maison des musiques à l'Alhambra».
- ❖ Commission(s): Commission des pétitions
 - ❖ Renvoi en commission: 04.11.2008
- P-225 (166) Pétition: «Priorité aux riverains – avenue Eugène-Pittard».
- ❖ Commission(s): Commission des pétitions
 - ❖ Renvoi en commission: 06.12.2008
- P-226 (166) Pétition: «Chasser la population du parc Barton? Non!»
- ❖ Commission(s): Commission des pétitions
 - ❖ Renvoi en commission: 21.01.2009

Commission des sports et de la sécurité

Divers (CM)

- D-39 (165) Troisième plan financier d'investissement 2008-2019.
- ❖ Renvoi en commission: 06.11.2007
 - ❖ Rapporteur[se]: M^{me} Anne Pictet (CICO)
M^{me} Frédérique Perler-Isaaz (CF)
M. Jean-Louis Fazio (CT)
M^{me} Nicole Valiquer Grecucio (CL)
M^{me} Martine Sumi (CSJ)
 - ❖ Vote commission: 10.09.2008
 - ❖ Remis au secrétariat: 12.01.2009
 - ❖ Inscription(s) en séance CM:
 - 17.02.2009
- D-39 (166) Quatrième plan financier d'investissement 2009-2020.
- ❖ Commission(s): Commission de l'aménagement et de l'environnement
Commission de l'informatique et de la communication
Commission des arts et de la culture
Commission des finances
Commission sociale et de la jeunesse
Commission des sports et de la sécurité
Commission des travaux
Commission du logement
 - ❖ Renvoi en commission: 14.10.2008
 - ❖ Rapporteur[se]: M. Gérard Deshusses (CF)

Motions

- M-633 (164) Motion du 13 septembre 2006 de M^{mes} Nathalie Fontanet, Florence Kraft-Babel, MM. Jean-Pierre Oberholzer, Blaise Hatt-Arnold, Jean-Luc Persoz et Vincent Schaller: «Terrasses parisiennes ouvertes: une alternative pour les cafetiers-restaurateurs».
- ❖ Commission(s): Commission des sports et de la sécurité
 - ❖ Renvoi en commission: 18.04.2007
 - ❖ Rapporteur[se]: M. Jean-Louis Fazio (CSS)

Liste des objets en suspens

- M-655 (164) Motion du 28 novembre 2006 de M^{me} Laurence Andersen, MM. Pascal Rubeli, Roland Crot, Marc-André Rudaz, Sylvain Clavel et Richard North: «Prenons des mesures immédiates et efficaces afin de sécuriser définitivement les préaux d'école».
- ❖ Commission(s): Commission des sports et de la sécurité
 - ❖ Renvoi en commission: 28.11.2006
- M-672 (164) Motion du 26 février 2007 de M^{me} Sandrine Salerno et M. Roman Juon: «Construction d'un *bowl* pour la pratique des sports de rue à roulettes».
- ❖ Commission(s): Commission des sports et de la sécurité
 - ❖ Renvoi en commission: 08.05.2007
 - ❖ Rapporteur[se]: M. Philippe Cottet (CSS)
- M-746 (165) Motion du 28 novembre 2007 de MM. Alexandre Chevalier, Alexis Barbey, Georges Queloz, Jean Sanchez, Jean-Marc Froidevaux, M^{mes} Florence Kraft-Babel, Nathalie Fontanet, Laetitia Guinand, Linda de Coulon, Danièle Magnin, Fabienne Aubry Conne et M. Vincent Maitre: «Soutenons nos sportifs d'élite!»
- ❖ Commission(s): Commission des sports et de la sécurité
 - ❖ Renvoi en commission: 12.03.2008
 - ❖ Rapporteur[se]: M^{me} Odette Saez (CSS)
- M-747 (165) Motion du 28 novembre 2007 de MM. Alexandre Chevalier, Alexis Barbey, Georges Queloz, Jean Sanchez, Jean-Marc Froidevaux, M^{mes} Florence Kraft-Babel, Nathalie Fontanet, Laetitia Guinand, Linda de Coulon, Danièle Magnin, Fabienne Aubry Conne et M. Vincent Maitre: «Pour des compétitions sportives internationales à Genève».
- ❖ Commission(s): Commission des sports et de la sécurité
 - ❖ Renvoi en commission: 12.03.2008
 - ❖ Rapporteur[se]: M. Patrick Baud-Lavigne (CSS)
- M-796 (165) Motion du 28 avril 2008 de M^{mes} Diana Duarte Rizzolio, Christiane Olivier, Martine Sumi, Andrienne Soutter, Silvia Machado, Isabelle Brunier, Nicole Valiquer Grecuccio, Annina Pfund, Mary Pallante, MM. Jean-Louis Fazio, Christian Lopez Quir-

land, Grégoire Carasso, Thierry Piguet, Patrick Baud-Lavigne, Christophe Buemi et Gérard Deshusses: «Promotion du sport et de l'activité physique tous âges par des équipements sportifs de proximité».

- ❖ Commission(s): Commission des sports et de la sécurité
- ❖ Renvoi en commission: 26.11.2008

Pétitions

P-214 (166) Pétition: «Pour la sauvegarde du Chapiteau de la brocante et de l'antiquité sur la plaine de Plainpalais».

- ❖ Commission(s): Commission des sports et de la sécurité
- ❖ Renvoi en commission: 11.06.2008
- ❖ Rapporteur[se]: M^{me} Valérie Bourquin (CSS)

Résolutions

R-114 (166) Résolution du 24 juin 2008 de MM. Grégoire Carasso, Christian Lopez Quirland, Gérard Deshusses, Patrick Baud-Lavigne, Jean-Louis Fazio, Christophe Buemi, M^{mes} Annina Pfund, Nicole Valiquer Grecuccio, Véronique Paris, Andrienne Soutter, Diana Duarte Rizzolio, Mary Pallante, Christiane Olivier et Silvia Machado: «Cadrons la vidéosurveillance!»

- ❖ Commission(s): Commission des sports et de la sécurité
- ❖ Renvoi en commission: 20.01.2009

Commission des travaux

Divers (CM)

D-39 (165)

Troisième plan financier d'investissement 2008-2019.

- ❖ Renvoi en commission: 06.11.2007
- ❖ Rapporteur[se]: M^{me} Anne Pictet (CICO)
M^{me} Frédérique Perler-Isaaz (CF)
M. Jean-Louis Fazio (CT)
M^{me} Nicole Valiquer Grecucio (CL)
M^{me} Martine Sumi (CSJ)
- ❖ Vote commission: 10.09.2008
- ❖ Remis au secrétariat: 12.01.2009
- ❖ Inscription(s) en séance CM:
 - 17.02.2009

D-39 (166)

Quatrième plan financier d'investissement 2009-2020.

- ❖ Commission(s): Commission de l'aménagement et de l'environnement
Commission de l'informatique et de la communication
Commission des arts et de la culture
Commission des finances
Commission sociale et de la jeunesse
Commission des sports et de la sécurité
Commission des travaux
Commission du logement
- ❖ Renvoi en commission: 14.10.2008
- ❖ Rapporteur[se]: M. Gérard Deshusses (CF)

Motions

M-709 (165)

Motion du 17 septembre 2007 de MM. Philippe Cottet, Gilles Garazi, Alexandre Wisard, Mathias Buschbeck, Christian Zaugg, M^{mes} Frédérique Perler-Isaaz, Marguerite Contat Hickel, Claudia Heberlein Simonett, Anne Moratti Jung, Sarah Klopmann et Vera Figurek: «Les Vernets et la Queue-d'Arve: un centre sportif autonome énergiquement!»

- ❖ Commission(s): Commission des travaux

- ❖ Renvoi en commission: 21.01.2008
- ❖ Rapporteur[se]: M^{me} Linda de Coulon (CT)

M-802 (165) Motion du 21 mai 2008 de MM. Jean-Louis Fazio, Patrick Baud-Lavigne, M^{mes} Christiane Olivier, Martine Sumi, Vera Figurek, M. Christian Zaugg, M^{mes} Sophie de Weck Haddad, Sandrine Burger, Alexandra Rys, MM. Alain de Kalbermatten, Jean-Charles Lathion, Simon Brandt, Olivier Fiumelli, Alexis Barbey, M^{mes} Laetitia Guinand, Danièle Magnin, Catherine Buchet-Harder et M. Jacques Hämmerli: «Gouverner c'est prévoir: pour une crèche du Lac répondant aux besoins du quartier!»

- ❖ Commission(s): Commission des travaux
- ❖ Renvoi en commission: 16.09.2008
- ❖ Rapporteur[se]: M^{me} Maria Pérez (CT)

M-820 (166) Motion du 24 juin 2008 de M^{mes} Anne-Marie Gisler, Christine Camporini, Patricia Richard, MM. Simon Brandt, Grégory Baud, Rémy Burri, Guy Dossan, Olivier Fiumelli et Adrien Genecand: «Pour une ville verte de qualité!»

- ❖ Commission(s): Commission des travaux
- ❖ Renvoi en commission: 20.01.2009

Propositions CA au CM

PR-237 (160) Proposition du Conseil administratif en vue de l'ouverture d'un crédit de 296 000 francs destiné à la construction d'une scène flottante aux bains des Pâquis, à usage multiple, et à l'aménagement du bain des enfants, situé au quai du Mont-Blanc 30, Genève (jetée des Pâquis).

- ❖ Commission(s): Commission des travaux
- ❖ Renvoi en commission: 03.12.2002
- ❖ Rapporteur[se]: M. Roman Juon (CT)
- ❖ Vote commission: 02.05.2007

PR-636 (166) Proposition du Conseil administratif du 16 juillet 2008 en vue de l'ouverture de neuf crédits pour un montant total de 16 663 000 francs, soit:

- un crédit de 14 884 700 francs destiné à la construction du bâtiment de l'«espace de quartier» abritant divers équipements publics dans le périmètre dit «Foyer de Sécheron» sis avenue Blanc/avenue de France, sur les parcelles N^{os} 2129 et 5191, feuille 12 du cadastre de la commune de Genève, section Petit-Saconnex;

Liste des objets en suspens

- un crédit de 499 800 francs destiné à la participation financière de la Ville de Genève pour l'utilisation des locaux construits par un tiers et destinés au Service des espaces verts et de l'environnement (SEVE), situés dans le périmètre cité ci-dessus;
- un crédit de 358 200 francs destiné au mobilier, équipements et jeux pour les locaux de l'espace habitants et la ludothèque situés dans le périmètre cité ci-dessus;
- un crédit de 110 000 francs destiné au mobilier et équipements pour le restaurant scolaire situé dans le périmètre cité ci-dessus;
- un crédit de 145 700 francs destiné au mobilier, équipements et jeux pour l'espace de vie enfantine situé dans le périmètre cité ci-dessus;
- un crédit de 39 000 francs destiné au mobilier et équipements pour les locaux du SEVE situés dans le périmètre cité ci-dessus;
- un crédit de 170 000 francs destiné aux équipements informatiques et de téléphonie pour le bâtiment de l'«espace de quartier», situés dans le périmètre cité ci-dessus;
- un crédit de 147 800 francs destiné à la construction d'une centrale photovoltaïque en toiture du bâtiment de l'«espace de quartier», situé dans le périmètre cité ci-dessus;
- un crédit de 307 800 francs destiné à la construction d'une centrale photovoltaïque en toiture des bâtiments locatifs construits par la Fondation de la Ville de Genève pour le logement social (FVGLS) et situés dans le périmètre cité ci-dessus.

❖ Commission(s):	Commission des travaux
❖ Renvoi en commission:	16.09.2008
❖ Rapporteur[se]:	M. Jean-Louis Fazio (CT)

PR-642 (166) Proposition du Conseil administratif du 3 septembre 2008 en vue de l'ouverture d'un crédit de 224 830 francs, complémentaire à celui voté le 21 mars 2007 (PR-529) pour l'aménagement de locaux associatifs dans le sous-sol de l'école des Eaux-Vives.

❖ Renvoi en commission:	17.09.2008
❖ Rapporteur[se]:	M ^{me} Isabelle Brunier (CT)
❖ Vote commission:	29.10.2008
❖ Remis au secrétariat:	05.01.2009
❖ Inscription(s) en séance CM:	○ 17.02.2009

- PR-644 (166) Proposition du Conseil administratif du 27 août 2008 en vue de l'ouverture d'un crédit de 2 360 000 francs concernant la rue de la Poterie, tronçon rue de la Servette-rue Liotard, destiné:
- au réaménagement de la chaussée, trottoirs, pour un montant net de 2 070 000 francs;
 - à la reconstruction du réseau d'assainissement public d'eaux mixtes (unitaire) pour un montant net de 290 000 francs, déduction faite de la participation du Fonds cantonal d'assainissement des eaux de 47 447 francs, soit un montant brut de 337 447 francs.
- ❖ Renvoi en commission: 14.10.2008
 - ❖ Rapporteur[se]: M. Guy Dossan (CT)
 - ❖ Vote commission: 03.12.2008
 - ❖ Remis au secrétariat: 15.01.2009
 - ❖ Inscription(s) en séance CM:
 - 17.02.2009
- PR-645 (166) Proposition du Conseil administratif du 27 août 2008 en vue de l'ouverture d'un crédit de 600 000 francs destiné à la transformation des bureaux du Service d'urbanisme en logements dans les immeubles mitoyens situés à la rue de Jargonnant 6 et à la rue du Vieux-Marché 8, parcelle N° 2693, feuille N° 18, commune de Genève, section Eaux-Vives, en compensation des surfaces de logement à la rue du Stand 25 transformées en bureaux.
- ❖ Commission(s): Commission des travaux
 - ❖ Renvoi en commission: 14.10.2008
 - ❖ Rapporteur[se]: M^{me} Maria Pérez (CT)
 - ❖ Vote commission: 03.12.2008
- PR-646 (166) Proposition du Conseil administratif du 27 août 2008 en vue de l'ouverture:
- d'un crédit de 1 209 800 francs destiné à l'aménagement du 7^e étage situé à la rue du Stand 25, parcelle N° 3186, feuille N° 4, section de Plainpalais;
 - d'un crédit de 163 300 francs destiné à acquérir le mobilier complémentaire pour le déménagement du Service d'urbanisme, ainsi que pour l'aménagement d'une salle de conférence commune au département des constructions et de l'aménagement au 7^e étage situé à la rue du Stand 25, parcelle N° 3186, feuille N° 4, section de Plainpalais;
 - d'un crédit de 98 000 francs destiné à la distribution informatique et à la téléphonie du Service d'urbanisme, ainsi

Liste des objets en suspens

qu'à l'équipement informatique de la salle de conférence au 7^e étage situé à la rue du Stand 25, parcelle N° 3186, feuille N° 4, section de Plainpalais.

- ❖ Commission(s): Commission des travaux
- ❖ Renvoi en commission: 14.10.2008
- ❖ Rapporteur[se]: M^{me} Maria Pérez (CT)
- ❖ Vote commission: 03.12.2008

PR-647 (166) Proposition du Conseil administratif du 3 septembre 2008 en vue de l'ouverture de quatre crédits, d'un montant total de 1 214 500 francs, destinés à divers travaux d'entretien dans les groupes scolaires de Trembley I, du Seujet, de Cayla et du 31-Décembre, soit:

- un crédit de 662 500 francs pour la réfection des quatre blocs sanitaires de l'école de Trembley I;
- un crédit de 314 700 francs pour la sécurisation des façades de l'école du Seujet;
- un crédit de 162 500 francs pour la réfection des sols des couloirs de l'école Cayla;
- un crédit de 74 800 francs pour la réfection du parquet de la salle d'éducation physique de l'école du 31-Décembre.

- ❖ Commission(s): Commission des travaux
- ❖ Renvoi en commission: 14.10.2008
- ❖ Rapporteur[se]: M. Alain de Kalbermatten (CT)
- ❖ Vote commission: 03.12.2008

PR-648 (166) Proposition du Conseil administratif du 3 septembre 2008 en vue de l'ouverture d'un crédit de 3 779 000 francs destiné à la rénovation du bâtiment situé à la rue des Etuves 15, parcelle N° 5557, feuille 47 du cadastre de la commune de Genève, section Cité, propriété de la Ville de Genève.

- ❖ Commission(s): Commission des travaux
- ❖ Renvoi en commission: 14.10.2008
- ❖ Rapporteur[se]: M^{me} Isabelle Brunier (CT)
- ❖ Vote commission: 10.12.2008

PR-649 (166) Proposition du Conseil administratif du 3 septembre 2008 en vue de l'ouverture d'un crédit de 2 834 000 francs destiné à la rénovation du bâtiment situé à la place De-Grenus 2, parcelle 5558, feuille 47 du cadastre de la commune de Genève, section Cité, propriété de la Ville de Genève.

- ❖ Commission(s): Commission des travaux

- ❖ Renvoi en commission: 14.10.2008
- ❖ Rapporteur[se]: M^{me} Isabelle Brunier (CT)
- ❖ Vote commission: 10.12.2008

PR-653 (166) Proposition du Conseil administratif du 17 septembre 2008 en vue de l'ouverture d'un crédit de 2 642 370 francs destiné à la rénovation de l'immeuble situé au 14, rue Jean-Jacques-Rousseau, parcelle N° 5736, feuille N° 43, commune de Genève, section Cité.

- ❖ Commission(s): Commission des travaux
- ❖ Renvoi en commission: 04.11.2008
- ❖ Rapporteur[se]: M^{me} Andrienne Soutter (CT)

PR-656 (166) Proposition du Conseil administratif du 5 novembre 2008 en vue de l'ouverture de trois crédits pour un montant total de 3 123 000 francs, soit:

- un crédit de 2 623 000 francs destiné à l'aménagement d'un espace de vie enfantine pour 60 places, d'une arcade pour l'accueil familial et leurs abords extérieurs, situés au rez-de-chaussée, 1^{er} et 2^e étages d'un immeuble de logements construit par la Fondation de la Ville de Genève pour le logement social (FVGLS) sis rue du Cendrier 1-3 sur les parcelles N^{os} 5764, 5765, 5766, 5767 et 5768, feuille 43 de la commune de Genève, section Genève-Cité;
- un crédit de 247 000 francs destiné à l'équipement d'une centrale photovoltaïque en toiture de l'immeuble sis rue du Cendrier 1-3 sur les parcelles N^{os} 5764, 5765, 5766, 5767 et 5768, feuille 43 de la commune de Genève, section Genève-Cité;
- un crédit de 253 000 francs destiné aux mobilier, jeux, équipements informatiques et téléphoniques de l'espace de vie enfantine et de l'arcade pour l'accueil familial sis rue du Cendrier 1-3 sur les parcelles N^{os} 5764, 5765, 5766, 5767 et 5768, feuille 43 de la commune de Genève, section Genève-Cité.

- ❖ Commission(s): Commission des travaux
- ❖ Renvoi en commission: 25.11.2008
- ❖ Rapporteur[se]: M^{me} Ariane Arlotti (CT)

PR-657 (166) Proposition du Conseil administratif du 12 novembre 2008 en vue de l'ouverture d'un crédit net de 555 750 francs, déduction faite d'une participation du Fonds cantonal d'assainissement des

Liste des objets en suspens

eaux de 78 750 francs, soit un montant brut de 634 500 francs, destiné à la réhabilitation du collecteur public d'assainissement des eaux de la rue de la Corraterie, tronçon compris entre la rue de la Tertasse et la rue du Stand.

❖ Commission(s): Commission des travaux

❖ Renvoi en commission: 16.12.2008

- PR-661 (166) Proposition du Conseil administratif du 3 décembre 2008 en vue de l'ouverture d'un crédit de 571 500 francs destiné au réaménagement du pavillon de l'île Rousseau situé île Rousseau 1, parcelle N° 5613, feuille N° 37, Genève-Cité.

❖ Commission(s): Commission des travaux

❖ Renvoi en commission: 20.01.2009

- PR-663 (166) Proposition du Conseil administratif du 10 décembre 2008 en vue de l'ouverture d'un crédit de 3 202 000 francs destiné à la rénovation de l'immeuble situé rue de la Cité-de-la-Corderie 10, sur les parcelles N°s 507 et 2670, feuille 70 du cadastre de la commune de Genève, section Cité.

❖ Commission(s): Commission des travaux

❖ Renvoi en commission: 20.01.2009

- PR-664 (166) Proposition du Conseil administratif du 10 décembre 2008 en vue de l'ouverture de quatre crédits d'un montant total de 13 390 100 francs, à savoir:

- un crédit brut de 12 878 600 francs, subventionné par l'Office fédéral de la protection de la population au titre de la protection des biens culturels et financé pour le solde par le fonds spécial issu de la donation Varenne, soit un crédit net de 0 franc, destiné à la construction de la 5^e étape des Conservatoire et Jardin botaniques (extension de l'herbier, espaces d'accueil du public et buvette-restaurant) situés au chemin de l'Impératrice 1, parcelle 3917, feuille 85, commune de Genève, section Petit-Saconnex;
- un crédit brut de 122 100 francs, financé intégralement par le fonds spécial issu de la donation Varenne, soit un crédit net de 0 franc, destiné à l'équipement informatique de l'extension de l'herbier et des nouveaux espaces d'accueil du public situés au chemin de l'Impératrice 1, parcelle 3917, feuille 85, commune de Genève, section Petit-Saconnex;
- un crédit brut de 307 300 francs, financé intégralement par le fonds spécial issu de la donation Varenne, soit un crédit net

de 0 franc, destiné au mobilier et matériel d'exploitation de l'extension de l'herbier et des nouveaux espaces d'accueil du public situés au chemin de l'Impératrice 1, parcelle 3917, feuille 85, commune de Genève, section Petit-Saconnex;

- un crédit brut de 82 100 francs, financé intégralement par le fonds spécial issu de la donation Varenne, soit un crédit net de 0 franc, destiné au déplacement des collections vers la nouvelle extension de l'herbier située au chemin de l'Impératrice 1, parcelle 3917, feuille 85, commune de Genève, section Petit-Saconnex.

❖ Commission(s): Commission des travaux
❖ Renvoi en commission: 20.01.2009

PR-665 (166) Proposition du Conseil administratif du 17 décembre 2008 en vue de l'ouverture:

- d'un crédit de 3 229 000 francs destiné au réaménagement du centre de formation de Richelien (Cecofor: centre de compétences en matière de formation) situé au chemin de l'Etraz 128, parcelle N° 119, feuille N° 45, section du cadastre Versoix (47);
- d'un crédit de 500 000 francs destiné à la liaison informatique entre le réseau de la Ville de Genève et Richelien situé au chemin de l'Etraz 128, parcelle N° 119, feuille N° 45, section du cadastre de Versoix (47).

❖ Commission(s): Commission des travaux
❖ Renvoi en commission: 20.01.2009

Commission du logement

Divers (CM)

- D-39 (165) Troisième plan financier d'investissement 2008-2019.
- ❖ Renvoi en commission: 06.11.2007
 - ❖ Rapporteur[se]: M^{me} Anne Pictet (CICO)
M^{me} Frédérique Perler-Isaaz (CF)
M. Jean-Louis Fazio (CT)
M^{me} Nicole Valiquer Grecucio (CL)
M^{me} Martine Sumi (CSJ)
 - ❖ Vote commission: 10.09.2008
 - ❖ Remis au secrétariat: 12.01.2009
 - ❖ Inscription(s) en séance CM:
 - 17.02.2009
- D-39 (166) Quatrième plan financier d'investissement 2009-2020.
- ❖ Commission(s): Commission de l'aménagement et de l'environnement
Commission de l'informatique et de la communication
Commission des arts et de la culture
Commission des finances
Commission sociale et de la jeunesse
Commission des sports et de la sécurité
Commission des travaux
Commission du logement
 - ❖ Renvoi en commission: 14.10.2008
 - ❖ Rapporteur[se]: M. Gérard Deshusses (CF)

Motions

- M-304 (155) Motion de M. Alain Marquet et M^{me} Michèle Künzler: «L'eau a un coût».
- ❖ Commission(s): Commission du logement
 - ❖ Renvoi en commission: 19.05.1998
 - ❖ Rapporteur[se]: M. Olivier Coste (CL)
 - ❖ Vote commission: 23.11.1998

- M-704 (165) Motion du 17 septembre 2007 de M^{mes} Maria Pérez, Salika Wenger, Sarah Klopmann, Maria Casares, Charlotte Meierhofer, Hélène Ecuyer, Catherine Gaillard, Frédérique Perler-Isaaz, Marie-France Spielmann, Nicole Valiquer Grecuccio, Andrienne Soutter, Diana Duarte Rizzolio, Martine Sumi, Silvia Machado, MM. Pierre Rumo, Christian Zaugg, Christian Lopez Quirland et Grégoire Carasso: «Un concierge par immeuble de la GIM!»
- ❖ Commission(s): Commission du logement
 - ❖ Renvoi en commission: 21.01.2008
 - ❖ Rapporteur[se]: M^{me} Danièle Magnin (CL)
- M-763 (165) Motion du 21 janvier 2008 de M^{mes} Nathalie Fontanet, Florence Kraft-Babel, Fabienne Aubry Conne, Linda de Coulon, Laetitia Guinand, Danièle Magnin, MM. Jean Sanchez, Alexis Barbey, Jean-Marc Froidevaux, Georges Queloz et Alexandre Chevalier: «Pour que la Ville respecte les accords sur le logement!»
- ❖ Commission(s): Commission du logement
 - ❖ Renvoi en commission: 17.03.2008
 - ❖ Rapporteur[se]: M^{me} Odette Saez (CL)

Pétitions

- P-187 (164) Pétition: «Pour le respect des engagements de la Ville de Genève à la rue des Gares. Pour le maintien du logement social participatif».
- ❖ Commission(s): Commission du logement
 - ❖ Renvoi en commission: 29.11.2006
 - ❖ Rapporteur[se]: M^{me} Gisèle Thiévent (CL)

Projets d'arrêtés

- PA-81 (165) Projet d'arrêté du 22 avril 2008 de M^{mes} Maria Pérez, Maria Casares, Salika Wenger, MM. Pierre Rumo et Christian Zaugg: «Règlement fixant les conditions de location des logements de la Ville de Genève».
- ❖ Renvoi en commission: 23.04.2008
 - ❖ Rapporteur[se]: M^{me} Anne Moratti Jung (CL)
 - ❖ Remis au secrétariat: 26.01.2009
 - ❖ Inscription(s) en séance CM:
 - 17.02.2009

Propositions CA au CM

PR-567 (165) Proposition du Conseil administratif du 18 juillet 2007 en vue de l'ouverture d'un crédit de 1 318 400 francs destiné à la rénovation de l'immeuble d'habitation situé avenue Giuseppe-Motta 20, en zone de développement 3, sur la parcelle 3027, feuille 26 du cadastre de la commune de Genève, section Petit-Saconnex, propriété de la Ville de Genève.

- ❖ Commission(s): Commission du logement
- ❖ Renvoi en commission: 11.09.2007
- ❖ Rapporteur[se]: M^{me} Nicole Valiquer Grecucio (CL)

PR-582 (165) Proposition Conseil administratif du 31 octobre 2007 en vue de l'ouverture d'un crédit de 584 000 francs destiné à la fourniture de 200 armoires à déchets nécessaires à l'équipement de divers immeubles locatifs.

- ❖ Commission(s): Commission du logement
- ❖ Renvoi en commission: 27.11.2007

PR-626 (166) Proposition du Conseil administratif du 11 juin 2008 en vue de mettre en œuvre un nouveau règlement fixant les conditions de location des logements à caractère social de la Ville de Genève.

- ❖ Renvoi en commission: 24.06.2008
- ❖ Rapporteur[se] de majorité: M^{me} Anne Moratti Jung (CL)
- ❖ Rapporteur[se] de minorité: M. Gérard Deshusses (CL)
- ❖ Remis au secrétariat: 26.01.2009
- ❖ Inscription(s) en séance CM:
 - 17.02.2009

Commission du règlement**Initiatives municipales**

- IN-1 (165) Rapport du Conseil administratif sur la validité et la prise en considération de l'initiative populaire municipale: «Pour le maintien des prestations de la Ville de Genève aux rentiers AVS-AI».
- ❖ Renvoi en commission: 20.05.2008
 - ❖ Rapporteur[se]: M^{me} Danièle Magnin (CR)
 - ❖ Remis au secrétariat: 06.10.2008
 - ❖ Inscription(s) en séance CM:
 - 04.11.2008

Motions

- M-780 (165) Motion du 12 mars 2008 de MM. Alexandre Chevalier, Alexis Barbey, Jean Sanchez, Georges Quelo, M^{mes} Nathalie Fontanet, Florence Kraft-Babel, Fabienne Aubry Conne, Danièle Magnin, Laetitia Guinand et Linda de Coulon: «Pour des débats de qualité et efficaces!»
- ❖ Commission(s): Commission du règlement
 - ❖ Renvoi en commission: 10.11.2008
 - ❖ Rapporteur[se]: M^{me} Véronique Paris (CR)

Projets d'arrêtés

- PA-62 (163) Projet d'arrêté du 15 mars 2006 de MM. Pierre Maudet, Guy Dossan, Alexis Barbey, Jean-Pierre Oberholzer, Roland Crot, Jacques Mino, Alain Dupraz, Gérard Deshusses, David Carrillo, Didier Bonny, M^{mes} Alexandra Rys, Marie-France Spielmann, Gisèle Thiévent, Frédérique Perler-Isaaz, Marguerite Contat Hickel et Nelly Hartlieb: «Règlement municipal sur l'attribution et l'exploitation des restaurants et débits de boisson appartenant à la Ville de Genève».
- ❖ Commission(s): Commission du règlement
 - ❖ Renvoi en commission: 05.04.2006
 - ❖ Rapporteur[se]: M^{me} Danièle Magnin (CR)
- PA-73 (165) Projet d'arrêté du 28 novembre 2007 de M. Guy Dossan, M^{mes} Odette Saez, Sarah Klopmann, M. Alexandre Chevalier, M^{me} Salika Wenger, M. Pascal Rubeli, M^{me} Frédérique Perler-Isaaz, MM. Alexis Barbey, Christian Zaugg, Jacques Hämmerli, Jean-Charles Lathion et Simon Brandt: «Modification de l'arti-

Liste des objets en suspens

cle 118 du règlement du Conseil municipal concernant les commissions permanentes».

- ❖ Renvoi en commission: 16.01.2008
- ❖ Rapporteur[se]: M. Pascal Rubeli (CR)
- ❖ Remis au secrétariat: 21.10.2008
- ❖ Inscription(s) en séance CM:
 - 20.01.2009
 - 17.02.2009

PA-76 (165) Projet d'arrêté du 25 février 2008 de M^{mes} Salika Wenger, Maria Casares, Hélène Ecuyer, Vera Figurek, Catherine Gaillard, Charlotte Meierhofer, Maria Pérez, Marie-France Spielmann, MM. Christian Zaugg, Pierre Rumo, Gérard Deshusses, M^{mes} Nicole Valiquer Grecuccio et Annina Pfund: «Externalisations et privatisations».

- ❖ Commission(s): Commission du règlement
- ❖ Renvoi en commission: 22.09.2008
- ❖ Rapporteur[se]: M^{me} Diana Duarte Rizzolio (CR)
- ❖ Vote commission: 05.12.2008

PA-84 (165) Projet d'arrêté du 21 mai 2008 de MM. Guy Dossan, Thierry Piguet, Pascal Rubeli, M^{mes} Odette Saez, Anne Moratti Jung et Salika Wenger: «Pour ne plus allonger la liste des objets en suspens».

- ❖ Renvoi en commission: 26.11.2008
- ❖ Rapporteur[se]: M. Pierre Rumo (CR)
- ❖ Vote commission: 16.01.2009
- ❖ Remis au secrétariat: 26.01.2009
- ❖ Inscription(s) en séance CM:
 - 17.02.2009

Commission sociale et de la jeunesse

Divers (CM)

- D-39 (165) Troisième plan financier d'investissement 2008-2019.
- ❖ Renvoi en commission: 06.11.2007
 - ❖ Rapporteur[se]: M^{me} Anne Pictet (CICO)
M^{me} Frédérique Perler-Isaaz (CF)
M. Jean-Louis Fazio (CT)
M^{me} Nicole Valiquer Grecucio (CL)
M^{me} Martine Sumi (CSJ)
 - ❖ Vote commission: 10.09.2008
 - ❖ Remis au secrétariat: 12.01.2009
 - ❖ Inscription(s) en séance CM:
 - 17.02.2009
- D-39 (166) Quatrième plan financier d'investissement 2009-2020.
- ❖ Commission(s): Commission de l'aménagement et de l'environnement
Commission de l'informatique et de la communication
Commission des arts et de la culture
Commission des finances
Commission sociale et de la jeunesse
Commission des sports et de la sécurité
Commission des travaux
Commission du logement
 - ❖ Renvoi en commission: 14.10.2008
 - ❖ Rapporteur[se]: M. Gérard Deshusses (CF)

Motions

- M-640 (164) Motion du 11 octobre 2006 de MM. Simon Brandt, Guy Dossan, Philippe Herminjard, René Winet, Pierre Maudet et M^{me} Catherine Hämmerli-Lang: «Drug testing»: la prévention en matière de drogue ne veut pas dire banalisation!»
- ❖ Renvoi en commission: 23.04.2007
 - ❖ Rapporteur[se]: M. Grégoire Carasso (CSJ)
 - ❖ Remis au secrétariat: 15.12.2008

Liste des objets en suspens

❖ Inscription(s) en séance CM:

- 20.01.2009
- 17.02.2009

M-723 (165) Motion du 6 novembre 2007 de M^{mes} Nathalie Fontanet, Fabienne Aubry Conne, Linda de Coulon, Laetitia Guinand, MM. Jean Sanchez, Alexandre Chevalier et Alexis Barbey: «Enfants mendians: réagissons à l'inacceptable».

❖ Commission(s): Commission sociale et de la jeunesse

❖ Renvoi en commission: 06.11.2007

❖ Rapporteur[se]: M^{me} Maria Casares (CSJ)

M-781 (165) Motion du 12 mars 2008 de MM. Patrick Baud-Lavigne, Thierry Piguët, Grégoire Carasso, Gérard Deshusses, Christophe Buemi, Jean-Louis Fazio, Christian Lopez Quirland, M^{mes} Martine Sumi, Andrienne Soutter, Diana Duarte Rizzolio, Mary Pallante, Christiane Olivier, Silvia Machado, Isabelle Brunier, Véronique Paris, Annina Pfund et Nicole Valiquer Grecuccio: «Pour une mise en œuvre communale de la politique d'intégration des étrangers et des étrangères».

❖ Commission(s): Commission sociale et de la jeunesse

❖ Renvoi en commission: 10.11.2008

❖ Rapporteur[se]: M^{me} Maria Casares (CSJ)

M-786 (165) Motion du 12 mars 2008 de M^{mes} Maria Casares et Marie-France Spielmann: «Renouvelons le crédit de 300 000 francs permettant de venir en aide à de jeunes requérants en formation».

❖ Commission(s): Commission sociale et de la jeunesse

❖ Renvoi en commission: 25.11.2008

❖ Rapporteur[se]: M^{me} Sandrine Burger (CSJ)

M-794 (165) Motion du 28 avril 2008 de MM. Simon Brandt, Olivier Fiumelli, Grégory Baud, Adrien Genecand, Rémy Burri, Guy Dosan, M^{mes} Christine Camporini, Anne-Marie Gisler et Patricia Richard: «Libre choix et complémentarité en matière de petite enfance: des bons de garde».

❖ Commission(s): Commission sociale et de la jeunesse

❖ Renvoi en commission: 26.11.2008

M-808 (166) Motion du 10 juin 2008 de M. Alain de Kalbermatten, M^{mes} Anne Carron-Cescato, Anne-Marie Gisler, MM. Simon Brandt, Alexandre Chevalier, Alexis Barbey, Alexandre Wisard et M^{me} Marguerite Contat Hickel: «Eté 2008, pas d'enfants abandonnés dans la rue!»

- ❖ Commission(s): Commission sociale et de la jeunesse
- ❖ Renvoi en commission: 10.06.2008
- ❖ Rapporteur[se]: M^{me} Sandrine Burger (CSJ)

Propositions CA au CM

PR-576 (165) Proposition du Conseil administratif du 3 octobre 2007 en vue de la constitution d'une fondation de droit public de la Ville de Genève pour l'accueil et l'hébergement de personnes âgées.

- ❖ Commission(s): Commission sociale et de la jeunesse
- ❖ Renvoi en commission: 06.11.2007
- ❖ Rapporteur[se]: M^{me} Sandrine Burger (CSJ)

Grand Conseil

Motions

M-345 (160) Motion de MM. Jacques Mino, Alain Marquet, Didier Bonny, Pierre Losio, Gérard Deshusses, René Grand, Christian Zaugg et Guy Jousson, à l'intention du Grand Conseil: «Pour une équipe d'assistant(e)s sociaux(ales) à la disposition de l'enseignement primaire».

❖ Commission(s): Grand Conseil

❖ Renvoi en commission: 12.02.2003

M-348 (160) Motion de MM. Gérard Deshusses et Daniel Sormanni, à l'intention du Grand Conseil: «Pour la création d'un fonds cantonal de compensation pour les charges communales exceptionnelles résultant de décisions cantonales en matière d'aménagement du territoire».

❖ Commission(s): Grand Conseil

❖ Renvoi en commission: 12.04.2003

Département Autorités

Motions

- M-381 (161) Motion de M^{mes} Hélène Ecuyer, Sandrine Salerno, MM. Jacques François, Alain Comte, Pierre Losio, Jean-Pascal Perler et Daniel Sormanni: «Soutenir les activités internationales de Genève».
- ❖ Renvoyé à: Service des relations extérieures
 - ❖ Renvoi au CA: 09.09.2003
- M-437 (161) Motion de M^{me} Sandrine Salerno, MM. Alexis Barbey, Didier Bonny, Alpha Dramé, M^{me} Hélène Ecuyer, M. Jean-Marie Hainaut, M^{me} Nelly Hartlieb, MM. Eric Ischi, André Kaplun, M^{me} Virginie Keller Lopez, MM. Pierre Losio, Pierre Maudet, David Metzger et M^{me} Gisèle Thiévent: «Promotion de Genève dans d'autres villes».
- ❖ Renvoyé à: Service des relations extérieures
 - ❖ Renvoi au CA: 10.02.2004
- M-656 (164) Motion du 29 novembre 2006 de MM. Pierre Maudet, Guy Dos-san, Alexis Barbey, M^{mes} Nathalie Fontanet et Alexandra Rys: «Pérennisons le siège mondial de l'OMC à Genève».
- ❖ Renvoyé à: Service des relations extérieures
 - ❖ Renvoi au CA: 23.04.2007
- M-777 (165) Motion du 25 février 2008 de M^{me} Salika Wenger, MM. Chris-tian Zaugg, Gérard Deshusses, M^{me} Nicole Valiquer Grecuccio et M. Mathias Buschbeck: «Pour la création d'un recueil systéma-tique des règlements de la Ville de Genève».
- ❖ Renvoyé à: Olivier G. Burri
 - ❖ Renvoi au CA: 22.09.2008
 - ❖ Date de la réponse: 14.01.2009
 - ❖ Inscription(s) en séance CM:
 - 17.02.2009
- M-813 (166) Motion du 11 juin 2008 de M^{mes} Nathalie Fontanet, Laetitia Guinand, Fabienne Aubry Conne, Danièle Magnin, Florence Kraft-Babel, MM. Alexis Barbey, Jean Sanchez et Jean-Marc Froidevaux: «Des vins et des produits genevois pendant les manifestations organisées et/ou subventionnées par la Ville».

Liste des objets en suspens

❖ Renvoyé à: Service des relations
extérieures

❖ Renvoi au CA: 17.12.2008

M-814 (166) Motion du 24 juin 2008 de M. Grégoire Carasso, M^{mes} Salika Wenger, Maria Pérez, Nicole Valiquier Grecuccio, Sarah Klopmann et Marguerite Contat Hickel: «Securitas: plus d'affaires avec des taupes».

❖ Renvoyé à: Direction générale

❖ Renvoi au CA: 17.12.2008

Questions écrites

QE-222 (163) Question écrite du 20 mars 2006 de M. Roman Juon: «Une journée portes ouvertes pour visiter le 25, rue du Stand».

❖ Renvoyé à: Service des relations
extérieures

❖ Renvoi au CA: 20.03.2006

QE-297 (166) Question écrite du 15 octobre 2008 de M. Simon Brandt: «Répartition des annonces publicitaires dans la presse locale».

❖ Renvoyé à: Administration centrale

❖ Renvoi au CA: 15.10.2008

Département N° 1 Finances et logement – M^{me} Sandrine Salerno**Motions**

- M-296 (159) Motion de M^{mes} Alexandra Rys, Alice Ecuillon, Odette Saez, MM. Didier Bonny, Jacques Finet, André Fischer, Jean-Charles Lathion, Robert Pattaroni et Guy Savary: «Pour la création d'un poste de délégué communal à la prévention». (Rapport M-296 A.)
❖ Renvoyé à: M^{me} Sandrine Salerno
❖ Renvoi au CA: 09.05.2007
- M-584 (163) Motion du 18 janvier 2006 de M^{mes} Anne Moratti Jung, Ariane Arlotti, Nicole Bobillier, Monique Cahannes, Marguerite Contat Hickel, Hélène Ecuyer, Vera Figurek, Catherine Gaillard-Iungmann, Béatrice Graf Lateo, Nelly Hartlieb, Frédérique Perler-Isaaz, Annina Pfund, Alexandra Rys, Odette Saez, Marie-France Spielmann, Martine Sumi-Viret, Gisèle Thiévent et Nicole Valiquer Grecuccio: «Quel pourcentage de femmes cadres dans la fonction publique municipale aujourd'hui?» (rapport M-584 A.)
❖ Renvoyé à: M^{me} Sandrine Salerno
❖ Renvoi au CA: 20.03.2007
- M-629 (164) Motion du 27 juin 2006 de M^{mes} Vera Figurek, Catherine Gaillard-Iungmann, MM. Christian Zaugg, Alain Dupraz et M^{me} Marie-France Spielmann: «Rétablissement du PLEND».
❖ Renvoyé à: M^{me} Sandrine Salerno
❖ Renvoi au CA: 18.04.2007
- M-660 (164) Motion du 29 novembre 2006 de MM. Roman Juon, David Metzger, M^{me} Nicole Bobillier, MM. David Carrillo, Olivier Coste, Gérard Deshusses, M^{mes} Christiane Olivier, Annina Pfund, Béatrice Graf Lateo, M. Jean-Charles Rielle, M^{mes} Sandrine Salerno, Martine Sumi-Viret et Nicole Valiquer Grecuccio: «Travaux d'intérêt général».
❖ Renvoyé à: M^{me} Sandrine Salerno
❖ Renvoi au CA: 23.04.2007
- M-662 (164) Motion du 17 janvier 2007 de M^{mes} Alexandra Rys, Nelly Hartlieb, Odette Saez, MM. Didier Bonny, Jacques Finet, Robert Pattaroni et Jean-Charles Lathion: «Congé paternité ou l'importance du rôle et de la disponibilité du père lors de l'arrivée de l'enfant».

Liste des objets en suspens

❖ Renvoyé à: M^{me} Sandrine Salerno
❖ Renvoi au CA: 23.04.2007

M-687 (165) Motion du 25 juin 2007 de MM. Alexis Barbey, Alexandre Chevalier, M^{mes} Nathalie Fontanet, Laetitia Guinand et Fabienne Aubry Conne: «Occupation du Clos Voltaire: la Ville de Genève ne doit pas boire le calice jusqu'à la lie». (Rapport M-687 A.)

❖ Renvoyé à: M^{me} Sandrine Salerno
❖ Renvoi au CA: 21.05.2008

M-702 (165) Motion du 17 septembre 2007 de MM. Jean-Charles Lathion, Alain de Kalbermatten, Vincent Maitre, Robert Pattaroni, M^{mes} Anne Carron-Cescato, Marie Chappuis, Nelly Hartlieb, Alexandra Rys et Odette Saez: «Pour une retraite flexible et à la carte en faveur du personnel de la Ville de Genève».

❖ Renvoyé à: M^{me} Sandrine Salerno
❖ Renvoi au CA: 20.02.2008

M-719 (165) Motion du 15 octobre 2007 de MM. Gilles Garazi, Philippe Cottet, Yves de Matteis, Mathias Buschbeck, Alexandre Wisard, M^{mes} Anne Moratti Jung, Delphine Courvoisier, Anne Picтет, Claudia Heberlein Simonett, Sarah Klopmann, Frédérique Perler-Isaaz, Marguerite Contat Hickel, Sophie de Weck Had-dad, Sandrine Burger, Diana Duarte Rizzolio et Annina Pfund: «L'Agenda 21 de la Ville de Genève commence par ses élu-e-s».

❖ Renvoyé à: M^{me} Sandrine Salerno
❖ Renvoi au CA: 25.02.2008

M-732 (165) Motion du 7 novembre 2007 de M^{mes} Florence Kraft-Babel, Danièle Magnin, Anne-Marie Gisler, Claudia Heberlein Simonett, Anne Moratti Jung, Annina Pfund, Andrienne Soutter, Martine Sumi, Hélène Ecuyer, Catherine Gaillard, MM. Jacques Baud, Richard North, Vincent Maitre, Robert Pattaroni et Gilles Garazi: «Signons les Engagements d'Aalborg!»

❖ Renvoyé à: M^{me} Sandrine Salerno
❖ Renvoi au CA: 25.02.2008

M-736 (165) Motion du 7 novembre 2007 de M^{mes} Monique Cahannes, Andrienne Soutter, Annina Pfund, Diana Duarte Rizzolio, Nicole Valiquer Grecuccio, MM. Grégoire Carasso, Jean-Louis Fazio, Gérard Deshusses et Christian Lopez Quirland: «Pour une politique de rémunération transparente et sociale».

- ❖ Renvoyé à: M^{me} Sandrine Salerno
 - ❖ Renvoi au CA: 11.03.2008
- M-742 (165) Motion du 27 novembre 2007 de M. Thierry Piguet, M^{mes} Nicole Valiquer Grecuccio, Vera Figurek, Catherine Gaillard et Anne Moratti Jung: «Artamis, ça se précise!» (Rapport M-742 A.)
- ❖ Renvoyé à: M^{me} Sandrine Salerno
(rapporteur[se])
M. Rémy Pagani
 - ❖ Renvoi au CA: 24.06.2008
- M-754 (165) Motion du 28 novembre 2007 de MM. Alpha Dramé, Gilles Garazi, Mathias Buschbeck, Alexandre Wisard, Philippe Cottet, Yves de Matteis, Eric Rossiaud, M^{mes} Anne Moratti Jung, Claudia Heberlein Simonett, Sarah Klopmann, Marguerite Contat Hickel, Sophie de Weck Haddad, Frédérique Perler-Isaaz, Anne Picquet et Sandrine Burger: «Agenda 21: pour une politique publique ambitieuse, quantifiable et mesurable».
- ❖ Renvoyé à: M^{me} Sandrine Salerno
 - ❖ Renvoi au CA: 17.03.2008
- M-776 (165) Motion du 25 février 2008 de MM. Simon Brandt, Rémy Burri, Guy Dossan, Olivier Fiumelli, Grégory Baud, M^{mes} Anne-Marie Gisler, Patricia Richard, Virginie Jordan et Christine Camporini: «Relogement systématique pour les artisans, PME et commerçants en cas de réaffectation de leurs locaux».
- ❖ Renvoyé à: M^{me} Sandrine Salerno
 - ❖ Renvoi au CA: 26.05.2008
- M-779 (165) Motion du 12 mars 2008 de M. Alain de Kalbermatten: «Des TIG pour la Ville de Genève».
- ❖ Renvoyé à: M^{me} Sandrine Salerno
 - ❖ Renvoi au CA: 12.03.2008
- M-797 (165) Motion du 28 avril 2008 de MM. Simon Brandt, Jean-Charles Lathion et Pascal Rubeli: «Désinvestissons pour réduire la dette».
- ❖ Renvoyé à: M^{me} Sandrine Salerno
 - ❖ Renvoi au CA: 26.11.2008
- M-830 (166) Motion du 4 novembre 2008 de MM. Grégoire Carasso, Christian Lopez Quirland, Patrick Baud-Lavigne, Jean-Louis Fazio,

Christophe Buemi, Gérard Deshusses, M^{mes} Andrienne Soutter, Diana Duarte Rizzolio, Annina Pfund, Christiane Olivier, Véronique Paris, Silvia Machado, Nicole Valiquer Grecuccio et Mary Pallante: «Code d'honneur ou code donneurs? De la solidarité interbancaire».

- ❖ Renvoyé à: M^{me} Sandrine Salerno
- ❖ Renvoi au CA: 05.11.2008

Pétitions

P-191 (164) Pétition: «Le sous-sol de la promenade du Pin 3 pour le Lycéum Club International».

- ❖ Renvoyé à: M^{me} Sandrine Salerno
- ❖ Renvoi au CA: 19.02.2008

Questions écrites

QE-156 (162) Question écrite du 13 septembre 2004 de M. Pierre Maudet: «E3: large bilan après un an d'activité».

- ❖ Renvoyé à: M^{me} Sandrine Salerno
- ❖ Renvoi au CA: 13.09.2004

QE-252 (164) Question écrite du 17 janvier 2007 de M. Roman Juon: «Aide aux anciennes et anciens employé-e-s de la Ville à organiser leur retraite tout en passant leur savoir-faire à leurs successeurs».

- ❖ Renvoyé à: M^{me} Sandrine Salerno
- ❖ Renvoi au CA: 17.01.2007

QE-280 (165) Question écrite du 20 février 2008 de M. Jacques Hämmerli: «Où l'on constate que le Conseil administratif se soucie peu des intérêts patrimoniaux de la Ville de Genève».

- ❖ Renvoyé à: M^{me} Sandrine Salerno
- ❖ Renvoi au CA: 20.02.2008

QE-287 (165) Question écrite du 28 avril 2008 de M. Simon Brandt: «Etablissements publics: une exhaustivité aussi dans la transparence».

- ❖ Renvoyé à: M^{me} Sandrine Salerno
- ❖ Renvoi au CA: 28.04.2008

QE-301 (166) Question écrite du 17 décembre 2008 de M. Grégoire Carasso: «La Ville de Genève fera-t-elle aussi la «preuve par l'acte»?»

- ❖ Renvoyé à: M^{me} Sandrine Salerno
- ❖ Renvoi au CA: 17.12.2008

Département N° 2 Constructions et aménagement – M. Rémy Pagani**Interpellations**

- I-745 (154) Interpellation de M. Pierre Johner: «Que sont devenus les crédits votés pour l'entretien du bâtiment du Grand Théâtre?»
❖ Renvoyé à: M. Rémy Pagani
❖ Renvoi au CA: 04.12.1996
- I-30 (157) Interpellation de M. Roberto Broggin: «Les «oreilles de Mickey» à Rousseau et le Picsou de l'Hôtel de Ville».
❖ Renvoyé à: M. Rémy Pagani
❖ Renvoi au CA: 30.09.2000

Motions

- M-1046 (149) Motion de la commission sociale et de la jeunesse: «Prospective et construction économiques des crèches en ville de Genève». (Rapport N° 114 A.)
❖ Renvoyé à: M. Rémy Pagani
❖ Renvoi au CA: 16.06.1992
- M-364 (156) Motion de M^{mes} Maria Beatriz de Candolle, Alice Ecuivillon et M. Bernard Lescaze: «A bas la sourdine». (Rapport M-364 A.)
❖ Renvoyé à: M. Rémy Pagani
❖ Renvoi au CA: 04.12.2002
- M-39 (157) Motion de M^{mes} Liliane Johner, Sandrine Salerno, MM. Jacques François, Jacques Mino et Guy Savary: «Hommage à un défenseur émérite des droits de l'homme».
❖ Renvoyé à: M. Rémy Pagani
❖ Renvoi au CA: 28.02.2000
❖ Date de la réponse: 21.01.2009
❖ Inscription(s) en séance CM:
○ 17.02.2009
- M-80 (157) Motion de MM. Jean-Pascal Perler et Pierre Reichenbach: «Restitution des eaux de surface dans le sous-sol géologique de la ville de Genève». (Rapport M-80 A.)
❖ Renvoyé à: M. Rémy Pagani
❖ Renvoi au CA: 14.11.2001

Liste des objets en suspens

- M-202 (159) Motion de MM. Daniel Künzi, Alain Marquet, Jacques Mino, Olivier Coste, M^{mes} Marie-France Spielmann, Marie Vanek, Ruth Lanz et Virginie Keller Lopez: «Armée XXI: quelles conséquences pour la Ville de Genève?» (Rapport M-202 A.)
❖ Renvoyé à: M. Rémy Pagani
❖ Renvoi au CA: 12.05.2004
- M-386 (161) Motion de M. Roberto Broggin: «L'Unireso aussi pour les conseillers municipaux». (Rapport M-386 A.)
❖ Renvoyé à: M. Rémy Pagani
❖ Renvoi au CA: 10.03.2004
- M-414 (161) Motion de M^{mes} Nicole Valiquer Grecuccio, Virginie Keller Lopez, Frédérique Perler-Isaaz, Anne Moratti Jung, Catherine Gaillard-lungmann, Alexandra Rys, Hélène Ecuyer, MM. François Sottas, Alain Comte et Pierre Maudet: «Pour la sauvegarde de l'immeuble Clarté».
❖ Renvoyé à: M. Rémy Pagani
❖ Renvoi au CA: 10.02.2004
- M-450 (161) Motion de M^{me} Sandrine Salerno et M. Roberto Broggin: «Pour du long terme et des trottoirs recyclables». (Rapport M-450 A.)
❖ Renvoyé à: M. Rémy Pagani
❖ Renvoi au CA: 26.06.2006
- M-458 (161) Motion de MM. Blaise Hatt-Arnold, Alexis Barbey, Jean-Pierre Oberholzer, Patrice Reynaud, Armand Schweingruber, Jean-Marc Froidevaux et M^{me} Nathalie Fontanet: «Sous les pavés, pas de plage». (Rapport M-458 A.)
❖ Renvoyé à: M. Rémy Pagani
❖ Renvoi au CA: 26.06.2006
- M-474 (162) Motion de M^{mes} Nicole Valiquer Grecuccio, Virginie Keller Lopez, Hélène Ecuyer, Catherine Gaillard-lungmann, Alexandra Rys, MM. François Sottas, Alain Comte et Pierre Maudet: «Pour la création d'une fondation Clarté».
❖ Renvoyé à: M. Rémy Pagani
❖ Renvoi au CA: 03.11.2004
- M-478 (162) Motion de MM. Guillaume Barazzone, Lionel Ricou, Didier Bonny, Jean-Charles Lathion, Guy Mettan et M^{me} Alexandra Rys: «Transparence en matière de marchés publics».

- ❖ Renvoyé à: M. Rémy Pagani
 - ❖ Renvoi au CA: 03.11.2004
- M-490 (162) Motion de M^{mes} Nicole Bobillier, Monique Cahannes, Béatrice Graf Lateo, Sandrine Salerno, Nicole Valiquer Grecuccio, MM. Olivier Coste, Jean-Louis Fazio, René Grand, Roman Juon, David Metzger et Gilles Thorel: «Politique en matière d'espaces publics: état des lieux de la mise en œuvre». (Rapport M-490 A.)
- ❖ Renvoyé à: M. Rémy Pagani
 - ❖ Renvoi au CA: 16.02.2005
- M-497 (162) Motion de M^{me} Alexandra Rys, MM. Guillaume Barazzzone, Didier Bonny, Jean-Charles Lathion, Robert Pattaroni et Lionel Ricou: «Rénovation de bâtiments et fixation des loyers: assez de subventions! Pour la vérité des coûts!» (Rapport M-497 A.)
- ❖ Renvoyé à: M. Rémy Pagani
 - ❖ Renvoi au CA: 17.01.2007
- M-504 (162) Motion de MM. Roman Juon, Jean-Louis Fazio, Jean-Charles Rielle, M^{mes} Monique Cahannes, Nicole Valiquer Grecuccio et Sandrine Salerno: «Terminons le site de l'Alhambra».
- ❖ Renvoyé à: M. Rémy Pagani
 - ❖ Renvoi au CA: 16.02.2005
- M-520 (162) Motion de MM. Roman Juon, Gilles Thorel et M^{me} Nicole Valiquer Grecuccio: «Atelier pour personnes sans emploi et état des lieux du patrimoine bâti». (Rapport M-520 A.)
- ❖ Renvoyé à: M. Rémy Pagani
 - ❖ Renvoi au CA: 06.11.2007
- M-537 (162) Motion de M^{mes} Virginie Keller Lopez, Marguerite Contat Hickel, MM. Christian Zaugg et Pierre Rumo: «Rhino: la Ville doit soutenir les habitant-e-s !»
- ❖ Renvoyé à: M. Rémy Pagani
 - ❖ Renvoi au CA: 12.10.2005
 - ❖ Date de la réponse: 21.01.2009
 - ❖ Inscription(s) en séance CM:
 - 17.02.2009
- M-579 (163) Motion du 18 janvier 2006 de M^{me} Nicole Valiquer Grecuccio, M. Gérard Deshusses, M^{me} Frédérique Perler-Isaaz, M. Eric Ros-siaud, M^{me} Gisèle Thiévent, MM. François Sottas, Pierre Rumo,

Liste des objets en suspens

M^{me} Alexandra Rys, MM. Patrice Reynaud, Blaise Hatt-Arnold, Guy Dossan et Pascal Rubeli: «OPB: où en est-on?» (Rapport M-579 A.)

❖ Renvoyé à: M. Rémy Pagani

❖ Renvoi au CA: 16.01.2008

M-583 (163) Motion du 18 janvier 2006 de MM. Eric Rossiaud, Alpha Dramé, Mathias Buschbeck, Yves de Matteis, François Gillioz, Marc Dalphin, Olivier Norer, Roberto Broggin, M^{mes} Marguerite Contat Hickel, Sarah Klopman, Anne Moratti Jung et Frédérique Perler-Isaaz: «Déplétion: inscrivons dans nos budgets les inévitables répercussions à court terme de la crise énergétique qui arrive». (Rapport M-583 A.)

❖ Renvoyé à: M. Rémy Pagani

❖ Renvoi au CA: 28.04.2008

M-600 (163) Motion du 15 février 2006 de M^{me} Véronique Elefant-Yanni: «Des stations de vélos en libre-service».

❖ Renvoyé à: M. Rémy Pagani

❖ Renvoi au CA: 30.09.2006

M-613 (163) Motion du 5 avril 2006 de MM. Roman Juon, Jacques Mino, M^{mes} Marie-France Spielmann et Marguerite Contat Hickel: «Chantiers du site Alhambra/Calvin».

❖ Renvoyé à: M. Rémy Pagani

❖ Renvoi au CA: 13.11.2006

M-636 (164) Motion du 13 septembre 2006 de M^{mes} Nicole Valiquer Grecucio, Nicole Bobillier, Monique Cahannes, MM. David Carrillo, Olivier Coste, Gérard Deshusses, Jean-Louis Fazio, M^{me} Béatrice Graf Lateo, MM. Roman Juon, David Metzger, M^{mes} Christiane Olivier, Annina Pfund, MM. Thierry Piguet, Jean-Charles Rielle, M^{mes} Sandrine Salerno et Martine Sumi-Viret: «Garantissons la construction de logements sociaux».

❖ Renvoyé à: M. Rémy Pagani

❖ Renvoi au CA: 23.04.2007

M-641 (164) Motion du 11 octobre 2006 de MM. Blaise Hatt-Arnold, Alexis Barbey et M^{me} Nathalie Fontanet: «Une vision d'ensemble ambitieuse pour la rade de Genève».

❖ Renvoyé à: M. Rémy Pagani

❖ Renvoi au CA: 23.04.2007

- M-666 (164) Motion du 22 janvier 2007 de M^{me} Nicole Valiquer Grecuccio, M. Roman Juon, M^{me} Annina Pfund et M. Olivier Coste: «Animation de sensibilisation à l'environnement construit».
- ❖ Renvoyé à: M. Rémy Pagani
 - ❖ Renvoi au CA: 08.05.2007
- M-697 (165) Motion du 17 septembre 2007 de M^{mes} Salika Wenger, Maria Pérez, Vera Figurek, Maria Casares, Charlotte Meierhofer, Hélène Ecuyer, Catherine Gaillard, Marie-France Spielmann, MM. Christian Zaugg et Pierre Rumo: «Réquisition des logements abusivement vides et construction de logements d'utilité publique».
- ❖ Renvoyé à: M. Rémy Pagani
 - ❖ Renvoi au CA: 21.01.2008
- M-700 (165) Motion du 17 septembre 2007 de M^{mes} Marie Chappuis, Anne Carron-Cescato, Nelly Hartlieb, Alexandra Rys, Odette Saez, MM. Jean-Charles Lathion, Alain de Kalbermatten, Vincent Maitre et Robert Pattaroni: «Changeons la vie des Genevois par la révolution du vélo!»
- ❖ Renvoyé à: M. Rémy Pagani
 - ❖ Renvoi au CA: 21.01.2008
- M-703 (165) Motion du 17 septembre 2007 de MM. Philippe Cottet, Alexandre Wisard, Mathias Buschbeck, M^{me} Marguerite Contat Hickel, MM. Gilles Garazi, Alpha Dramé, M^{mes} Sarah Klopmann, Sophie de Weck Haddad, Sandrine Burger, Claudia Heberlein Simonett, Anne Moratti Jung, Anne Pictet, Delphine Courvoisier, Frédérique Perler-Isaaz et M. Yves de Matteis: «Pour une mobilité combinée moderne: des vélostations dans les gares CEVA!» (Rapport M-703 A.)
- ❖ Renvoyé à: M. Rémy Pagani
 - ❖ Renvoi au CA: 05.11.2008
- M-706 (165) Motion du 17 septembre 2007 de M^{mes} Claudia Heberlein Simonett, Anne Pictet, Sandrine Burger, Marguerite Contat Hickel, Frédérique Perler-Isaaz, Sophie de Weck Haddad, Sarah Klopmann, MM. Philippe Cottet, Yves de Matteis, Alpha Dramé, Alexandre Wisard et Mathias Buschbeck: «Les zones 30 km/h sont-elles sûres pour toutes et tous?»
- ❖ Renvoyé à: M. Rémy Pagani
 - ❖ Renvoi au CA: 21.01.2008

Liste des objets en suspens

- M-710 (165) Motion du 17 septembre 2007 de M^{mes} Frédérique Perler-Isaaz, Marguerite Contat Hickel, Anne Moratti Jung, Sophie de Weck Haddad, Sandrine Burger, Anne Pictet, Claudia Heberlein Simonett, Sarah Klopmann, MM. Mathias Buschbeck, Philippe Cottet, Alpha Dramé, Yves de Matteis et Gilles Garazi: «Des nants à l'air libre».
- ❖ Renvoyé à: M. Rémy Pagani
 - ❖ Renvoi au CA: 20.02.2008
- M-726 (165) Motion du 6 novembre 2007 de MM. Alexandre Wisard, Gérard Deshusses, Jean-Charles Lathion, Alexis Barbey, Jacques Hämmmerli, M^{mes} Charlotte Meierhofer, Anne Carron-Cescato, Patricia Richard et Sylvia Machado: «Pour un contrôle technique régulier des différents ouvrages d'art placés sous la responsabilité de la Ville de Genève».
- ❖ Renvoyé à: M. Rémy Pagani
 - ❖ Renvoi au CA: 07.11.2007
- M-742 (165) Motion du 27 novembre 2007 de M. Thierry Piguet, M^{mes} Nicole Valiquer Grecuccio, Vera Figurek, Catherine Gaillard et Anne Moratti Jung: «Artamis, ça se précise!» (Rapport M-742 A.)
- ❖ Renvoyé à: M^{me} Sandrine Salerno
(rapporteur[se])
M. Rémy Pagani
 - ❖ Renvoi au CA: 24.06.2008
- M-748 (165) Motion du 28 novembre 2007 de MM. Gérard Deshusses et Mathias Buschbeck: «Solidarité avec Soral!»
- ❖ Renvoyé à: M. Rémy Pagani
 - ❖ Renvoi au CA: 12.03.2008
- M-749 (165) Motion du 28 novembre 2007 de M^{mes} Isabelle Brunier, Diana Duarte Rizzolio, Nicole Valiquer Grecuccio, Silvia Machado, Annina Pfund, Véronique Paris, Martine Sumi, MM. Grégoire Carasso, Gérard Deshusses, David Metzger, Jean-Louis Fazio, Christophe Buemi, M^{mes} Marie-France Spielmann, Salika Wenger, Alexandra Rys, Anne-Marie Gisler, Patricia Richard, Florence Kraft-Babel, MM. Pierre Rumo, Alexandre Wisard, Jean-Charles Lathion, Robert Pattaroni et Jacques Baud: «Pour le classement de l'ancienne brasserie Bavaria, actuellement Relais de l'Entrecôte».
- ❖ Renvoyé à: M. Rémy Pagani
 - ❖ Renvoi au CA: 17.03.2008

- M-755 (165) Motion du 28 novembre 2007 de MM. Alexandre Wisard, Philippe Cottet, M^{mes} Marguerite Contat Hickel, Claudia Heberlein Simonett, Marie-France Spielmann, Isabelle Brunier et Diana Duarte Rizzolio: «Aménagement de la place Neuve: étudier, c'est bien; entreprendre, c'est mieux!»
❖ Renvoyé à: M. Rémy Pagani
❖ Renvoi au CA: 17.03.2008
- M-756 (165) Motion du 28 novembre 2007 de MM. Philippe Cottet, Alexandre Wisard, Mathias Buschbeck, Christian Zaugg, M^{mes} Claudia Heberlein Simonett, Anne Moratti Jung, Marguerite Contat Hickel, Isabelle Brunier et Diana Duarte Rizzolio: «Une place pour les Acacias!»
❖ Renvoyé à: M. Rémy Pagani
❖ Renvoi au CA: 17.03.2008
- M-771 (165) Motion du 19 février 2008 de M^{mes} Anne Pictet, Anne Moratti Jung, Sandrine Burger, Claudia Heberlein Simonett, Sarah Klopmann, Frédérique Perler-Isaaz, Marguerite Contat Hickel, Sophie de Weck Haddad, MM. Mathias Buschbeck, Yves de Matteis et Eric Rossiaud: «Paille-Acacias-Vernets: à quand notre tour?»
❖ Renvoyé à: M. Rémy Pagani
❖ Renvoi au CA: 28.04.2008
- M-778 (165) Motion du 25 février 2008 de MM. Yves de Matteis, Gilles Garazi, Eric Rossiaud, M^{mes} Claudia Heberlein Simonett, Sarah Klopmann, Anne Moratti Jung, Anne Pictet, Marie-Pierre Theubet, Sophie de Weck Haddad, Marguerite Contat Hickel, Frédérique Perler-Isaaz, Sandrine Burger, Hélène Ecuyer, Catherine Gaillard, Andrienne Soutter, Martine Sumi, MM. Christian Lopez Quirland, Vincent Maitre et Robert Pattaroni: «Pour une promotion du vélo à assistance électrique comme solution de remplacement au scooter et à la moto».
❖ Renvoyé à: M. Rémy Pagani
❖ Renvoi au CA: 22.09.2008
- M-788 (165) Motion du 12 mars 2008 de M. Gérard Deshusses, M^{mes} Andrienne Soutter, Diana Duarte Rizzolio, Mary Pallante, Martine Sumi, Christiane Olivier, Annina Pfund, Véronique Paris, Silvia Machado, Isabelle Brunier, MM. Grégoire Carasso, Jean-Louis Fazio, Patrick Baud-Lavigne, Christian Lopez Quirland, Christophe Buemi et Thierry Piguet: «Pour le maintien de l'Alhambra dans son affectation actuelle».

- ❖ Renvoyé à: M. Rémy Pagani
(rapporteur[se])
M. Patrice Mugny
- ❖ Renvoi au CA: 22.04.2008
- M-800 (165) Motion du 21 mai 2008 de M^{mes} Sarah Klopmann, Anne Moratti Jung, Marie-Pierre Theubet, Anne Pictet et Catherine Gaillard: «Que Mottattom continue!»
- ❖ Renvoyé à: M. Rémy Pagani
- ❖ Renvoi au CA: 26.11.2008
- M-801 (165) Motion du 21 mai 2008 de M^{mes} Diana Duarte Rizzolio, Christiane Olivier, Isabelle Brunier, Nicole Valiquer Grecuccio, Martine Sumi, Silvia Machado, Annina Pfund, Andrienne Soutter, Mary Pallante, MM. Patrick Baud-Lavigne, Grégoire Carasso, Jean-Louis Fazio, Thierry Piguet, Christian Lopez Quirland et Christophe Buemi: «Mieux informer sur les événements planifiés sur la plaine de Plainpalais».
- ❖ Renvoyé à: M. Rémy Pagani
- ❖ Renvoi au CA: 16.12.2008
- M-803 (165) Motion du 26 mai 2008 de MM. Christian Lopez Quirland, Grégoire Carasso, Christophe Buemi, Gérard Deshusses, Patrick Baud-Lavigne, M^{mes} Annina Pfund, Silvia Machado, Mary Pallante, Isabelle Brunier, Diana Duarte Rizzolio, Andrienne Soutter, Nicole Valiquer Grecuccio et Christiane Olivier: «De la mobilité douce pour nos fêtes».
- ❖ Renvoyé à: M. Rémy Pagani
- ❖ Renvoi au CA: 17.12.2008
- M-818 (166) Motion du 24 juin 2008 de MM. Grégoire Carasso, Gérard Deshusses, Patrick Baud-Lavigne, Christian Lopez Quirland, Jean-Louis Fazio, Christophe Buemi, M^{mes} Isabelle Brunier, Véronique Paris, Martine Sumi, Andrienne Soutter, Diana Duarte Rizzolio, Mary Pallante, Annina Pfund et Silvia Machado: «Pour que Genève roule sans perdre la boule (dangers pour les cyclistes)!»
- ❖ Renvoyé à: M. Rémy Pagani
- ❖ Renvoi au CA: 17.12.2008
- M-834 (166) Motion du 10 novembre 2008 de MM. Alexis Barbey, Georges Queloz, M^{mes} Florence Kraft-Babel, Linda de Coulon, Danièle

Magnin, Fabienne Aubry Conne et Laetitia Guinand: «Pour une politique d'information claire sur les chantiers TCOB et CEVA».

❖ Renvoyé à: M. Rémy Pagani
❖ Renvoi au CA: 25.11.2008

M-836 (166) Motion du 25 novembre 2008 de MM. Miguel Limpo, Yves de Matteis, M^{mes} Sandrine Burger, Sarah Klopmann, Claudia Heberlein Simonett, Diana Duarte Rizzolio et Salika Wenger: «Merci de penser aux vélos et aux piétons pendant les travaux!»

❖ Renvoyé à: M. Rémy Pagani
❖ Renvoi au CA: 25.11.2008

Pétitions

P-6 (157) Pétition: «Charges de chauffage facturées par la GIM aux locataires du 1, rue de Villereuse».

❖ Renvoyé à: M. Rémy Pagani
❖ Renvoi au CA: 11.10.2000

P-104 (161) Pétition: «Pour le ralentissement et la réduction du trafic à l'avenue Krieg».

❖ Renvoyé à: M. Rémy Pagani
❖ Renvoi au CA: 24.01.2005

P-146 (163) Pétition: «Contre la suppression de places de stationnement à la rue de Bourgogne».

❖ Renvoyé à: M. Rémy Pagani
❖ Renvoi au CA: 25.11.2008

P-199 (165) Pétition: «Pour de meilleures conditions de stationnement des vélos».

❖ Renvoyé à: M. Rémy Pagani
❖ Renvoi au CA: 17.09.2008

Postulats

PO-3007 (151) Postulat de MM. Christian Zaugg et Marco Ziegler: «Vers un concept de communauté urbaine».

❖ Renvoyé à: M. Rémy Pagani
❖ Renvoi au CA: 18.11.1993

Questions écrites

- QE-13 (157) Question écrite de M. Jean-Pascal Perler: «Egouts en ville de Genève».
- ❖ Renvoyé à: M. Rémy Pagani
 - ❖ Renvoi au CA: 08.12.1999
- QE-43 (158) Question écrite de M. Michel Ducret: «Etat des trottoirs à la rue Pedro-Meylan».
- ❖ Renvoyé à: M. Rémy Pagani
 - ❖ Renvoi au CA: 06.12.2000
- QE-74 (159) Question écrite de M^{me} Melissa Rebetez et M. Roman Juon, du 17 avril 2002: «Une rue en souvenir de la lutte des habitants de Saint-Jean pour sauver la poste du Beulet».
- ❖ Renvoyé à: M. Rémy Pagani
 - ❖ Renvoi au CA: 17.04.2002
 - ❖ Date de la réponse: 21.01.2009
 - ❖ Inscription(s) en séance CM:
 - 17.02.2009
- QE-148 (161) Question écrite de M. Pierre Losio: «Respectera-t-on le legs Plantamour?»
- ❖ Renvoyé à: M. Rémy Pagani
 - ❖ Renvoi au CA: 12.05.2004
- QE-200 (163) Question écrite du 9 novembre 2005 de M. Roman Juon: «Rampe inconnue?»
- ❖ Renvoyé à: M. Rémy Pagani
 - ❖ Renvoi au CA: 09.11.2005
- QE-209 (163) Question écrite du 18 janvier 2006 de M. Simon Brandt: «Sécurité publique: une affaire privée?»
- ❖ Renvoyé à: M. Rémy Pagani
 - ❖ Renvoi au CA: 18.01.2006
- QE-217 (163) Question écrite du 15 février 2006 de M. Roman Juon: «Terminons le site de l'Alhambra».
- ❖ Renvoyé à: M. Rémy Pagani
 - ❖ Renvoi au CA: 15.02.2006
- QE-236 (164) Question écrite du 13 septembre 2006 de M. Roman Juon: «Arrêts des tramways du rond-point de Plainpalais».

- | | | |
|--|-----------------|----------------|
| | ❖ Renvoyé à: | M. Rémy Pagani |
| | ❖ Renvoi au CA: | 13.09.2006 |
- QE-261 (164) Question écrite du 23 avril 2007 de M. Roman Juon: «Pour réaliser des ouvrages en partenariat avec la population».
- | | | |
|--|-----------------|----------------|
| | ❖ Renvoyé à: | M. Rémy Pagani |
| | ❖ Renvoi au CA: | 23.04.2007 |
- QE-270 (165) Question écrite du 17 septembre 2007 de M. Christian Lopez Quirland: «Pour un système de location de vélos et qui roule».
- | | | |
|--|-----------------|----------------|
| | ❖ Renvoyé à: | M. Rémy Pagani |
| | ❖ Renvoi au CA: | 17.09.2007 |
- QE-281 (165) Question écrite du 25 février 2008 de M. Thierry Piguet et M^{me} Diana Duarte Rizzolio: «Aménagement urbain: les caissettes sont-elles dans la ligne?»
- | | | |
|--|-----------------|----------------|
| | ❖ Renvoyé à: | M. Rémy Pagani |
| | ❖ Renvoi au CA: | 25.02.2008 |
- QE-292 (166) Question écrite du 24 juin 2008 de M^{mes} Sarah Klopmann, Claudia Heberlein Simonett, MM. Mathias Buschbeck et Miguel Limpo: «Pont des Délices: cyclistes, attention à la promotion du vélo!»
- | | | |
|--|-----------------|----------------|
| | ❖ Renvoyé à: | M. Rémy Pagani |
| | ❖ Renvoi au CA: | 24.06.2008 |
- QE-293 (166) Question écrite du 17 septembre 2008 de M^{me} Claudia Heberlein Simonett: «Rue de Lyon 110: disparition d'une zone artisanale de plus?»
- | | | |
|--|-----------------|----------------|
| | ❖ Renvoyé à: | M. Rémy Pagani |
| | ❖ Renvoi au CA: | 17.09.2008 |
- QE-296 (166) Question écrite du 15 octobre 2008 de M^{me} Marguerite Contat Hickel: «Place des Nations: de l'eau et de l'énergie...»
- | | | |
|--|-----------------|----------------|
| | ❖ Renvoyé à: | M. Rémy Pagani |
| | ❖ Renvoi au CA: | 15.10.2008 |
- QE-298 (166) Question écrite du 10 novembre 2008 de M. Simon Brandt: «Procédure municipale concernant les appels d'offres».
- | | | |
|--|-----------------|----------------|
| | ❖ Renvoyé à: | M. Rémy Pagani |
| | ❖ Renvoi au CA: | 10.11.2008 |

Liste des objets en suspens

QE-299 (166) Question écrite du 10 novembre 2008 de MM. Jean-Louis Fazio, Grégoire Carasso et M^{me} Diana Duarte Rizzolio: «C'est où l'Institut et Musée Voltaire?»

❖ Renvoyé à: M. Rémy Pagani

❖ Renvoi au CA: 10.11.2008

Département N° 3 Culture – M. Patrice Mugny**Motions**

- M-646 (164) Motion du 16 octobre 2006 de MM. Roman Juon, Jean-Louis Fazio, M^{mes} Nicole Valiquer Grecuccio, Christiane Olivier, Sandrine Salerno et Annina Pfund: «Fonds d'art contemporain: pour augmenter l'installation d'œuvres artistiques dans l'espace public». (Rapport M-646 A1.)
❖ Renvoyé à: M. Patrice Mugny
❖ Renvoi au CA: 16.12.2008
- M-724 (165) Motion du 6 novembre 2007 de M^{mes} Vera Figurek, Florence Kraft-Babel, Laetitia Guinand, Salika Wenger, Anne Carron-Cescato, Véronique Paris, Maria Pérez, MM. Thierry Piguët, Jacques Hämmerli et Jean-Charles Lathion: «Pour que le projet BAC ne soit pas un champ de ruines sur l'art contemporain». (Rapport M-724 A/B.)
❖ Renvoyé à: M. Patrice Mugny
❖ Renvoi au CA: 24.06.2008
- M-759 (165) Motion du 8 décembre 2007 de MM. Gérard Deshusses, Christian Zaugg, Jean-Charles Lathion, Roland Crot, Jean-Marc Froidevaux, Philippe Cottet, Simon Brandt, M^{mes} Nicole Valiquer Grecuccio, Nelly Hartlieb, Frédérique Perler-Isaaz et Anne-Marie Gisler: «Organisation d'un concours en vue de l'édification d'un monument à la mémoire commune des Genevois et des Arméniens».
❖ Renvoyé à: M. Patrice Mugny
❖ Renvoi au CA: 26.05.2008
- M-788 (165) Motion du 12 mars 2008 de M. Gérard Deshusses, M^{mes} Andrienne Soutter, Diana Duarte Rizzolio, Mary Pallante, Martine Sumi, Christiane Olivier, Annina Pfund, Véronique Paris, Silvia Machado, Isabelle Brunier, MM. Grégoire Carasso, Jean-Louis Fazio, Patrick Baud-Lavigne, Christian Lopez Quirland, Christophe Buemi et Thierry Piguët: «Pour le maintien de l'Alhambra dans son affectation actuelle».
❖ Renvoyé à: M. Rémy Paganini (rapporteur[se])
M. Patrice Mugny
❖ Renvoi au CA: 22.04.2008

Liste des objets en suspens

M-840 (166) Motion du 16 décembre 2008 de la commission des arts et de la culture: «Une ligne budgétaire pour les aides aux artistes».

- ❖ Renvoyé à: M. Patrice Mugny
- ❖ Renvoi au CA: 16.12.2008

Département N° 4 Environnement urbain et sécurité – M. Pierre Maudet**Motions**

M-811 (166) Motion du 11 juin 2008 de M^{mes} Maria Casares, Maria Pérez, Vera Figurek et Salika Wenger: «Pour le respect de l'interdiction de la publicité pour le tabac».

- ❖ Renvoyé à: M. Pierre Maudet
- ❖ Renvoi au CA: 17.12.2008
- ❖ Date de la réponse: 21.01.2009
- ❖ Inscription(s) en séance CM:
 - 17.02.2009

**Département N° 5 Cohésion sociale, jeunesse et sports –
M. Manuel Tornare**

Motions

- M-63 (157) Motion de M^{mes} Alice Ecuillon et Alexandra Rys: «Télévision de proximité et malentendants». (Rapport M-63 A.)
❖ Renvoyé à: M. Manuel Tornare
❖ Renvoi au CA: 10.10.2001
- M-82 (157) Motion de MM. Roman Juon et Sami Kanaan: «Pour des mesures concrètes en faveur de la qualité de vie de la population du quartier des Charmilles». (Rapport M-82 A.)
❖ Renvoyé à: M. Manuel Tornare
❖ Renvoi au CA: 16.02.2005
❖ Date de la réponse: 14.01.2009
❖ Inscription(s) en séance CM:
○ 17.02.2009
- M-314 (160) Motion de M^{me} Alice Ecuillon: «99, rue de Lyon».
❖ Renvoyé à: M. Manuel Tornare
❖ Renvoi au CA: 15.01.2003
❖ Date de la réponse: 14.01.2009
❖ Inscription(s) en séance CM:
○ 17.02.2009
- M-536 (162) Motion de MM. Pierre Losio, Bruno Martinelli, M^{mes} Hélène Ecuyer et Sandrine Salerno: «Relations Ville-Etat: le Conseil municipal doit être informé des intentions du Conseil administratif».
❖ Renvoyé à: M. Manuel Tornare
❖ Renvoi au CA: 12.10.2005
- M-548 (162) Motion de M^{mes} Claudine Gachet, Alexandra Rys, MM. Jean-Marie Hainaut et Eric Ischi: «Concept des Fêtes de Genève 2006; qu'en est-il?»
❖ Renvoyé à: M. Manuel Tornare
❖ Renvoi au CA: 24.10.2005
- M-587 (163) Motion du 18 janvier 2006 de M^{me} Alexandra Rys, MM. Robert Pattaroni, Gérard Deshusses et M^{me} Nicole Valiquer Grecuccio: «Etat des lieux des privilèges du Conseil administratif».
❖ Renvoyé à: M. Manuel Tornare
❖ Renvoi au CA: 05.04.2006

- M-609 (163) Motion du 20 mars 2006 de M^{mes} Frédérique Perler-Isaaz, Annina Pfund, Sarah Klopmann, Anne Moratti Jung, Nicole Bobillier et M. René Grand: «Pour le rétablissement d'Asphaltissimo à la place du Rhône». (Rapport M-609 A.)
❖ Renvoyé à: M. Manuel Tornare
❖ Renvoi au CA: 17.09.2007
- M-649 (164) Motion du 8 novembre 2006 de M. Alexis Barbey, M^{me} Nathalie Fontanet, MM. Vincent Schaller, Guy Dossan, Pierre Maudet et Simon Brandt: «Sécurité dans les préaux: n'attendons pas».
❖ Renvoyé à: M. Manuel Tornare
❖ Renvoi au CA: 10.10.2007
- M-675 (164) Motion du 21 mars 2007 de M. Olivier Coste, M^{mes} Nicole Bobillier, Martine Sumi-Viret et Anne Moratti Jung: «Un resto à Gaise (école de Geisendorf)?»
❖ Renvoyé à: M. Manuel Tornare
❖ Renvoi au CA: 08.05.2007
- M-682 (165) Motion du 25 juin 2007 de M^{mes} Maria Casares, Frédérique Perler-Isaaz, Nicole Valiquer Grecuccio, MM. Grégoire Carasso, Yves de Matteis et Christian Zaugg: «Pour le maintien de l'action sociale en faveur des aîné-e-s et des personnes précarisées de la ville de Genève».
❖ Renvoyé à: M. Manuel Tornare
❖ Renvoi au CA: 08.12.2007
- M-685 (165) Motion du 25 juin 2007 de M^{mes} Sandrine Burger, Sophie de Weck Haddad, Anne Moratti Jung, Frédérique Perler-Isaaz, Nicole Valiquer Grecuccio, Maria Pérez, MM. Christian Zaugg et Yves de Matteis: «Mesures d'accompagnement à apporter à la répartition entre l'Etat et la Ville de Genève des organismes subventionnés œuvrant dans le domaine de la santé et de l'action sociale, ainsi que leur financement – proposition PR-487». (Rapport M-685 A.)
❖ Renvoyé à: M. Manuel Tornare
❖ Renvoi au CA: 28.11.2007
- M-727 (165) Motion du 7 novembre 2007 de M. Alexis Barbey, M^{me} Nathalie Fontanet, MM. Simon Brandt, Rémy Burri, M^{me} Frédérique Perler-Isaaz, MM. Mathias Buschbeck, Jean-Charles Lathion, Vincent Maitre, Christian Zaugg et M^{me} Maria Casares: «Descente de la Treille: attention au virage (piste de ski)!»

- ❖ Renvoyé à: M. Manuel Tornare
- ❖ Renvoi au CA: 07.11.2007

M-739 (165) Motion du 27 novembre 2007 de M^{mes} Anne Pictet, Sandrine Burger, Frédérique Perler-Isaaz, Sophie de Weck Haddad, Claudia Heberlin Simonett, Marguerite Contat Hickel, Sarah Klopmann, Anne Moratti Jung, MM. Yves de Matteis, Eric Rossiaud, Alexandre Wisard et Alpha Dramé: «Un, deux, trois... pigeons volent».

- ❖ Renvoyé à: M. Manuel Tornare
- ❖ Renvoi au CA: 27.11.2007

Pétitions

P-69 (155) Pétition de l'Ondine genevoise concernant son déménagement de l'école des Casemates.

- ❖ Renvoyé à: M. Manuel Tornare
- ❖ Renvoi au CA: 10.03.1998

P-101 (156) Pétition de la Société genevoise pour la protection des animaux en faveur des propriétaires de chiens.

- ❖ Renvoyé à: M. Manuel Tornare
- ❖ Renvoi au CA: 15.06.1999

P-3 (157) Pétition: «Nuisances du marché couvert et de la Maison de quartier de Saint-Jean».

- ❖ Renvoyé à: M. Manuel Tornare
- ❖ Renvoi au CA: 05.06.2002

P-23 (157) Pétition d'Artamis: «Création d'un poste d'éducateur de rue à la Jonction».

- ❖ Renvoyé à: M. Manuel Tornare
- ❖ Renvoi au CA: 10.10.2001
- ❖ Date de la réponse: 14.01.2009
- ❖ Inscription(s) en séance CM:
 - 17.02.2009

P-151 (163) Pétition: «Contre la fermeture de la poste des Acacias».

- ❖ Renvoyé à: M. Manuel Tornare
- ❖ Renvoi au CA: 15.10.2008

P-201 (165) Pétition: «Pour le maintien des prestations municipales versées aux rentiers AVS/AI relevant de l'OCPA».

- ❖ Renvoyé à: M. Manuel Tornare
- ❖ Renvoi au CA: 05.11.2008

Questions écrites

QE-226 (164) Question écrite du 7 juin 2006 de M. Roman Juon: «Le préau de l'école Ferdinand-Hodler aux ados?»

- ❖ Renvoyé à: M. Manuel Tornare
- ❖ Renvoi au CA: 07.06.2006

QE-258 (164) Question écrite du 21 mars 2007 de M^{me} Ariane Arlotti: «Quelle est la politique de protection et d'entretien des arbres en ville de Genève?»

- ❖ Renvoyé à: M. Manuel Tornare
- ❖ Renvoi au CA: 21.03.2007

QE-300 (166) Question écrite du 26 novembre 2008 de M. Simon Brandt: «Directions d'écoles: quel report de charges pour les communes?»

- ❖ Renvoyé à: M. Manuel Tornare
- ❖ Renvoi au CA: 26.11.2008

Motions

M-224 (159) Motion de MM. Jacques Mino, Damien Sidler, M^{mes} Sandrine Salerno et Liliane Johner: «Pour la suspension de toute expulsion de sans-papiers et leur régularisation collective». (Rapport M-224 A.)

- ❖ Renvoyé à: M. Manuel Tornare
(rapporteur[se])
Direction générale
- ❖ Renvoi au CA: 04.12.2001

Direction générale

Motions

M-224 (159) Motion de MM. Jacques Mino, Damien Sidler, M^{mes} Sandrine Salerno et Liliane Johnner: «Pour la suspension de toute expulsion de sans-papiers et leur régularisation collective». (Rapport M-224 A.)

❖ Renvoyé à:

M. Manuel Tornare
(rapporteur[se])

Direction générale

❖ Renvoi au CA:

04.12.2001

Conseil administratif**Motions**

- M-804 (165) Motion du 26 mai 2008 de MM. Christian Lopez Quirland, Grégoire Carasso, Patrick Baud-Lavigne, Jean-louis Fazio, M^{mes} Annina Pfund, Isabelle Brunier, Silvia Machado, Diana Duarte Rizzolio et Nicole Valiquer Grecuccio: «Pour un site internet qui nous parle!»
- M-821 (166) Motion du 24 juin 2008 de MM. Grégoire Carasso, Patrick Baud-Lavigne, Eric Rossiaud, Mathias Buschbeck, Olivier Tauxe, M^{mes} Salika Wenger, Charlotte Meierhofer, Nicole Valiquer Grecuccio, Sarah Klopman et Catherine Buchet-Harder: «Pour des ASM qui s'identifient!»
- M-843 (166) Motion du 21 janvier 2009 de MM. Alpha Dramé, Fabien Sartoret, Gilles Garazi, Yves de Matteis, Miguel Limpo, M^{mes} Anne Moratti Jung, Claudia Heberlein Simonett, Frédérique Perler-Isaaz, Marie-Pierre Theubet, Sarah Klopman, Sandrine Burger, Valérie Bourquin, Salika Wenger, Nicole Valiquer Grecuccio, Annina Pfund, MM. Christian Zaugg et Grégoire Carasso: «Le Fonds de solidarité numérique doit rester à Genève».

Questions écrites

- QE-302 (166) Question écrite du 21 janvier 2009 de M^{me} Isabelle Brunier: «Platanes du boulevard Helvétique».
- QE-303 (166) Question écrite du 21 janvier 2009 de M^{me} Isabelle Brunier: «Economies d'eau à vau-l'eau?»

Délégation aux fêtes et quartiers

Pétitions

P-77 (160)

Pétition: «Pour des Fêtes de Genève plus conviviales». (Rapport P-77 A.)

- ❖ Renvoyé à: Délégation aux fêtes et quartiers
- ❖ Renvoi au CA: 04.11.2003

4. Questions orales.

M. Manuel Tornare, maire. M^{me} Ecuyer m'a posé une question concernant les préaux d'école gelés et enneigés dans la semaine du 5 au 10 janvier 2009. En date du 2 décembre 1985, sous le règne de Guy-Olivier Segond, le Conseil administratif avait décidé que la neige ne serait en général plus enlevée des préaux des écoles enfantines et primaires, et que l'on ne ferait plus appel à des entreprises privées pour effectuer ce travail. Le Service des écoles et institutions pour l'enfance serait chargé d'informer de ses décisions les inspectrices, les inspecteurs et le corps enseignant, en insistant pour que des consignes précises soient données aux élèves.

Je sais ce que vous allez me dire, Madame Ecuyer: cette position du Conseil administratif a été quelque peu réactualisée depuis. Nous avons acquis six machines à déneiger pour 53 bâtiments scolaires, et nous essayons de faciliter l'accès de ces bâtiments pour les enfants, les parents et le corps enseignant. Je rappelle néanmoins que le déblayage a été fait de manière un peu hâtive le 5 janvier 2009, en raison du retour de vacances. J'ai répondu par écrit à votre question, Madame Ecuyer, je vous remets donc ce document beaucoup plus détaillé que ma réponse orale. En tout cas, les préaux sont généralement déneigés sous la responsabilité de ceux que l'on appelait autrefois les concierges et que l'on appelle aujourd'hui les responsables de bâtiment.

Je passe à une autre question, posée par M^{me} Machado. Je la résume: en mars 2004, l'Unesco a réuni la coalition internationale des villes contre le racisme, afin d'améliorer la politique de lutte contre le racisme, la xénophobie et l'antisémitisme. En avril 2005, la Ville de Genève a signé une déclaration d'intention en vue d'adhérer à cette coalition. Qu'en est-il à l'heure actuelle? Eh bien, Madame Machado, nous avons fait énormément de choses – trop pour en parler maintenant, car nous perdriions du temps, même si c'est très intéressant. Je vous ai également répondu par écrit en incluant la liste de ce que nous avons entrepris dans ce cadre.

Je ne citerai qu'un exemple, qui date du mois de décembre 2008: la 6^e Conférence de la Charte européenne des droits de l'homme dans la ville, que nous avons organisée avec une dizaine de villes européennes. A cette occasion, M^{me} Salerno a eu l'amabilité de présenter un exposé au Centre international de conférences de Genève. Environ 400 élus de toute l'Europe ont fait le déplacement; il y avait même des vedettes politiques du Maghreb, comme le chef de l'opposition algérienne, le D^r Sadi, qui a donné une brillante conférence. Pour le reste, Madame Machado, je vous remets ma réponse écrite.

Le président. Exceptionnellement, en raison de notre ordre du jour particulièrement chargé, nous avons pris la décision de reporter les questions orales des

conseillers municipaux à la séance plénière de demain à 17 h. Nous traiterons ce soir la proposition PR-678, sur laquelle le Conseil administratif a demandé la discussion immédiate. Si tout va bien, nous pourrions aborder à la séance de 20 h 30 le règlement de la Gérance immobilière municipale (GIM), afin de mener le troisième débat obligatoire demain.

En outre, Mesdames et Messieurs, je vous rappelle que M. Robert Cramer, conseiller d'Etat, nous présentera lundi prochain, à 17 h, le plan concernant le périmètre de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et du centre William-Rappard.

5. Motion du 10 novembre 2008 de MM. Jean-Charles Lathion, Gérard Deshusses, Alexandre Chevalier, Simon Brandt, Miguel Limpo, Christian Zaugg, Pascal Rubeli, M^{mes} Alexandra Rys, Sarah Klopmann, Nicole Valiquer Grecuccio, Marie Chappuis, Catherine Buchet-Harder et Anne-Marie Gisler: «Pour des états généraux de l'aménagement privilégiant le vivre ensemble et une gestion équilibrée de la mobilité» (M-833)¹.

PROJET DE MOTION

Considérant:

- l'adoption du plan directeur communal Genève 2020 prévue pour 2009;
- les séances organisées par le Conseil administratif sur ce plan directeur;
- les nombreuses motions et propositions du Conseil administratif relatives à la mobilité douce en attente de traitement ou de réalisation;
- l'initiative en faveur de 200 rues piétonnes lancée par les Verts;
- les blocages politiques continuels découlant de positions partisans figées, qu'elles soient de droite ou de gauche;
- la nécessité d'une planification harmonieuse de la Ville, tenant compte d'un accès au centre, de l'aspiration des citoyens et citoyennes à des rues piétonnes, d'un équilibre entre la suppression de places de parc en surface et l'utilisation ou la création de parkings souterrains,

le Conseil municipal demande au Conseil administratif:

- d'organiser, en partenariat avec l'Etat, des états généraux de la mobilité et de l'aménagement privilégiant la notion du vivre ensemble à Genève;

¹ Annoncée, 2663.

- d'y associer les représentants de toutes les parties concernées: associations d'habitants, Touring Club Suisse, Association transports et environnement, Pro Vélo, services concernés de la Ville et de l'Etat, etc.;
- de désigner un comité d'organisation constitué des différentes composantes et chargé d'aboutir à des propositions concrètes;
- d'établir un grand projet de développement équilibré de la ville;
- d'en proposer une planification réaliste en vue de sa concrétisation à court, moyen et long terme.

La motion est renvoyée à la commission de l'aménagement et de l'environnement sans débat de préconsultation.

Le président. Nous avons reçu plusieurs motions d'ordre demandant l'ajout de nouveaux points à l'ordre du jour et leur traitement en urgence.

La première motion d'ordre porte sur la motion M-845 de M^{mes} Salika Wenger, Vera Figurek, Marie-France Spielmann, MM. Christian Zaugg et Pierre Rumo, intitulée «Sauvons Saint-Gervais et le CIC».

La deuxième porte sur la motion M-846 de M^{mes} Salika Wenger, Maria Pérez, Maria Casares, Marie-France Spielmann, Hélène Ecuyer, Vera Figurek, Charlotte Meierhofer, Ariane Arlotti, MM. Pierre Rumo et Christian Zaugg, intitulée «2009-2012: sombres perspectives sociales».

La troisième porte sur la motion M-847 de MM. Grégoire Carasso, Christophe Buemi, Gérard Deshusses, Jean-Louis Fazio, Christian Lopez Quirland, Thierry Piguët, M^{mes} Nicole Valiquer Grecuccio, Isabelle Brunier, Diana Duarte Rizzolio, Corinne Goehner-Da Cruz, Silvia Machado, Christiane Olivier, Mary Pallante, Véronique Paris, Annina Pfund, Andrienne Soutter et Martine Sumi, intitulée «Pour une politique de création en matière d'arts visuels à Saint-Gervais».

La quatrième porte sur la résolution R-117 de M^{mes} Salika Wenger, Maria Casares, Marie-France Spielmann, Charlotte Meierhofer, Nicole Valiquer Grecuccio, MM. Pierre Rumo et Grégoire Carasso, intitulée «Recours contre la décision du Conseil d'Etat d'invalider l'initiative populaire «Pour le maintien des prestations de la Ville de Genève aux rentiers AVS/AI».

Enfin, la cinquième porte sur l'interpellation I-184 de M. Georges Queloz, intitulée «Musée d'ethnographie, utilisation du legs Lancoux: respect des procédures».

Comme le délai de recours est très court, dans le cas de la résolution R-117, je propose de débattre en premier lieu de cette urgence.

M^{me} Salika Wenger (AGT). Je ne m'exprimerai que sur l'urgence. Nous sommes dans une période difficile, inutile de rappeler la situation sociale. Simplement, nous n'avons que six jours – c'est-à-dire jusqu'à lundi prochain – pour faire recours contre la décision du Conseil d'Etat concernant les rentiers AVS/AI, si cette assemblée est d'accord de voter notre projet de résolution R-117. Or nous devons laisser le temps au Service juridique de rédiger le recours.

Nous demandons que le Conseil administratif fasse recours contre la décision du Conseil d'Etat auprès du Tribunal administratif. Nous discuterons plus tard sur le fond, mais notre résolution est urgente: six jours pour un recours, c'est très peu! Quant au reste, chers collègues, vous avez reçu notre texte et je ne vous parlerai pas de l'augmentation du coût de la vie, des assurances, des difficultés que les gens rencontrent aujourd'hui dans leur vie quotidienne. On l'a constaté: les personnes au bénéfice de l'AVS/AI subissent une paupérisation extrêmement rapide.

Nous trouvons la position du Conseil d'Etat un peu incohérente: d'une part, il nous dit que le versement d'une rente par la Ville est interdit et, d'autre part, il annonce à la télévision que ceux qui en bénéficient déjà continueront à la recevoir, tandis que ceux qui ne l'ont pas encore ne l'obtiendront pas. Nous ne comprenons pas. En outre, nous nous étonnons que le Conseil d'Etat ne tienne pas compte de la période de crise et de difficultés sociales qui s'annonce pour les années à venir. Au contraire, il coupe dans les subventions destinées aux femmes divorcées et dans les allocations chômage, prônant une nouvelle fois la vie des chômeurs.

Et maintenant, voilà que cela recommence: on s'attaque aux plus pauvres, c'est-à-dire aux rentiers AVS/AI qui n'ont que de très bas revenus et ont besoin de cette allocation que la Ville leur alloue. Je ne veux pas lancer ici un débat de fond qui sera très fourni tout à l'heure, j'imagine, mais il nous semble peu judicieux d'invalider une initiative municipale comme la nôtre. D'abord, c'est extrêmement rare; ensuite, dans le cas présent, nous estimons que c'est plutôt malvenu. A nos yeux, il y a péril en la demeure.

En demandant ce recours, nous espérons que le Conseil administratif statuera peut-être d'une autre manière – ce qui serait dommage pour le Conseil d'Etat qui, une fois de plus, verrait remises en cause les décisions qu'il a prises...

Le président. Madame Wenger, exprimez-vous sur l'urgence uniquement!

M^{me} Salika Wenger. Monsieur le président, je suis justement en train d'expliquer les raisons de l'urgence. Cette dernière ne nous concerne pas nous person-

nellement, mais elle concerne la population en grandes difficultés en faveur de laquelle nous devons pérenniser des allocations auxquelles elle a droit. Comme je l'ai dit en préambule, la résolution R-117 est également urgente en raison du temps nécessaire au Service juridique pour préparer un recours qui nous semble extrêmement important et même indispensable.

Le président. Je donne la parole à une représentante ou un représentant par groupe, qui a une minute pour débattre sur l'urgence de la résolution R-117.

M^{me} Sandrine Burger (Ve). Il nous semble que les choses sont claires: que l'on soit d'accord ou pas avec la résolution R-117, un délai de six jours est extrêmement court et il s'agit d'en discuter aujourd'hui. Nous acceptons donc l'urgence sur cet objet.

M^{me} Nicole Valiquer Grecuccio (S). Le groupe socialiste, cosignataire de cette résolution, acceptera bien sûr l'urgence pour les raisons mentionnées par M^{me} Wenger. Le maire Manuel Tornare s'est prononcé hier sur cette question et il a brillamment défendu les prestations sociales en faveur des aînées et des aînés, raison pour laquelle nous ne pouvons qu'appuyer la possibilité de faire recours contre la décision du Conseil d'Etat dans les délais requis.

M. Alexandre Chevalier (L). Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, le groupe libéral refusera l'urgence sur la résolution R-117. En effet, un référendum est en cours et nous ne comprenons pas dans quel esprit a été déposé cet objet. C'est une manœuvre purement politique! Ce sont pourtant les milieux proches d'A gauche toute! qui ont lancé ce référendum; par conséquent, il nous semble qu'il s'agit d'aller jusqu'au bout de la démarche, afin que la démocratie s'exprime.

Le président. Vous parlez d'une initiative et non d'un référendum, Monsieur Chevalier.

M. Pascal Rubeli (UDC). Mesdames et Messieurs, chers collègues, nous n'entrerons pas non plus en matière sur l'urgence. Notre position était claire lors des débats au sujet des rentiers AVS/AI, et nous estimons que la décision du

Conseil d'Etat est conforme au droit. C'est lui qui a voulu introduire un changement dans le système, nous le laissons s'en occuper.

M. Jean-Charles Lathion (DC). Le Parti démocrate-chrétien refusera également l'urgence sur la résolution R-117. Nous ne nous laisserons pas séduire par l'argumentation de M. Tornare, qui se trouve en période électorale, comme nous avons pu le constater... Nous maintiendrons donc notre avis sur la question.

M. Manuel Tornare, maire. Je ne veux pas répondre à M. le conseiller municipal Lathion, mais je lui demande de relire ce que j'ai dit depuis deux ans. Je crois qu'il a été professeur de français, j'attendais donc de lui qu'il fasse de meilleurs commentaires...

Mise aux voix, la motion d'ordre sur la résolution R-117 est acceptée par 38 oui contre 34 non.

Le président. Nous parlerons du fond après le débat sur la proposition PR-678 sur Saint-Gervais. Nous passons maintenant à l'urgence sur la motion M-846 concernant les perspectives sociales.

M^{me} Salika Wenger (AGT). Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, je viens de donner les arguments démontrant l'urgence de la motion M-846! Ce sont les mêmes que pour les rentiers AVS/AI. Le processus budgétaire 2010 est probablement déjà en cours et notre motion demande de tenir compte de la crise dans le cadre de notre réflexion sociale, au lieu de payer la dette une fois de plus, comme la droite a aimé nous l'imposer durant des années en nous expliquant que nous devions le faire. Aujourd'hui, nous avons payé nos dettes, il reste aux banques à payer les leurs!

Nous devons créer une sorte de bouclier social pour une certaine catégorie de la population, celle des gens les plus en difficulté et qui ont besoin d'être aidés. Notre intention n'est pas du tout d'accompagner la crise, de la justifier et de rendre la tâche plus facile à ceux qui en sont responsables! Mais une frange de la population va se retrouver en grande difficulté: les femmes, les personnes sans emploi, les familles monoparentales, les rentiers AVS/AI, les étudiants... Tous ces gens auront de la peine à s'en sortir. Ce n'est pas de la science-fiction! En ce moment même, nous voyons le chômage exploser, les difficultés s'accumuler dans les pays voisins... Même si la Suisse se croit une île, en l'occurrence je crois qu'elle a tort, puisqu'elle dépend étroitement des pays qui l'entourent.

Nous serons donc nous aussi touchés par cette crise. Or l'Etat n'a apparemment pas du tout l'intention de remplir son rôle social. Les mêmes partis qui ont voté l'invalidation de notre initiative municipale siègent à Berne, et ils ont donné des milliards de francs aux banques sans leur demander de comptes! Nous estimons que, pour le moment, le paiement de la dette n'est pas une priorité, et que l'argent devrait servir plus utilement aux personnes en grandes difficultés. Nous espérons évaluer leurs besoins et créer un fonds en leur faveur; pour l'instant, cela me semble quelque peu difficile – néanmoins, nous espérons le faire bientôt, et nous tenons de toute manière beaucoup à ce que la Ville continue à remplir son rôle social!

Le président. Essayez vraiment de travailler sur l'urgence, Madame Wenger, avant le débat de fond. Je donne la parole à une personne par groupe.

M. Alexandre Chevalier (L). Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, le groupe libéral refusera l'urgence sur la motion M-846. S'il y a une motion électoraliste, c'est bien celle-là! Mais les élections ne se dérouleront que dans quelques mois, il n'est donc pas urgent de débattre sur cet objet ce soir.

M. Olivier Fiumelli (R). Quant à nous, nous refuserons l'urgence sur la motion M-846. Il y a un temps pour tout, dans le débat politique du Conseil municipal! A la commission des finances, nous avons discuté dernièrement de l'élaboration du processus budgétaire 2010; nous sommes en plein dans ce débat, et nous en reparlerons en temps voulu. Le Conseil administratif viendra nous présenter ses priorités, que nous examinerons à ce moment-là. C'est ainsi que le travail doit se faire. Il ne sert à rien de faire intervenir en tout temps des motions aussi électoralistes que celle-là.

M^{me} Nicole Valiquer Grecuccio (S). Même si mon groupe ne partage pas l'entière des invites de la motion M-846, il accepte l'urgence, ne serait-ce que pour discuter ensemble de la politique anticyclique que nous voulons mener en ces temps de crise. De ce point de vue, nous partageons tout à fait le souci qu'A gauche toute! a exprimé. En effet, le groupe socialiste pense qu'il faut mener une politique anticyclique et réfléchir à la problématique de la relance en lien avec les organisations syndicales.

Autant de pistes qui méritent d'être creusées très prochainement, afin de passer à l'action. Par conséquent, nous acceptons l'urgence pour pouvoir étudier les moyens propres à répondre aux invites de la motion M-846.

M^{me} Catherine Buchet-Harder (UDC). Mesdames et Messieurs les conseillères et les conseillers municipaux, la crise est difficile pour tout le monde, et notamment pour les plus pauvres. Tous les constats que vous avez faits sont pertinents. Néanmoins, pour nous, il n'y a pas d'urgence, car il faudrait alors réévaluer le budget dans sa totalité. Nous osons espérer que le Conseil administratif de la Ville a déjà commencé ce travail...

M^{me} Frédérique Perler-Isaaz (Ve). Les Verts refuseront l'urgence sur la motion M-846, pour les raisons suivantes. La première invite, qui demande une évaluation réaliste des besoins sociaux en ville pour les trois ans à venir, laisse entendre que le département de la cohésion sociale, de la jeunesse et des sports piloté par notre bon maire M. Tornare ne fait pas son travail. La deuxième invite demande de faciliter l'accès à l'aide individuelle ponctuelle; mais ce sont là des situations qui se règlent au fur et à mesure.

Pour ce qui est de suspendre partiellement le paiement de la dette, les Verts ne peuvent y souscrire, tout le monde le sait dans cette enceinte. De plus, les motionnaires demandent d'affecter une partie du boni 2008 à l'aide aux personnes en difficulté... Ils savent bien, pourtant, que le boni ne peut être affecté.

Je rappelle les débats que nous avons eus en décembre 2007 sur la fameuse motion M-682, au sujet de l'affectation de 5 millions de francs à des aides ponctuelles, alors qu'il était question de supprimer les prestations sociales municipales octroyées par la Ville – les fameux 185 francs – aux bénéficiaires des prestations complémentaires cantonales. La motion M-846 n'est que le fruit d'une certaine agitation électorale!

M. Jean-Charles Lathion (DC). Le groupe démocrate-chrétien refusera l'urgence sur la motion M-846, car il refuse les manœuvres électoralistes de ses auteurs. Finalement, A gauche toute! est en train de remettre en question notre vote lors du débat budgétaire, et il oublie complètement qu'en suspendant partiellement le paiement de la dette nous allons tout simplement augmenter les impôts et les intérêts de cette dette. A gauche toute! pense donc que nous pouvons jeter à la poubelle tout ce que nous avons décidé au mois de décembre dernier... Pour notre part, nous sommes persuadés que le budget 2009 que nous avons voté doit permettre à la Ville de fonctionner.

Certains ne cessent de promouvoir les prestations sociales qu'alloue déjà la Ville – et ils ont sans doute raison. Mais j'ai l'impression qu'A gauche toute! tape sur tout, en ce moment, et veut faire beaucoup de vagues et d'écume. Ses membres ne réalisent pas les véritables incidences de tout cela sur le fonctionnement

des affaires de la Ville de Genève. Pour cette raison, nous refusons l'urgence et nous vous encourageons à faire de même, chers collègues, votre responsabilité est en jeu!

Mise aux voix, la motion d'ordre sur la motion M-846 est refusée par 49 non contre 26 oui.

Le président. Cette motion sera donc inscrite normalement à notre ordre du jour. Nous passons à la motion d'ordre sur l'interpellation I-184 de M. Queloz concernant le Musée d'ethnographie.

M. Georges Queloz (L). «Musée d'ethnographie, utilisation du legs Lancoux: respect des procédures». Chers collègues, vous vous souvenez que, à l'issue du référendum contre la construction d'un nouveau musée d'ethnographie à la place Sturm, notre Conseil municipal avait décidé de lancer un concours pour la rénovation du musée actuel et son agrandissement. Ce concours a eu lieu, nous avons pu prendre connaissance de ses résultats il y a bientôt une année. Un mandat pour continuer les travaux d'étude a été confié à un bureau d'architectes.

Cependant, le magistrat lui-même a tiré la sonnette d'alarme sur des questions de financement. J'ai pu interroger M. Pagani à ce sujet à la commission des travaux, lorsque nous avons étudié le plan d'investissement 2009-2020. Or, dans ce plan, il n'y a aucun crédit d'étude à présenter à notre Conseil municipal pour qu'il vote. Bien sûr, le Conseil administratif rétorquera qu'il est capable d'assurer le financement des travaux, mais ce n'est pas uniquement de cela qu'il s'agit. Encore faut-il que le Conseil municipal lui donne l'autorisation de dépenser! Par conséquent, mon interpellation à ce sujet est urgente, puisque des frais sont engagés et qu'un mandat existe. Telle est la raison pour laquelle j'ai demandé cette urgence.

Mise aux voix, la motion d'ordre sur l'interpellation I-184 est acceptée à la majorité (1 non).

Le président. Nous passons immédiatement à l'interpellation I-184.

6. Interpellation du 17 février 2009 de M. Georges Queloz: «Musée d'ethnographie, utilisation du legs Lancoux: respect des procédures» (I-184)¹.

M. Georges Queloz (L). Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, comme je viens de le dire, le magistrat lui-même m'a fait comprendre que l'exécuteur testamentaire du legs Lancoux, M^e Christ, a versé ce fonds à l'Etat qui, je crois, l'a accepté. Je me souviens particulièrement bien des conditions de ce legs destiné à la construction d'un nouveau musée d'ethnographie ou, le cas échéant, à la rénovation de celui qui existe déjà, et cela dans un certain délai.

L'exécuteur testamentaire a versé à la Ville le montant de 800 000 francs lui permettant de lancer le concours pour la rénovation du musée actuel. Selon certaines informations que je demande à vérifier – mais le Conseil administratif nous répondra sur ce point – un montant légèrement supérieur a été dépensé. Là n'est pas le plus important. Le mandat de réalisation de l'étude avoisinera un coût de 5,3 à 5,5 millions de francs – avec le concours en plus – ce qui équivaut aux 10% que la Ville a l'habitude de dépenser pour un crédit d'étude. Je rappelle que le crédit de construction dont il est question ici n'apparaît qu'en 2010 dans le plan d'investissement.

Or, en commission des travaux, le magistrat m'a répondu qu'il n'avait pas du tout l'intention de demander un crédit au Conseil municipal pour réaliser cette étude! C'est impensable! Le Conseil administratif, même s'il dispose des moyens financiers nécessaires, doit nous soumettre une proposition, comme pour tous les arrêtés que nous votons, où est défini le mode de procéder – par emprunt, en tant d'annuités, ou montant à déduire (subvention de l'Etat ou de la Confédération par exemple).

Avec le legs Lancoux, un grave problème peut se poser: c'est que nous dépensions la quasi-totalité du fonds à disposition et que l'affaire aboutisse à un référendum; nous aurions alors dépensé l'argent destiné à une rénovation qui n'aura pas lieu. Pour cette raison, nous demandons le respect des procédures en vigueur. Si j'en crois le conseiller d'Etat Mark Muller, il serait disposé à verser l'argent à la Ville, pour autant que le Conseil administratif soumette une demande de crédit au Conseil municipal et s'engage à rembourser le montant dépensé en cas de référendum.

Voilà pourquoi j'ai jugé important de traiter cette question dans le cadre d'une interpellation urgente. Depuis plusieurs mois, je m'attendais à ce que l'exécutif nous demande un crédit d'étude pour la rénovation du Musée d'ethnographie et,

¹ Annoncée, 4374. Motion d'ordre, 4380.

Interpellation: utilisation du legs Lancoux pour le Musée d'ethnographie

ne le voyant pas venir, j'ai profité de l'opportunité d'étudier la question à la commission des travaux pour ne pas attendre davantage et de faire cette interpellation devant le Conseil municipal.

M. Patrice Mugny, conseiller administratif. En fait, c'est mon collègue Rémy Pagani qui devrait intervenir, Monsieur Queloz, puisqu'il s'agit de la gestion d'une construction et des études y afférentes – concours compris – tous points qui dépendent du département des constructions et de l'aménagement. Cela dit, comme je connais le dossier, je peux vous répondre.

Nous parlons toujours du même argent, qui fait l'objet d'une circulation comptable parfaitement légale. Vous savez que nous sommes sous la surveillance du Contrôle financier et de l'Etat – c'est d'ailleurs ce dernier, et non la Ville, qui gère le legs Lancoux, indépendamment de l'exécuteur testamentaire, M^e Christ. Le Conseil administratif a agi dans le bon ordre. Il a d'abord demandé les 800 000 francs pour lancer le concours, et l'exécuteur testamentaire les lui a octroyés – la somme en question était peut-être légèrement supérieure, je ne sais pas, mais il s'agit de chiffres tout à fait officiels qu'il suffit de demander pour les obtenir.

Lorsque le concours a abouti au choix du jury, le département des constructions et de l'aménagement a commencé à réaliser l'étude proprement dite. Cela nécessitait de l'argent; nous l'avons donc demandé au Conseil d'Etat, qui a accepté de répondre à notre sollicitation. Bien sûr, il faut savoir comment circulent les sommes concernées mais, de toute façon – puisque vous insistez sur le fait que le Conseil administratif aurait dû demander l'autorisation du Conseil municipal, Monsieur Queloz – le principe de cette construction avait été voté à l'unanimité par ce même Conseil municipal et à l'unanimité moins deux abstentions par le Grand Conseil, vous vous en souvenez certainement. Je dirai donc que, du point de vue démocratique, nous étions assez à l'aise.

Quoi qu'il en soit, si nous étions passés par la voie du crédit d'étude, au final, nous nous serions remboursé l'étude par le legs Lancoux au moment de la construction, vous le savez bien. Il s'agit de montants qui restent à la disposition de la collectivité Ville de Genève! Pour ma part, j'aurais eu un problème dans cette affaire si l'Etat nous avait refusé l'argent. Mais puisqu'il a joué le jeu, je ne vois pas pourquoi nous nous compliquerions la vie. Il n'en demeure pas moins que, si un référendum était lancé, il faudrait trouver une solution pour réalimenter le legs Lancoux en vue d'un prochain projet d'agrandissement et de rénovation du Musée d'ethnographie. Nous tournerions en rond, les mêmes montants passant d'une caisse à l'autre... Cela dit, il semble qu'il y ait quasiment unanimité de tous les bords politiques au sujet du Musée d'ethnographie, en ce moment, et j'espère

qu'il n'y aura pas de référendum. Mais vous avez raison de dire que le problème pourrait se poser en cas de référendum, Monsieur Queloz.

M. Georges Queloz (L). Je ne voudrais pas me répéter, mais simplement qu'on comprenne bien que, même si le Conseil administratif dispose des moyens financiers pour réaliser un projet, le Conseil municipal doit d'abord lui donner l'autorisation de dépenser. Or, dans le cas présent, il ne l'a pas fait, tout simplement parce que l'exécutif ne lui a soumis aucune demande de crédit d'étude, je suis désolé d'insister là-dessus! Même si le Conseil administratif a les moyens de financer un projet ou un autre, il doit le soumettre au Conseil municipal, c'est la loi qui l'exige!

M. Patrice Mugny, conseiller administratif. Monsieur Queloz, nous avons de très nombreux fonds à disposition pour lesquels nous ne vous demandons jamais d'autorisation de dépenser; en effet, selon la loi sur l'administration des communes (LAC), ces fonds sont gérés par le Conseil administratif. A la fin de chaque année, le Conseil municipal reçoit la liste des dépenses effectuées sur ces fonds par le Conseil administratif. A ma connaissance, l'autorité de surveillance cantonale n'a jamais contesté cette procédure.

C'est un peu facile de prétendre que ceci ou cela n'est pas légal... La Ville de Genève agit dans le cadre de la loi, grâce à ses juristes. Si elle faisait quelque chose d'illégal, j' imagine que les instances supérieures nous le reprocheraient. Cela étant, Monsieur Queloz, rien ne vous empêche, comme l'a fait M. Fiumelli dans l'affaire de l'alimentation du Fonds municipal d'art contemporain, de demander l'intervention de la Cour des comptes pour voir si nous avons eu tort ou raison – c'est-à-dire, dans le cas du legs Lancoux, si le Conseil d'Etat a eu tort ou raison, puisque je rappelle que c'est lui qui nous a donné l'autorisation de dépenser ces montants.

L'interpellation est close.

Le président. Nous reprenons le traitement des motions d'ordre annoncées tout à l'heure avec celle qui porte sur la motion M-845 concernant Saint-Gervais et le CIC.

M^{me} Salika Wenger (AGT). C'est très simple: nous traiterons dans cinq minutes du problème de la Fondation de Saint-Gervais Genève dans le cadre de

la proposition PR-678, et nous aimerions joindre la motion M-845 à ce débat. Son urgence est donc évidente, puisqu'elle concerne directement un point dont nous parlerons tout à l'heure.

Mise aux voix, la motion d'ordre sur la motion M-845 est refusée par 34 non contre 28 oui (1 abstention).

Le président. La motion M-845 sera donc intégrée normalement à notre ordre du jour...

M^{me} Salika Wenger (AGT). Monsieur le président, je retire cette motion!

Le président. Bien, nous prenons acte de ce retrait.

TEXTE DU PROJET DE MOTION M-845 RETIRÉ

Considérant:

- les 5699 signatures d'électrices et d'électeurs de la Ville de Genève qui ont été déposées à l'appui du référendum «Sauvons Saint-Gervais!»;
- que ce référendum vise à soumettre à la votation populaire la disposition budgétaire adoptée par le Conseil municipal le 6 décembre 2008 et qui réduit la subvention à la Fondation de Saint-Gervais Genève – Fondation pour les arts de la scène et de l'image de 1 090 985 francs destinée au fonctionnement du Centre pour l'image contemporaine (CIC);
- que le vote de cette modification budgétaire implique le transfert du CIC vers d'autres entités culturelles et entraîne sa disparition comme structure propre;
- que le caractère interdépendant de ces activités ne permet pas leur dissociation au profit d'autres structures culturelles qui n'ont pas vocation à remplir les missions pluridisciplinaires du CIC;
- que le vote du 6 décembre 2008 aboutit purement et simplement à la disparition du CIC et à un appauvrissement regrettable de la vie culturelle genevoise;
- que le département de la culture et la Fondation de Saint-Gervais Genève semblent considérer qu'ils peuvent aller de l'avant dans le démantèlement du CIC en dépit du référendum en cours;

- que la collection a été réunie afin de constituer à Genève un lieu d'archives et d'information, un outil de connaissance et d'enseignement des images en mouvement et qu'elle ne peut donc être séparée du CIC,

le Conseil municipal invite le Conseil administratif à:

- prendre en compte la demande du référendum «Sauvons Saint-Gervais!»;
- présenter dans les meilleurs délais une modification budgétaire qui rétablisse la ligne budgétaire du Centre pour l'image contemporaine (CIC) telle qu'elle est définie dans le budget 2008;
- proposer les compensations budgétaires permettant ce rétablissement;
- permettre au CIC de poursuivre normalement et intégralement ses activités artistiques;
- rétablir les missions du CIC à Saint-Gervais, notamment les expositions et les biennales ainsi que la gestion de la collection et de la médiathèque;
- demander au conseil de Fondation de Saint-Gervais Genève – Fondation pour les arts de la scène et de l'image de mettre en œuvre les mesures nécessaires au bon fonctionnement de l'institution, notamment en mettant rapidement au concours le poste d'un directeur artistique pour le CIC.

Le président. Nous passons maintenant à l'urgence sur la motion M-847, qui concerne la politique de création en matière d'arts visuels à Saint-Gervais.

M^{me} Nicole Valiquer Grecuccio (S). Le groupe socialiste a déposé cette motion urgente pour une politique de création en matière d'arts visuels à Saint-Gervais, car il estime qu'elle est liée à la proposition PR-678 dont nous débattons tout à l'heure et au sujet de laquelle nous déposerons d'ailleurs un amendement. Nous aimerions lier ces deux points, afin de mieux expliquer l'amendement à la proposition PR-678 que nous défendrons au nom de la politique culturelle que nous entendons mener. Je n'explique pas maintenant les invites de la motion M-847, puisqu'elles dépendront de l'acceptation ou non de l'urgence. Mais, quoi qu'il en soit, à nos yeux, cette motion restera liée à la proposition PR-678 dans l'argumentaire que nous présenterons tout à l'heure.

Mise aux voix, la motion d'ordre sur la motion M-847 est refusée par 45 non contre 25 oui.

Le président. Cet objet sera inscrit à l'ordre du jour de nos séances plénières du mois de mars prochain.

M^{me} Christiane Olivier (S). C'était dans ce sens que je voulais intervenir, Monsieur le président: nous maintenons notre motion, afin qu'elle figure normalement à l'ordre du jour.

7. Proposition du Conseil administratif du 4 février 2009 en vue de l'ouverture d'un crédit budgétaire supplémentaire de 1 090 985 francs en faveur de la Fondation de Saint-Gervais Genève (PR-678).

Le 6 décembre 2008, le Conseil municipal a voté, dans le cadre du vote du budget 2009, la diminution de subvention de 1 090 985 francs allouée à la Fondation de Saint-Gervais Genève.

Un comité référendaire s'est constitué contre la diminution de cette subvention et il a réuni les signatures nécessaires à l'organisation d'une votation populaire. Les signatures ont été déposées en date du 26 janvier 2009 au Service cantonal des votations et élections. Après vérification, ce service a confirmé, le 3 février 2009, que ce référendum avait abouti.

Prenant acte de ce qui précède, le Conseil administratif a décidé, dans sa séance du 4 février 2009, de soumettre à votre Conseil municipal un crédit budgétaire supplémentaire de 1 090 985 francs en faveur de la Fondation de Saint-Gervais Genève.

Conclusion

Au bénéfice de ces explications, le Conseil administratif vous prie, Mesdames les conseillères municipales, Messieurs les conseillers municipaux, de bien vouloir approuver le projet d'arrêté suivant:

PROJET D'ARRÊTÉ

LE CONSEIL MUNICIPAL,

vu l'article 30, alinéa 1, lettre d), de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984;

sur proposition du Conseil administratif,

arrête:

Article premier. – Il est ouvert au Conseil administratif un crédit budgétaire supplémentaire de 1 090 985 francs en faveur de la Fondation de Saint-Gervais Genève.

Art. 2. – La charge supplémentaire prévue à l'article premier sera couverte par des économies équivalentes de charges ou par de nouveaux produits dans le budget de fonctionnement 2009.

Art. 3. – La charge prévue à l'article premier sera imputée aux comptes budgétaires 2009, sur la nature comptable 365000, centre de coûts 31060099 Fondation Saint-Gervais Genève, OTP S61001071.

M. Patrice Mugny, conseiller administratif. Mesdames et Messieurs les conseillères et les conseillers municipaux, le 6 décembre 2008, lors du débat budgétaire, le Conseil municipal a voté une diminution de 1 090 985 francs de la subvention versée à la Fondation de Saint-Gervais Genève. Un référendum a été lancé contre cette mesure et le transfert de cet argent sur d'autres lignes budgétaires; ayant recueilli plus de 5600 signatures, si je suis bien renseigné – je crois que le décompte est encore en cours – nous pouvons considérer qu'il a abouti.

Après avoir réfléchi à la question, le Conseil administratif a décidé d'interroger le Conseil municipal: puisque nous avons un excédent budgétaire, souhaite-t-il y prélever le montant soustrait à la Fondation de Saint-Gervais Genève pour le lui attribuer à nouveau? Le Conseil administratif n'ira pas plus loin; il répondra évidemment à vos questions à ce sujet, Mesdames et Messieurs, mais la décision vous appartient. A vous de savoir si vous voulez entrer en matière sur la proposition PR-678 et éventuellement la renvoyer en commission, ou si vous refusez la prise en considération, laissant le cursus normal du référendum aboutir à une votation.

Préconsultation

M^{me} Nicole Valiquier Grecuccio (S). Mesdames les conseillères municipales, Messieurs les conseillers municipaux, le groupe socialiste entrera en matière sur la proposition PR-678, mais pas à n'importe quelle condition. En effet, pour nous, il ne saurait être question de donner plus de 1 million de francs supplémentaire à la culture en plus des montants votés lors du débat budgétaire de décembre 2008. Telle est la raison pour laquelle nous déposons d'emblée un amendement à l'article 2 du projet d'arrêté, visant à supprimer le transfert partiel de la subvention de Saint-Gervais, à hauteur de 1 090 985 francs, sur diverses cellules:

Projet d'amendement

«Art. 2. – La charge supplémentaire prévue à l'article premier sera couverte par des économies équivalentes de charges.

»Les cellules du budget municipal de la Ville de Genève sont modifiées comme suit:

Cellule 3106000 - Groupe 365 suppression transfert partiel subvention Saint-Gervais + 1 090 985 francs.

Soit concernant le FMAC:

Cellule 3106610 - Groupe 30X – suppression création 2 postes suite trans. subv. SGG – 254 818 francs.

Cellule 3106610 - Groupe 310 – diminution impressions diverses suite trans. subv. SGG – 15 000 francs.

Cellule 3106610 - Groupe 313 – diminution achats divers suite trans. subv. SGG – 8000 francs.

Cellule 3106610 - Groupe 318 – diminution honoraires et prest. services suite trans. subv. SGG – 34 615 francs.

Cellule 3106610 - Groupe 319 – diminution autres frais – 8052 francs.

Concernant le CAC:

Cellule 3106610 - Groupe 365 – diminution subvention au CAC – 770 500 francs.

Pourquoi proposons-nous le retour à la situation *ante*? Il y a deux raisons à cela. Premièrement, malgré les décisions prises en cours de débat budgétaire et qui ont conduit à l'acceptation du budget 2009, un référendum contestant la diminution de la subvention de la Fondation de Saint-Gervais Genève a abouti. Nous en prenons acte et nous pensons que nous devrions au moins pouvoir en discuter au sein du Conseil municipal, afin de trouver une solution médiane.

Deuxièmement, selon nous, le gel de la situation – c'est bien de cela qu'il s'agit, puisque nous avons voté une autorisation de dépenser sur d'autres lignes des sommes que nous rendrions maintenant à la Fondation de Saint-Gervais Genève – permettrait d'ouvrir un espace de discussion avec le comité référendaire. Nous demandons au Conseil administratif de s'en charger.

Je citerai un exemple n'ayant strictement rien à voir avec la Fondation de Saint-Gervais Genève pour illustrer la philosophie qui a prévalu dans ce cas-là également. Je pense à la loi sur les surélévations de bâtiments: un référendum a abouti et les référendaires sont entrés en négociation avec le Département des constructions et technologies de l'information. Sur la base de ce travail en com-

mun, le Conseil d'Etat a pu déposer un nouveau projet de loi qui a été accepté par le Grand Conseil, rendant ainsi caduc le référendum.

Voilà pourquoi, à notre avis, il y a lieu de créer un espace de négociation avec le comité référendaire concernant la Fondation de Saint-Gervais Genève. Vu les problèmes qui se posent aujourd'hui, notamment sur le plan économique, nous ne pensons pas pouvoir nous payer le luxe d'ouvrir des fronts opposés par la voie du référendum. Il faut discuter avec la population qui s'est exprimée à ce sujet. Certes, l'urgence de notre motion M-847 n'a pas été acceptée et elle sera donc inscrite normalement à l'ordre du jour du Conseil municipal, et d'autres intervenants pourront tout à l'heure essayer d'apporter un complément d'ordre culturel à cette affaire. Mais ce qui nous importe, à nous, c'est que le gel de la situation ne soit pas sans condition.

Nous demandons au Conseil administratif de nous présenter, d'ici au 31 mai 2009 – délai suffisant, à nos yeux, pour discuter avec le comité référendaire – un projet culturel concerté au sujet de l'avenir du pôle de l'image contemporaine. Ce projet devrait, selon nous, intégrer différents aspects de la motion M-847, dont l'urgence a été refusée mais qui donne un contenu culturel à ce dossier.

Il faut donc créer cet espace de négociation avec le comité référendaire pour apaiser les tensions et définir la ligne à suivre sur le plan culturel. Nous devons donner aux artistes l'opportunité de s'exprimer et d'agir dans l'intérêt même du projet culturel que nous aimerions soutenir. En fin de compte, il ne s'agit que de réfléchir à un redéploiement de la problématique de l'image contemporaine, et c'est bien à cela que nous invitons le Conseil municipal en déposant notre amendement à la proposition PR-678. Elle pourrait être discutée à la commission des finances et, comme je l'ai dit, permettre en même temps d'ouvrir un espace de négociation avec le comité référendaire.

M^{me} Salika Wenger (AGT). Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, le 6 décembre dernier, notre assemblée votait à une large majorité le changement d'affectation d'une partie de la subvention destinée à la Fondation de Saint-Gervais Genève, entérinant ainsi la décision du conseil de fondation de mettre fin aux activités et à l'existence du Centre pour l'image contemporaine (CIC). Et cela, au profit d'autres institutions dont l'une d'elles est dirigée par un financier. Je ne vous dirai pas ce que je pense des financiers, tout le monde ici le sait... A gauche toute! a tenté de s'opposer à cette mesure, mais sans grand succès, malgré le rappel de leur propre position que nous avons adressé à celles et à ceux qui, six mois plus tôt, nous avaient suivis pour demander de geler tout transfert et toute fusion du CIC avant les travaux de réfection du bâtiment d'art contemporain (BAC). Nous n'avons pas été suivis mais, respectueux de la décision démocratique, nous avons voté le budget.

Seulement voilà: notre démocratie est ainsi faite que des citoyens mécontents de cette décision ont lancé un référendum contre la modification budgétaire votée par le Conseil municipal, comme ils étaient en droit de le faire. Ils ont recueilli 5700 signatures, dont la collecte n'a pas été une partie de plaisir: tout le monde se souvient du froid qu'il faisait durant les mois de décembre 2008 et janvier 2009! Le comité référendaire était constitué d'une centaine de personnes, dont certaines n'ont plus rien à prouver, artistiquement parlant.

Que demande ce référendum, intitulé «Sauvons Saint-Gervais!»? Ni plus ni moins que le rétablissement complet de la ligne budgétaire destinée à la subvention de la Fondation de Saint-Gervais Genève, cela dans la perspective évidente de voir renaître le CIC et les missions dont il a été dépossédé par un conseil de fondation d'une incompétence qui fera date dans la République. Durant des années, ce conseil de fondation a travaillé contre les intérêts de l'institution qu'il était censé défendre et développer, pour finir par la sacrifier sur l'autel du marché et de la finance. Nous reparlerons des conseils de fondation très prochainement, je peux vous le garantir! Mais tel n'est pas l'objet de notre débat de ce soir.

Quant à la proposition PR-678 que nous soumet ce soir le Conseil administratif, elle ne mentionne nulle part que les 1 090 985 francs alloués à nouveau à la Fondation de Saint-Gervais Genève serviraient au rétablissement du CIC, qui n'est même pas cité. De toute manière, cette somme a déjà été affectée à d'autres institutions – le Centre d'art contemporain (CAC), le Fonds municipal d'art contemporain (FMAC), et que sais-je encore? Il me semble que le département de la culture ne se montre pas particulièrement soucieux des préoccupations des référendaires, qui demandent l'annulation de ces attributions.

Nous nous retrouvons donc dans la situation absurde suivante: si le référendum a un effet suspensif sur la modification budgétaire votée en décembre dernier, la Fondation de Saint-Gervais Genève dispose actuellement du même montant qu'en 2008 et elle peut fonctionner. Mais nous avons voté le 6 décembre l'octroi de cette même somme à d'autres institutions, ce qui fait que nous en sommes déjà à près de 2,2 millions de francs dépensés. Or voilà que le Conseil administratif nous demande ce soir 1 090 985 francs supplémentaires pour la Fondation de Saint-Gervais Genève, sans nous dire pour quel objectif. Nous ne savons rien! Mystère et boule de gomme! Il veut juste allouer 1,1 million de francs à cette fondation, sans geler les lignes ventilées sur d'autres lignes budgétaires. Je ne crois pas que «ça va le faire», comme on dit dans mon quartier.

La somme de 1 090 985 francs correspond très exactement à la diminution de la subvention attribuée à la Fondation de Saint-Gervais Genève, que le référendum conteste. Cette manière de faire porte un nom que nous connaissons tous, y compris dans mon quartier: cela s'appelle une arnaque! On fait semblant de nous conforter en disant qu'on va rétablir la subvention, mais nous prend-on pour des

imbéciles? Nous ne voulons pas rétablir une ligne budgétaire sans aucune spécificité, nous voulons que le CIC survive! Ce n'est pas les 1 090 985 francs en eux-mêmes qui nous posent problème! Faire semblant de croire que telle est notre préoccupation, c'est faire fi de ce qu'ont dit les référendaires et de ce que nous répétons depuis des mois. Je ne vous referai pas ce débat!

Lors du débat budgétaire de décembre 2008, on nous avait expliqué que le transfert du CIC au BAC, qui ne serait pas une fusion – je me souviens de l'avoir entendu dire – constituerait une opération blanche. Mais je viens d'expliquer comment nous nous retrouvons maintenant avec une dépense de près de 3,3 millions de francs! Voilà qui fait un peu cher, pour une opération blanche! J'adore le poker, et j'adore prendre des risques! Il m'arrive souvent de miser pour voir... Mais là, le Conseil administratif nous demande de miser 1 090 985 francs de l'argent des contribuables sans mettre de cartes sur la table! Il n'est pas question que nous entrions en matière dans un jeu qui, à notre avis, est déjà truqué.

Le président. Je salue M^{me} Erica Deuber Ziegler, ancienne députée, à la tribune du public. (*Applaudissements.*)

M. Jacques Baud (UDC). La Fondation de Saint-Gervais Genève... La tromperie n'était pas bien loin, nous avons failli nous y laisser prendre. Un référendum lancé en décembre au sujet des 1 090 985 francs ôtés à la subvention destinée à cette institution a recueilli le nombre de signatures nécessaires pour aboutir, ce qui remet en question la décision prise par le Conseil municipal au cours du débat budgétaire de décembre 2008. Nous pourrions éventuellement renvoyer la proposition PR-678 en commission, mais certainement pas la voter sur le siège, comme le voudraient certains, car nous irions alors à l'encontre de la loi. Dont acte.

M^{me} Florence Kraft-Babel (L). Mesdames et Messieurs les conseillères et conseillers municipaux, dans les rangs des libéraux, c'est avec la plus grande surprise que nous avons découvert la proposition PR-678 du Conseil administratif. Au moment où il apprend qu'un référendum aboutit, le voilà qui propose de verser une somme d'argent cash à une institution, comme on donnerait des bonbons à un enfant qui crie pour le faire taire, tout cela pour calmer les personnes qui soutiennent ladite institution – laquelle, de toute manière, ne fait plus partie de la Fondation de Saint-Gervais Genève.

Cette manière de procéder pose des questions de forme. De quoi le Conseil administratif a-t-il peur? Pour notre part, nous n'éprouvons aucune crainte à aller devant la population expliquer notre vision de la politique culturelle genevoise,

notamment dans le cadre de l'évolution de la Fondation de Saint-Gervais Genève. D'ailleurs, nous aussi, nous sommes déçus de constater que les 1 090 985 francs que le Conseil administratif entend allouer à nouveau à cette fondation ne sont que de l'argent et ne correspondent à aucun projet culturel précis. Cette proposition PR-678 est d'une légèreté et d'une incongruité telles que nous ne pouvons pas entrer en matière.

Quant à l'amendement des socialistes, qui demandent de lancer une réflexion... Mais enfin, Mesdames et Messieurs, il fallait y penser avant le 6 décembre 2008! Nous avons eu plus d'une année pour réfléchir au projet concernant l'évolution de la Fondation de Saint-Gervais Genève et l'avenir de certaines institutions qui y sont liées. Nous y avons consacré un nombre d'heures et de séances suffisamment important pour nous faire une idée de la situation. N'attendez pas les référendaires pour réfléchir ensemble, je crois plutôt que la population a raison: il faut faire toute la lumière, ouvertement et en public, sur la politique culturelle que nous voulons véritablement pour la Fondation de Saint-Gervais Genève. Les citoyens auraient peut-être raison de ne pas nous faire confiance! C'est avec regret que, pour l'instant, nous ne pouvons pas entrer en matière sur la proposition PR-678. En l'état, nous affrontons avec confiance le référendum.

M^{me} Anne Carron-Cescato (DC). Avant tout, il convient de rappeler que nous soutenons le scénario intégratif de l'avenir du CIC au vu des avantages qu'il représente et de la situation catastrophique dans laquelle se trouve actuellement cette institution. Le CIC d'autrefois n'existe plus, il faudra bien l'admettre un jour! Quelles en sont les raisons? Mauvaise gouvernance, infrastructures techniques non adaptées, concurrence du quartier des Bains, qui est devenu un haut lieu de l'art contemporain... Selon nous, la réponse tient un peu de tout cela. Nous sommes acquis à l'idée d'un groupe fort de l'art contemporain au quartier des Bains, qui ne se ferait pas au prix d'une OPA sur des institutions telles que le CIC.

En effet, nous sommes las de rouvrir sans cesse le dossier du CIC, qui nous a déjà occupés pendant une année en commission des arts et de la culture sans que nous ne parvenions à trouver une solution satisfaisante pour tous. J'en veux pour preuve le référendum actuellement en cours.

Pourtant, comme cela a déjà été dit, le vote très largement majoritaire du transfert de la subvention de la Fondation de Saint-Gervais Genève, le 6 décembre 2008, aurait pu laisser croire que nous nous acheminions vers un renouveau. Des solutions proposées par la fondation, qui n'étaient pas des solutions à l'emporte-pièce, avaient tout lieu de satisfaire les principaux intéressés. S'agissant du personnel, on a tenu compte aussi bien des qualifications des uns et des

autres que des rémunérations en vigueur dans les propositions de transfert. La collection du CIC, dont la valeur marchande n'est pas aussi élevée qu'on a bien voulu le laisser croire, en étant confiée au FMAC, bénéficierait de l'archivage et du travail de conservation nécessaires. Apparemment, la situation de cette collection est encore bien plus compliquée qu'on ne pouvait le penser. Quant à la maison de Saint-Gervais, les projets n'impliquent pas la disparition du théâtre, que l'on nous brandit pourtant comme une menace depuis quelque temps, et la perspective d'une maison de la littérature n'a vraiment rien d'apocalyptique.

En outre, il était prévu que des conventions seraient signées au début de l'année 2009; les choses allant donc de l'avant selon les procédures habituelles, il n'y avait vraiment pas de quoi monter au créneau, selon nous. Dans l'attente du résultat du référendum et face à la proposition de crédit extraordinaire qui nous est soumise ce soir par le Conseil administratif, nous avons pris bonne note des dispositions légales en la matière, à savoir des articles 62 et 63 de la Constitution cantonale stipulant que le dépôt d'une demande de référendum suspend l'application de la décision mise en cause jusqu'à ce que le peuple ait voté. Nous n'entendons pas être hors la loi, et nous n'entrerons donc pas en matière sur la proposition PR-678.

En revanche, nous entendons bien agir dans la continuité de notre prise de position précédente, et nous serons ouverts à toute proposition constructive relative au BAC et, plus largement, à l'art contemporain à Genève, qu'il s'agisse des travaux relatifs à l'enveloppe thermique ou à la dépollution du BAC, ou de tout autre projet d'aménagement d'espaces dédiés à l'art – dans la mesure, bien évidemment, où tout cela resterait dans la limite de nos moyens financiers. Nous espérons ne plus être soumis à de sempiternelles pressions là-dessus, d'où qu'elles proviennent.

M^{me} Marie-Pierre Theubet (Ve). Le 6 décembre 2008, lors du débat budgétaire, les Verts se sont prononcés en faveur du transfert de la ligne budgétaire de la subvention allouée jusque-là à la Fondation de Saint-Gervais Genève. Nous avons voté en toute connaissance de cause par rapport aux activités du CIC. Il n'était d'ailleurs pas question qu'elles disparaissent: je pense aux biennales organisées au CAC, à la collection entreposée au FMAC pour y être développée et cataloguée. Il était également très important, bien entendu, d'assurer le soutien aux jeunes artistes et le maintien des postes de travail.

La commission des arts et de la culture et le plénum, lors du vote du budget 2009, se sont donc prononcés en connaissance de cause en faveur d'un nouveau dispositif pour l'image en mouvement et les arts électroniques. Cela nous paraissait une mesure constructive, en vue de leur développement et de leur rayon-

nement futur. Ce soir, nous prenons acte de la proposition PR-678 du Conseil administratif, mais il ne nous semble pas raisonnable de débattre d'une éventuelle nouvelle allocation de ces 1 090 985 francs à la Fondation de Saint-Gervais Genève, vu le référendum en cours. Par conséquent, les Verts n'entreront pas en matière sur cette proposition.

M. Adrien Genecand (R). Pour notre part, nous nous étonnons quelque peu. Nous avons déjà eu cette discussion lors du débat budgétaire de décembre 2008, et nous avons soutenu le magistrat. Nos raisons de le faire n'ont pas changé: nous sommes évidemment toujours favorables au transfert de la ligne budgétaire de la Fondation de Saint-Gervais Genève à d'autres institutions, comme nous l'avons voté le 6 décembre. Le CIC ne disparaîtra pas, malgré ce que certains prétendent, car il s'agit simplement d'un changement d'emplacement géographique.

Je ne comprends pas pourquoi le magistrat craint la volonté populaire. Le référendum a abouti, et le peuple décidera! Monsieur le magistrat, vous êtes assuré de notre soutien face à ce référendum. Par conséquent, le groupe radical n'entrera pas en matière sur la proposition PR-678.

M. Grégoire Carasso (S). Je souriais, tout à l'heure, car une dimension importante du dossier échappe manifestement au débat et au scénario qui semble s'imposer ce soir. C'est précisément pour éviter ce travers que les socialistes ont proposé l'amendement présenté tout à l'heure par leur cheffe de groupe. L'objectif de cette démarche n'est pas de réfléchir, pour reprendre les propos de la préopinante libérale, mais d'ouvrir un espace de négociation.

Si le référendum aboutit – comme semblent l'espérer les groupes de l'Entente – sur quoi votera la population? Nous n'avons pas de double référendum nous permettant de nous prononcer sur le transfert de la ligne budgétaire concernée; nous avons un seul et unique référendum qui ne porte que sur la diminution de 1 090 985 francs de la subvention allouée à la Fondation de Saint-Gervais Genève. La question soumise au vote des citoyens serait donc la suivante: «Acceptez-vous d'octroyer 1 090 985 francs supplémentaires à la ligne budgétaire concernant le CIC?» Ce qui pourrait se traduire par: «Vous opposez-vous à la suppression de cette subvention telle que décidée par le Conseil municipal?»

Entre ladite décision de notre plénum et ce soir, le référendum a abouti. Par conséquent, nous considérons qu'il est opportun, puisqu'il n'y a pas un double référendum mais un seul, de discuter et d'ouvrir un espace de négociation afin de trouver une solution. Le groupe socialiste serait-il, tout à coup, le groupe qui tient le plus au compromis helvétique? Non! Simplement, tous ces débats ne por-

tent pas que sur des millions de francs ballottés ici et là au gré du rapport de forces politiques – ce qui semble d'ailleurs amuser l'Entente – mais il est question d'activités artistiques uniques qui vont mal, de l'image contemporaine et des arts visuels. Cette réalité qui se cache derrière le rapport de forces politiques n'intéresse que très peu de groupes.

J'invite donc ceux qui ne sont pas pieds et poings liés dans ce dossier – pour différentes raisons – à soutenir l'amendement socialiste, qui vise à geler la situation pour essayer de dégager une solution de compromis.

M^{me} Salika Wenger (AGT). En voyant le sourire et la morgue de certains représentants des bancs d'en face, je suis confuse! J'ai envie de raconter une anecdote extrêmement représentative et qui vient de la droite, chers collègues. Lors des auditions auxquelles a procédé la commission des arts et de la culture, nous avons reçu l'inénarrable présidente de la Fondation de Saint-Gervais Genève, laquelle nous a expliqué, en compagnie de certains fonctionnaires, que tout le monde faisait maintenant de la vidéo et que, par conséquent, il n'y avait pas de raison d'affecter un lieu spécifique à l'image en mouvement. Je pose la question: on utilise la musique dans bien des domaines – le cinéma, le théâtre, la danse... – mais devrions-nous pour autant fermer le Conservatoire de musique? Eparpiller ses fonctions dans d'autres institutions en affirmant que ceux qui veulent faire de la musique peuvent très bien aller dans des écoles privées – et pourquoi pas dans les bibliothèques? Ce n'est pas sérieux, Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux!

Nous ne voulons pas entrer en matière sur la proposition PR-678, nous voulons simplement que le CIC vive! Je ne le répéterai jamais assez! Ce n'est pas une obsession, mais une question de cohérence politique. Il faut que cette institution vive, et non pas qu'elle doive survivre, comme depuis quelques années où on la torpille! Nous voulons un vrai projet à cet égard. Or ce qui nous est proposé ce soir par le Conseil administratif n'est pas un projet. Je le répète une fois de plus: nous n'entrerons pas en matière sur la proposition PR-678. Je demande à la droite de méditer sur le niveau intellectuel de ses représentants au conseil de fondation, elle sourira moins alors!

M. Jean-Charles Lathion (DC). Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, une fois n'est pas coutume, le Parti démocrate-chrétien est d'accord avec M^{me} Wenger sur un point: nous ne voterons pas non plus ces 1 090 985 francs supplémentaires pour la Fondation de Saint-Gervais Genève, parce que cet argent a été affecté ailleurs et qu'un référendum à ce sujet est en cours, selon la Constitution et la voix populaire, que nous respectons.

Mais, puisque M^{me} Salika Wenger est friande d'anecdotes, je vais vous en raconter d'autres... En effet, j'ai la chance d'habiter le quartier où A gauche toute! s'est particulièrement mobilisé pour récolter toutes les signatures du référendum. Chers collègues, vous savez comme moi à quel point la situation de la Fondation de Saint-Gervais Genève est complexe, notamment en ce qui concerne le CIC. Nous en avons débattu, un conseil de fondation a dû trouver des solutions auxquelles certains ont adhéré. Lancer ensuite un référendum contre les décisions prises par le Conseil municipal, c'est facile! Par contre, faire comprendre à la population les enjeux et la complexité de cette affaire, c'est impossible dans un tel cadre.

Alors, Mesdames et Messieurs, si vous voulez réussir l'exploit d'A gauche toute! dans la quête de signatures, mettez-vous à la sortie de la FNAC et dites aux clients qui viennent d'acheter un bon bouquin que le CIC est en danger et que le Conseil administratif et le Conseil municipal veulent torpiller la culture, vous obtiendrez à tous les coups des signatures! C'est ce que j'ai pu observer durant des semaines cet hiver, parce qu'il se trouve que je ne reste pas au chaud chez moi et que je sors, moi aussi, je vais à la FNAC... Eh bien, je vous avoue que j'ai été extrêmement gêné par la méthode utilisée par les référendaires; notre parti ne se serait jamais autorisé à procéder de la sorte. (*Huées.*)

M^{me} Vera Figurek (AGT). Je ne comptais pas intervenir ce soir, puisque ma collègue Salika Wenger a défendu ce dossier. Néanmoins, après ce qui vient d'être dit par le représentant démocrate-chrétien, je ne peux que répondre à ses attaques pour le moins douteuses. Nous sommes saisis ce soir d'une demande de crédit de plus de 1 million de francs qui n'est basée sur aucun projet concret. Je trouve mes préopinants bien calmes à ce sujet, il ne me semble pas que j'aurais réagi avec autant de flegme, si j'avais été à leur place.

Mais M. Lathion veut faire croire qu'A gauche toute! et le comité référendaire doivent s'excuser d'avoir récolté des signatures dans la rue... Je précise quand même que c'est un droit! En effet, nous avons recueilli 5700 signatures pendant les fêtes de fin d'année, à une période de grand froid – je peux en témoigner, car je faisais partie du comité référendaire et des volontaires qui recueillaient les signatures des citoyens. Or je ne suis pas du tout honteuse de l'avoir fait, bien au contraire! Je voudrais donc rétablir ici la vérité et contrer les manœuvres dilatoires de certains de mes préopinants.

On le sait, le référendum a été lancé alors qu'il faisait un froid glacial, mais cela n'a pas empêché la population d'adhérer en masse à l'inquiétude des référendaires. Notre groupe tient à dire qu'un droit démocratique tel que le référendum doit être respecté à tout prix – sur ce point, je rejoins les propos de M. Jacques

Baud, de l'Union démocratique du centre, que je remercie de son intervention. En effet, la population a le droit, à présent – puisqu'elle en a formellement fait la demande – de s'exprimer en votation populaire sur la subvention de la Fondation de Saint-Gervais Genève. Nous demandons que le droit du peuple soit respecté et qu'il décide, souverain, de la suite à donner à ce dossier, à savoir le maintien du CIC à Saint-Gervais et la poursuite des activités du théâtre en ce lieu.

Qu'essaie donc de faire ce soir le Conseil administratif? La voilà, la manœuvre dilatoire! Il essaie de bloquer la volonté populaire de s'exprimer sur ce dossier, volonté qui s'est manifestée à travers la signature de 5700 personnes. Mais ce n'est pas la première fois que cela arrive... Nous avons déjà eu droit à un déni de démocratie analogue dans le cadre d'une pétition lancée par le CIC. En outre, nous ne voulons plus entendre que les inquiétudes du personnel ont été prises en compte, puisqu'il n'est pas satisfait du nouveau projet, qu'il est présent ce soir dans la tribune du public pour le signaler et qu'il a fait signer ce référendum. J'insiste: le personnel du CIC est absolument opposé au transfert de cette institution au BAC!

Je veux bien garder mon calme, Mesdames et Messieurs, mais ne dites pas de contrevérités dans cette enceinte! Attention: le Conseil administratif nous demande de voter sur le siège un crédit supplémentaire à la fondation de droit privé de Saint-Gervais, et cela sans raison, sur la base d'aucun projet culturel. C'est absurde! Comment pourrions-nous, en ces temps financièrement difficiles, octroyer plus de 1 million de francs à un projet inexistant? Mesdames et Messieurs, chers collègues, il est tout simplement irresponsable, de la part de ce Conseil administratif, d'agir de la sorte.

Nous vous invitons donc à ne pas entrer en matière quant à cette manière de procéder plus que douteuse. En effet, le magistrat veut nous faire croire qu'il répondra à la demande de la population en faisant cadeau de 1 090 985 francs à la Fondation de Saint-Gervais Genève. Or ce n'est pas ce que demandent les 5700 signataires du référendum, je tiens à le clarifier. Ils demandent uniquement de rétablir au CIC la somme transférée au FMAC et au CAC, c'est-à-dire de revenir à la situation de 2008. Mais le magistrat ne répond toujours pas à cette demande, il continue à promouvoir la dissolution du CIC et il veut, en plus, nous faire jeter plus de 1 million de francs par la fenêtre, sans même nous proposer un quelconque projet.

Je vous le demande, Monsieur Mugny: quel est votre projet? A quoi pensez-vous affecter ces 1 090 985 francs? Nous aimerions le savoir, puisque vous nous soumettez une demande de crédit sans aucune justification. C'est tout de même incroyable! Nous sommes vraiment en plein délire! Sérieusement, Mesdames et Messieurs, même si nous voulions jouer les naïfs, ne pensez-vous pas que, sur 230 millions de francs dévolus à la culture, si le magistrat le voulait

vraiment, il aurait pu prévoir au budget 2009 1 million de francs supplémentaires? Avait-il vraiment besoin d'attendre de nous soumettre un crédit extraordinaire?

Je rappelle que, au budget 2009, nous avons voté 1,5 million de francs supplémentaire en faveur de la culture émergente. Malgré cela, tous les lieux de la scène culturelle dite «alternative» par certains ferment. Voulez-vous que j'en dresse la liste? Je ne pense pas que ce soit nécessaire, cette situation est honteuse. Et voilà qu'on attaque le dernier bastion qui défend l'image en mouvement! Voilà qu'on veut sa disparition! Voilà qu'on veut encore en faire un non-lieu! Et que l'on vend son âme à un musée! Quel dynamisme, de la part d'un magistrat qui se targue de promouvoir la culture émergente, notamment sur son site internet!

N'entrons pas dans ce jeu-là. Soyons sérieux! Nous avons une responsabilité envers les personnes qui nous ont confié la gestion des biens publics. Quel triste spectacle aimerait nous faire jouer le magistrat responsable de la culture, avec le soutien de ses collègues... Nous faire débattre sur un non-projet pour lequel nous dépenserions plus de 1 million de francs sur l'argent que le peuple nous confie pour de réels projets!

En conclusion, le groupe A gauche toute! n'entrera pas en matière dans ce processus délirant. Nous ne sommes pas là pour de la figuration, nous avons à travailler sur de réels projets et nous avons autre chose à faire que de perdre notre temps à discuter sur du vent. Nous vous invitons donc, chers collègues – je m'adresse surtout aux représentants des groupes qui voudraient éventuellement renvoyer ce mauvais projet en commission – à ne pas entrer en matière et à refuser ce soir cette proposition du Conseil administratif. Il en va de notre responsabilité.

M. Robert Pattaroni (DC). Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, il manque quelques chapitres à l'historique de la Fondation de Saint-Gervais Genève, du CIC et du référendum que nous venons d'entendre de la bouche de divers intervenants. Je vais compléter en évoquant quelques-uns d'entre eux, mais je n'aurai pas le temps de tout développer.

Tout d'abord, le conseil de la Fondation de Saint-Gervais Genève fonctionne de manière démocratique. Il compte quatorze personnes, dont sept représentants des sept partis siégeant au Conseil municipal, cinq représentants de la Ville de Genève dont un magistrat, et deux représentants de l'Etat. Les représentants de la Ville de Genève, outre le magistrat, sont des fonctionnaires ou des personnes concernées par l'art contemporain et le théâtre; ils connaissent leur domaine, et il en est ainsi depuis des années. On peut considérer que telle ou telle personne ne convient pas, mais toujours est-il que les représentants de ce Conseil muni-

cipal ont été désignés par lui et sont par là même tout à fait respectables. Parmi les membres de ce conseil de fondation se trouvent des spécialistes qui ont des qualifications diverses, mais tous ceux qui siègent actuellement ont qualité pour le faire.

Le magistrat participe très peu aux réunions du conseil de fondation – cela se comprend, il veut lui laisser la liberté d’agir, de réfléchir, de proposer. Il reste donc treize personnes, dont l’une, pour des raisons de charges très importantes dues à son mandat politique, n’a pas pu suivre les travaux du conseil. Cela fait donc douze personnes! Nous avons travaillé des mois sur l’évolution de la Fondation de Saint-Gervais Genève, tout comme la commission des arts et de la culture.

Je rappelle que le conseil de fondation précédent a voulu à l’unanimité le transfert d’un CIC autonome au BAC, afin d’en faire un pôle fort de l’art contemporain. Mais nous pensions au départ que le CAC bénéficierait d’une surface beaucoup plus grande, voire même de deux bâtiments – or il n’y a finalement qu’un seul bâtiment. Le Musée d’art moderne et contemporain (Mamco) et le CAC ont dit qu’il n’y avait pas la place suffisante pour héberger toutes les nouvelles institutions prévues à cet endroit. C’est la raison pour laquelle le Centre d’édition contemporaine s’est finalement retiré, le Centre de la photographie s’est installé et le CIC n’a pas pu être transféré au BAC en tant qu’institution autonome, comme cela était décidé à l’origine.

Ensuite, il s’est trouvé que le CIC – nous le savons toutes et tous, ici – a connu une période très difficile quant à sa gouvernance. Je ne m’étendrai pas là-dessus, car ce n’est pas le moment, mais il ne faut pas l’oublier. On se souvient que, un certain 3 juillet 2007, le magistrat avait proposé d’étudier le transfert du CIC au BAC sous la forme de sa scission en deux entités respectivement rattachées au Mamco et au CAC; finalement, ce fut plutôt le CAC et le FMAC. Je ne m’étendrai pas davantage sur ces détails. Quand nous avons étudié cette hypothèse au sein du conseil de fondation, nous avons procédé à de très nombreuses auditions et le conseil a fini par voter à une majorité de 9 oui contre 3 non le transfert tel qu’il était proposé, et il est toujours en voie de réalisation.

En ce qui concerne le référendum, M. Lathion a été beaucoup trop gentil dans son intervention. Vous le savez fort bien, Mesdames et Messieurs, ce référendum a démarré avec des slogans tels que «Le CIC peut encore être sauvé», «Sauvons le CIC». Monsieur le président, vous qui évoluez dans les milieux culturels, croyez-vous vraiment que le CIC était suffisamment connu par la population? Croyez-vous qu’il est le seul lieu de création artistique en matière d’arts visuels? Non! Je ne dis pas qu’il n’a pas fait un excellent travail, ni que, renouvelé, il n’aurait pas pu faire un excellent travail. Mais nous savons tous ce qu’il en est aujourd’hui, surtout si nous avons parlé à des artistes concernés – très peu de gens dans cette

enceinte l'ont fait, me semble-t-il, contrairement à moi, qui ne suis pas un artiste mais qui écoute les gens du métier.

Les moyens pour concevoir et produire une œuvre ne sont plus les mêmes aujourd'hui qu'auparavant. Avant, on avait des machines qui occupaient un volume de 5 à 10 m³, alors qu'aujourd'hui un simple ordinateur peut faire beaucoup mieux. Tant mieux! C'est une réalité! Il faut l'accepter! L'activité culturelle bénéficie des nouvelles technologies, et les arts visuels se sont également développés au Mamco, au CAC et ailleurs. Je me demande si celles et ceux qui s'indignent du transfert du CIC ont le temps d'aller voir ce qui se passe ailleurs à Genève, dans le reste de la Suisse, dans les capitales étrangères... Je ne suis pas certain que mes préopinants se soient vraiment renseignés.

Le conseil de la Fondation de Saint-Gervais Genève s'est donc préoccupé de trouver la meilleure solution pour l'avenir de la création dans le domaine des arts contemporains visuels. Cependant, il admet – de même que le Parti démocrate-chrétien – que la solution votée n'est pas forcément la bonne. Voilà pourquoi il s'en remet au résultat du référendum. Telle est la grandeur du système politique suisse: le peuple peut toujours se prononcer contre une décision des autorités.

Mais ce qui est terriblement triste, c'est la base sur laquelle s'est appuyée la récolte des signatures pour ledit référendum, avec des slogans comme «Défendons l'avenir de Saint-Gervais», «Une politique municipale guidée par le marché de l'art», «Sauvons la maison de la culture de Saint-Gervais», «Contre le démantèlement du CIC et les menaces qui pèsent sur le théâtre de Saint-Gervais»... Mesdames et Messieurs, les connaissez-vous, ces menaces? Quelqu'un ici peut-il me donner la preuve, documents à l'appui, que de réelles menaces pèsent sur le théâtre de Saint-Gervais? Ce n'est pas vrai! Le prétendre, c'est mettre en cause le magistrat!

Il ne faut pas affirmer de telles choses, mais se renseigner et baser son point de vue sur des informations correctes! Il faut évoluer dans son attitude! Ne voyez-vous pas que tous les partis ici présents évoluent – et heureusement! – même si certains restent plus que d'autres accrochés au passé? C'est regrettable, mais je ne développerai pas davantage ce point-là.

Ce qui est grave, c'est que le référendum – je veux dire la récolte des signatures dans la rue, à la sortie ou à l'intérieur des cinémas, j'en suis personnellement témoin – ne visait pas à sauver le CIC, mais à sauver le théâtre et la maison de Saint-Gervais. Vous savez ce que c'est, cela? C'est un mensonge! Toutes proportions gardées, c'est digne de la politique d'un certain président américain, quand il a voulu attaquer un pays en prétendant qu'il cachait des armes de destruction massive! (*Applaudissements.*) On ne peut pas construire un avenir culturel pour Genève sur la base de mensonges, et c'est cela qui est éminemment regrettable et condamnable. (*Huées sur les bancs de la gauche.*)

Le président. Mesdames et Messieurs, calmez-vous! Je voudrais que l'assemblée écoute la fin de l'intervention de M. Pattaroni.

M. Robert Pattaroni. Actuellement, la Fondation de Saint-Gervais Genève, compte tenu du contexte – à savoir le référendum en cours – assume le suivi de la grande biennale Version de l'automne dernier. Avec la collaboration et même sous l'égide du département de la culture, elle procédera à une évaluation de la collection du CIC. Nous en parlons souvent, mais il faut savoir que cette collection n'a pas été vraiment évaluée jusqu'à ce jour. Savez-vous qu'elle comporte des films originaux de M. Godard? Savez-vous que ces films de M. Godard ont été prêtés par l'institut national français qui s'occupe de l'art, et qu'il nous a écrit pour en demander la restitution? Ces éléments nous sont restés longtemps inconnus, car les professionnels chargés du CIC à l'époque ne nous en ont rien dit, pas même au conseil de fondation.

En ce qui concerne l'avenir de la maison de la culture de Saint-Gervais, le magistrat en a déjà parlé et peut-être reprendra-t-il la parole tout à l'heure à ce propos. Le théâtre, qui est une institution particulièrement remarquable visant à soutenir la création auprès des auteurs romands, a une activité d'accueil et de mémoire pour les communautés étrangères – activité unique qui doit bien évidemment être maintenue. A l'époque, nous avions même envisagé son développement, ainsi que l'aménagement sur les lieux d'une maison de la littérature.

Il existe donc des projets! Mais si nous les avons développés, on nous aurait accusés de ne pas respecter la décision du peuple, qui demande à voter là-dessus. Le conseil de la Fondation de Saint-Gervais Genève, où je suis l'un des représentants du Conseil municipal, respectera les règles définies par notre Constitution, comme l'a rappelé tout à l'heure M^{me} Carron-Cescato, et il agira quand il le faudra. (*Applaudissements.*)

M. Jacques Baud (UDC). Mesdames et Messieurs les conseillères et les conseillers municipaux, je suis abasourdi par ce que je viens d'entendre. Certaines interventions de mes préopinants sont inadmissibles! Recueillir des signatures pour un référendum fait partie intégrante de la démocratie! Or il semble que, pour M. Lathion, la démocratie ne soit valable que lorsque cela l'arrange... Est-ce la vision de son parti sur la démocratie directe? (*Applaudissements.*)

M. Grégoire Carasso (S). J'aimerais souligner l'absurdité relative dans laquelle nous nous trouvons en ce moment, puisque l'échange le plus vif de notre débat a eu lieu entre A gauche toute! et le groupe démocrate-chrétien, qui voteront rigoureusement la même chose!

J'aimerais revenir sur un élément qui n'a pas été mis au centre de la discussion, alors que c'est en fait celui qui nous occupe ce soir. En décembre 2008, lors du débat budgétaire, nous avons décidé de ventiler les 1 090 985 francs du CIC sur d'autres lignes. Les référendaires – c'est là tout l'absurde de la situation dans laquelle nous nous trouvons – ont contesté cette diminution, mais pas le transfert du CIC au BAC, que nous avons voté et que le peuple n'a pas contesté; sur ce point précis, le délai référendaire est échu et il n'est pas question de référendum possible. J'aimerais attirer l'attention de ce plénum sur le fait que, si les référendaires obtiennent gain de cause, le peuple votera sur le rétablissement de ce montant alloué au CIC.

Certains reprochent au Conseil administratif de nous soumettre ce soir une proposition qui n'est qu'une coquille vide, afin de couper l'herbe sous les pieds des référendaires. Mais la plupart des groupes ne veulent pas entrer en matière sur cet objet, et nous nous retrouverons à voter sur ce même million alors que le transfert aura bel et bien eu lieu, donc nous aurons là une autre coquille vide. Voilà l'absurde de la situation, qui a motivé le Parti socialiste à proposer une solution intermédiaire, à savoir l'entrée en matière sur la proposition PR-678 à la condition de geler le transfert des 1 090 985 francs voté en décembre. Voilà la teneur de notre amendement, et je n'arrive pas à comprendre...

Le président. Monsieur Carasso, je vous demande de vous adresser au président du Conseil municipal et non pas à A gauche toute! directement. C'est ce que veut la procédure.

M. Grégoire Carasso. En l'occurrence, Monsieur le président, cette intervention dépassait la référence à la seule posture politique d'A gauche toute! et il s'agissait de mettre en évidence l'absurdité de la situation. Je m'étonne que des groupes qui ne sont pas dans la situation d'A gauche toute! et des Verts, à savoir être pieds et poings liés dans ce combat politique qui nuit à la culture et à l'image contemporaine, ne soient pas en mesure de prendre conscience de cette absurdité et d'agir en conséquence en soutenant l'amendement proposé en guise de solution de compromis par le Parti socialiste.

M^{me} Nicole Valiquier Grecuccio (S). Au nom du groupe socialiste, j'aimerais aller dans le sens de l'intervention de M. Carasso, afin que l'objectif que nous poursuivons soit vraiment clair. Nous avons dit que nous voulions offrir un espace de négociation, tout simplement. Si la majorité n'entre pas en matière sur la proposition PR-678 et rejette notre amendement, le référendum aura lieu – mais il

ne permettra pas de préserver l'entière activité des activités de la Fondation de Saint-Gervais Genève.

M. Carasso a rappelé que les différentes lignes budgétaires transférées – à savoir les six cellules 310, pour un total de 1 090 985 francs – sont en fait des autorisations de dépenser que le magistrat en charge de la culture peut légitimement et sans nulle contestation possible utiliser dans le courant de l'année. Le référendum ne change rien à cela. Il ne conteste que la suppression de la subvention accordée à la Fondation de Saint-Gervais Genève et ne porte pas sur les cellules 310.

Telle est la raison technique pour laquelle le gel du transfert et la réintégration de ces cellules dans la subvention telle qu'elle figurait l'année dernière au budget municipal est une solution qui, de fait, donne au référendum un effet suspensif. C'est seulement à cette condition, à notre avis, que nous pourrions négocier avec les référendaires et pousser le Conseil administratif à faire de même. Cela ne préjuge en rien de l'acceptation des résultats de la négociation par les différents groupes politiques, mais une telle démarche permet d'ouvrir un débat de fond démocratique axé sur l'aspect culturel du dossier.

Si le Conseil municipal refuse ce soir notre amendement et l'entrée en matière sur la proposition PR-678, il est tout à fait clair que nous allons droit à un référendum, qui portera non pas sur le débat de ce soir, mais sur un autre objet, un référendum qui ne résoudra nullement les problèmes de fond soulevés tout à l'heure. En effet, les cellules 310 figureront toujours au budget telles que nous les avons votées en décembre 2008.

Si le référendum est accepté, nous devons à nouveau voter 1 090 985 francs, quand bien même vous avez tous l'air de dire ce soir que tel ne sera pas le cas, chers collègues. En l'occurrence, le projet culturel tel que l'a défendu le département de la culture lors du vote du budget 2009 pourra se poursuivre en l'état, sans changement, mais il faudra voter 1 090 985 francs supplémentaires pour les activités bénéficiant du transfert et qui ne dépendront plus de la Fondation de Saint-Gervais Genève.

Par conséquent, si nous voulons vraiment garantir le débat démocratique lancé par les référendaires, il faut ouvrir un espace de négociation. Encore une fois, Mesdames et Messieurs, au nom du Parti socialiste, je vous invite à accepter notre amendement par respect pour le processus démocratique engagé du fait de la réussite du référendum.

M^{me} Christiane Olivier (S). Nous voilà repartis dans une discussion sur la Fondation de Saint-Gervais Genève et le CIC! En préambule, je voudrais remer-

cier M. Pattaroni d'avoir fait l'historique de la composition du conseil de fondation. Il a ainsi donné la preuve évidente que cette instance, bien qu'elle gère une fondation de droit privé – ce qui ne veut pas dire qu'il s'agisse d'une fondation privée – est totalement subventionnée par les pouvoirs publics et composée de personnes nommées par eux. Cessons donc de dire que c'est une fondation de droit privé qui a sa propre autonomie! Je vous remercie d'avoir fait la démonstration du contraire, Monsieur Pattaroni, car cela n'a jamais été clair dans les esprits: fondation de droit privé ne veut pas dire fondation privée.

Cependant, lorsque vous annoncez que le conseil de fondation précédent a décidé à l'unanimité de transférer le CIC au BAC – j'en faisais partie, à l'époque – vous oubliez de préciser que le CIC aurait été maintenu en tant qu'entité autonome, et que la situation antérieure serait maintenue pendant deux ans avant d'engager la réflexion sur les modalités du transfert. Ne prétendez donc pas que le conseil de fondation précédent a voté le glissement du CIC au BAC en admettant sa fusion au sein de différentes entités déjà sur place!

Mes collègues M. Carasso et M^{me} Valiquer Grecuccio ont très bien expliqué pourquoi nous entrons en matière sur la proposition PR-678: il s'agit de ne pas voter 1 090 985 francs supplémentaires lorsque le référendum aboutira, montant qui reviendra à la Fondation de Saint-Gervais Genève alors qu'elle ne pourra plus rien en faire, car il n'y aura plus de manifestations possibles à ce moment-là. Pour ma part, je pensais qu'un référendum devait avoir un effet suspensif aussi bien sur la diminution d'une ligne budgétaire que sur l'attribution de la somme correspondante à d'autres lignes.

Ce que nous demandons – et cela a été bien expliqué – c'est de remettre 1 090 985 francs à la Fondation de Saint-Gervais Genève pour l'accomplissement des missions qui sont les siennes. Il ne s'agit pas de lui octroyer ce montant pour qu'elle en fasse ce qu'elle veut! Nous pourrions très bien exiger, comme dans le cas du ballet du Grand Théâtre, qu'elle s'en serve pour réaliser ses missions.

C'est la raison pour laquelle notre motion M-847, dont l'urgence a été refusée, demandait la garantie du maintien et du développement des deux biennales organisées jusqu'en 2008 par la Fondation de Saint-Gervais Genève. Elle visait aussi à la mise à la disposition du public, à Saint-Gervais, de la collection du CIC pendant toute la durée de son catalogage. En outre, il s'agissait de soutenir toute proposition visant à la refondation des activités liées à l'image contemporaine, et de porter une attention toute particulière, dans ce cadre, à l'aide aux jeunes artistes. Enfin, nous demandions au Conseil administratif de nous soumettre, avant le 31 mai prochain, un projet culturel concerté au sujet de l'avenir du pôle de l'image contemporaine, en intégrant les quatre invites mentionnées ci-dessus.

Voilà pourquoi nous aimerions voter ces 1 090 985 francs. Je le répète, il ne s'agit pas de donner cette somme à la Fondation de Saint-Gervais Genève

sans but précis, mais de faire en sorte qu'elle poursuive les objectifs que je viens de mentionner. Je demande donc aux groupes politiques de réfléchir un peu et d'entrer en matière en renvoyant la proposition PR-678 amendée comme nous le proposons à la commission des finances, non seulement afin d'ouvrir un espace de négociation, mais également d'arriver à un budget clair et net.

M. Jean-Charles Lathion (DC). A notre avis, les réaffectations de sommes diverses que les socialistes viennent de nous proposer sont un exercice technique qui incombe au Conseil administratif. Le Conseil municipal, quant à lui, doit adopter une position politique. Celle que le Parti démocrate-chrétien préconise est bien définie. Vous avez eu raison, Monsieur Carasso, de souligner tout à l'heure qu'elle rejoint celle d'A gauche toute! et je la rappelle notamment à l'intention de M. Jacques Baud: nous pensons que le référendum doit suivre son cours et nous sommes respectueux de la Constitution, même si nous déplorons le style de discours distillé par le comité référendaire. Nous l'avons dit, le dossier est complexe, et il était malvenu de simplifier les choses en proférant ce que nous considérons comme des mensonges. Nous avons le droit d'avoir cet avis, nous faisons de la politique!

Nous irons donc jusqu'au bout du processus engagé en respectant le vote populaire et en soutenant les décisions prises en fonction de son résultat. Quant aux 1 090 985 francs dont nous parlons ce soir, nous estimons que nous n'avons pas à doubler les sommes affectées à certains objectifs, et nous refuserons d'entrer en matière sur la proposition PR-678. Je le répète en espérant avoir été assez clair sur les motivations de cette position.

M^{me} Vera Figurek (AGT). J'interviens uniquement pour répondre à certaines remarques faites à l'encontre de notre groupe. Tout d'abord, je ne peux pas accepter que l'on dise que nous sommes des menteurs et que nous avons fourvoyé la population concernant certains sujets. Nos craintes sur l'avenir du théâtre de Saint-Gervais sont bel et bien là, il y a même des conférences de presse à ce sujet. On nous dit que, étant donné que le CIC ne fait plus partie de la Fondation de Saint-Gervais Genève, la suite logique serait que le théâtre n'en fasse plus partie non plus.

Un représentant du Parti démocrate-chrétien a rappelé que des œuvres de Jean-Luc Godard figuraient dans la collection du CIC. Eh bien, c'est justement à ce titre que M. Godard faisait partie du comité référendaire! Il a donc pris position! On ne peut pas dire tout et son contraire! En ce qui concerne le suivi des activités culturelles au CIC et ailleurs, il me semble que tout un chacun est libre d'employer son temps à son gré.

D'autre part, nous partageons l'inquiétude de nombreux collègues dans cette enceinte concernant le système des fondations. Je répète que la Fondation de Saint-Gervais Genève est une fondation de droit privé, bien qu'elle soit alimentée par des fonds publics. Il est clair que, lorsque des représentants du privé et du Conseil administratif sont surreprésentés au sein des conseils de fondation, le fonctionnement de ces entités prête à discussion. C'est pourquoi, chers collègues, nous aimerions avoir un débat beaucoup plus large là-dessus. Notre groupe en parle depuis longtemps, et vous aurez le privilège de recevoir prochainement de notre part une motion sur le fonctionnement des fondations.

Mais le propos n'est pas là, pour l'instant. Tout le monde, dans cette enceinte, se dit inquiet de la volonté de la population et de l'avenir du CIC... Pardon, chers collègues, mais vous avez tous voté son transfert – c'est-à-dire sa liquidation – au mois de décembre dernier. Seul le groupe A gauche toute! s'y est opposé! Alors, n'allez pas dire n'importe quoi en prétendant que vous voulez tenir compte des inquiétudes du personnel du CIC, du théâtre de Saint-Gervais Genève, de la population, des 5700 signataires du référendum... Vous êtes toutes et tous favorables au projet de transfert, c'est-à-dire de fusion, de dissolution, de liquidation du CIC.

Quant à la proposition PR-678 du Conseil administratif, je ne sais pas pourquoi on nous sert maintenant de nouveaux textes pour nous dire que l'on remettra 1 090 985 francs à la Fondation de Saint-Gervais Genève, mais sans préciser pourquoi... Voilà ce qui est absurde, dans toute cette histoire! Ne continuons pas cette mascarade!

Personne ici ne peut prétendre s'y connaître au point de savoir ce qui se passera après le référendum. Je rappelle quand même qu'il n'y a pas de jurisprudence en la matière, et que c'est la première fois qu'un référendum conteste une ligne budgétaire votée par le Conseil municipal. Par conséquent, nous ne savons pas du tout ce qui se passera par la suite. A ce sujet, nous sommes inquiets, nous aussi, et peut-être serons-nous confrontés à une situation encore plus absurde que celle que nous vivons en ce moment. Mais enfin, nous préférons prendre ce risque et honorer la Constitution en matière de droit référendaire.

Nous préférons répondre à la demande des 5700 signataires de ce référendum, dont je vous rappelle clairement les objectifs, même si vous avez toutes et tous reçu un courrier du comité référendaire à ce sujet. Il se trouve que les auteurs du référendum ne veulent pas du tout que le Conseil municipal entre en matière sur ce dossier, alors cessez de prétendre que vous voulez respecter leur volonté! Dites tout simplement que vous ne pouvez pas le faire! Quant à nous, notre position est claire et cohérente: dès le départ, nous nous sommes opposés à la dissolution du CIC, et nous continuons à l'affirmer. C'est pourquoi nous ne pouvons pas entrer en matière sur la proposition PR-678. Mais de grâce, Mesdames et Messieurs, ne

nous dites pas que vous voulez prendre en compte les inquiétudes de la population! Ce n'est pas vrai!

M. Robert Pattaroni (DC). J'aimerais apporter une précision et poser une question. La première concerne l'intervention de M^{me} Olivier; je suis d'accord avec ce qu'elle a exprimé concernant mes propos, mais je vous saurais gré de lui signaler, Monsieur le président, que j'ai bel et bien dit – j'ai encore mes notes – que le conseil de fondation précédent avait voté le transfert du CIC au BAC en tant qu'institution autonome. Ensuite, j'ai ajouté que cela ne s'était pas fait. Nous sommes bien d'accord là-dessus, n'est-ce pas?

Je passe à ma question: le magistrat sait-il exactement quelle est la situation juridique des fonds votés pour le FMAC et le CAC? Comment cela va-t-il se passer maintenant, avec le référendum? La situation bloque-t-elle le résultat de notre vote ou pas?

M. Patrice Mugny, conseiller administratif. Je ne voulais pas vraiment intervenir dans ce débat car, contrairement à ce que disent certains, la discussion de fond a déjà eu lieu au cours de dizaines de séances de commission et au sein de ce plénum. Monsieur Pattaroni, je ne suis pas juriste, mais le Service de surveillance des communes nous a écrit pour nous expliquer que le référendum s'attaquait aux 1 090 985 francs ôtés du budget de la Fondation de Saint-Gervais Genève, et que, si l'avis des référendaires l'emportait dans la votation populaire, ce montant serait à nouveau alloué à ladite institution.

En revanche, sur le plan juridique et technique, la Ville de Genève est tout à fait habilitée – c'est une autorisation de dépenser qui lui a été donnée au moment du vote du budget 2009 et qui n'a pas été contestée – à octroyer 330 000 francs au FMAC et 770 000 francs au CAC, étant entendu qu'il faut déduire de cette dernière somme les salaires des employés pour les premiers mois de 2009, lesquels sont encore versés actuellement à Saint-Gervais. Comme nous l'avions annoncé lors du débat budgétaire, 2009 est une année de transition, cela se verra dans les comptes, où l'argent sera réparti d'une institution à l'autre en fonction des changements opérés. Telle est la situation actuelle sur le plan juridique.

Les documents y afférents ne sont d'ailleurs pas secrets, je croyais même qu'ils avaient été transmis au Conseil municipal. Mais si vous le souhaitez, Monsieur Pattaroni, ils peuvent vous être remis. Ce ne sont que quelques lignes de l'organe de contrôle des communes.

Mis aux voix, l'amendement de M^{me} Nicole Valiquer Grecuccio est refusé par 53 non contre 23 oui (1 abstention).

4408

SÉANCE DU 17 FÉVRIER 2009 (après-midi)

Propositions des conseillers municipaux – Interpellations – Questions orales

Mise aux voix, la prise en considération de la proposition est refusée à l'unanimité (76 non).

8. Propositions des conseillers municipaux.

Néant.

9. Interpellations.

Néant.

10. Questions écrites.

Néant.

Séance levée à 19 h 5.

SOMMAIRE

1. Communications du Conseil administratif	4286
2. Communications du bureau du Conseil municipal	4286
3. Liste des objets en suspens arrêtée au 28 janvier 2009 (D-12)	4289
4. Questions orales	4372
5. Motion du 10 novembre 2008 de MM. Jean-Charles Lathion, Gérard Deshusses, Alexandre Chevalier, Simon Brandt, Miguel Limpo, Christian Zaugg, Pascal Rubeli, M ^{mes} Alexandra Rys, Sarah Klopmann, Nicole Valiquer Grecuccio, Marie Chappuis, Catherine Buchet-Harder et Anne-Marie Gisler: «Pour des états généraux de l'aménagement privilégiant le vivre ensemble et une gestion équilibrée de la mobilité» (M-833)	4373
6. Interpellation du 17 février 2009 de M. Georges Queloz: «Musée d'ethnographie, utilisation du legs Lancoux: respect des procédures» (I-184)	4381
7. Proposition du Conseil administratif du 4 février 2009 en vue de l'ouverture d'un crédit budgétaire supplémentaire de 1 090 985 francs en faveur de la Fondation de Saint-Gervais Genève (PR-678)	4386
8. Propositions des conseillers municipaux	4408
9. Interpellations	4408
10. Questions écrites	4408

La mémorialiste:
Marguerite Conus